

28-03-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC
RECEPTION DES PÉRIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE

où nous serons maîtres chez nous

Le vendredi 8 août

Clair et venteux

Aperçu pour demain
peu de changements

Celsius (°C)

minimum: 12
maximum: 26

Deuxième année - No132

14 pages

25 cents

1975



Patricia au pays des bleuets

Les fantômes de Patricia Hearst et du dernier survivant mâle de l'Armée symbiotique ont pris pendant quelques heures, hier, dans la région d'Alma, les apparences de deux paisibles touristes américains.

L'élément suspect était une voiture verte, immatriculée au Maryland, qui traversait dans la matinée le village de Ste-Monique avec, à son bord, un homme et une femme. L'homme était de race noire et la femme, de race blanche.

Un citoyen du village et un touriste, croyant reconnaître l'illustre héritière, ont prévenu la Sûreté du Québec qui a communiqué à toutes les patrouilles le signalement de la voiture et exercé aussitôt une discrète surveillance des routes.

Vérification faite, les deux passagers n'avaient aucun lien, ni de près ni de loin, avec les ennemis publics les plus recherchés de la police américaine.

Canular ou méprise, l'affaire a causé quelque émotion.

Patricia Hearst a en effet transgressé l'ultime tabou de la société voisine, en reniant ses parents millionnaires pour un groupe révolutionnaire, depuis lors exterminé par les forces de l'ordre.

Ce qui avive le ressentiment général c'est que, depuis ce 4 février 1974 où elle disparaît, elle n'a pas reparu en public, même comme victime de l'assaut policier contre l'Armée symbiotique, quelques mois plus tard.

Mais son fantôme hante la majorité silencieuse qui en a maintes fois signalé la présence, aux trente-deux horizons de la rose des vents, en Amérique et maintenant en Presqu'Amérique.

L'affaire est terminée. Dans les salles de rédaction hier, après le démenti final, plusieurs ont cru entendre comme l'écho d'un rire éclatant, irrépressible, interminable. C'était la voix de Patricia. Mais personne n'a prévenu la police.

Trudeau est prêt à rapatrier la Constitution canadienne

Il veut en "finir avec cette comédie", mais ne veut pas discuter de la division des pouvoirs

par André Bellemare

OTTAWA PC — Le gouvernement canadien étudie la possibilité de rouvrir le dossier constitutionnel avec

les provinces pour discuter uniquement du rapatriement de la Constitution et non pas de la division des pouvoirs entre Ottawa et les juridictions provinciales.

C'est ce qu'a indiqué, hier à Ottawa, le premier ministre Trudeau, au cours d'une conférence de presse où il a fait le point sur plusieurs sujets avant de prendre des vacances.

Il y a quelque temps, le premier ministre Bourassa indiquait son intention de reprendre le dialogue sur la Constitution, interrompu depuis l'échec de la conférence de Victoria, en juin 1971.

Mais, avant de se lancer de nouveau dans cette aventure, M. Trudeau voudrait obtenir l'assurance que des "progrès substantiels" résulteraient d'une telle réunion et non pas revenir "à la comédie des 50 dernières années où toutes sortes de gouvernements successifs tant fédéraux que provinciaux ont essayé de rapatrier la Constitution sans jamais réussir à le faire".

Le premier ministre a répété qu'il trouve scandaleux qu'un pays indépendant comme le Canada soit encore obligé d'aller en Angleterre pour amender sa Constitution et il a exprimé la conviction que le peuple canadien "veut en finir avec cette comédie mais je suis quant à moi décidé d'en finir".

Pouvoir Rouge

Interrogé par ailleurs sur le fameux rapport "confidentiel" de la Gendarmerie royale du Canada sur la menace du "Pouvoir rouge" au pays, M. Trudeau a indiqué qu'il ne l'a pas lu mais il a ajouté qu'il serait étonné qu'un commandement d'un ordre militaire existe déjà à ce niveau.

Le rapport souligne que des armes auraient été amassées en provenance des États-Unis, notamment, et qu'un commandement unifié serait déjà en place chez les Indiens.

Le premier ministre n'a pas nié qu'il doit y exister des possessions illégales d'armes chez plusieurs groupes du Canada mais c'est précisément là le travail de la GRC de les découvrir.

"Je ne veux pas minimiser l'importance de ce problème, a-t-il ajouté, mais ce n'est pas l'aspect "armes" qui m'inquiète".

M. Trudeau s'est alors mis à expliquer que le gouvernement canadien a toujours fait le maximum d'efforts pour tâcher de résoudre les problèmes des Indiens et de les intégrer au peuple canadien sans les assimiler.

"Il faut cependant dire que les Indiens eux-mêmes prennent beaucoup de temps à exprimer ce qu'ils veulent et sans doute y en a-t-il qui font des escalades, qui font des demandes plus fortes qu'il ne semble raisonnable au gouvernement".

L'affaire Yanakis

Au sujet du député Antonio Yanakis, de Berthier, le chef du gouvernement n'entend pas suivre la même ligne de conduite que son homologue québécois envers M. Gérard Shanks, qui a été exclu du caucus libéral après avoir été mis en accusation dans une affaire de fraude et de trafic d'influence.

M. Trudeau ne suspendra pas M. Yanakis du caucus libéral fédéral puisque le député de Berthier, comme tout autre citoyen canadien, est présumé innocent tant que les tribunaux n'ont pas prouvé le contraire.

MM. Yanakis et Shanks sont mêlés tous deux dans une même affaire de corruption en rapport avec les gestes reprochés à l'urbaniste Gagnon.



Pendant que la flambée de violence enflammait le nord du Portugal, des militants communistes manifestaient à Porto pour soutenir le M.F.A. (Mouvement des forces armées). (Téléphoto: PA)

Le Portugal se donne un 5ième gouvernement

De Carvalho doit battre en retraite devant une foule hostile qui l'attaque

LISBONNE (d'après l'AFP et l'AP) — Le cinquième gouvernement portugais a été constitué hier mais selon le quotidien "O Seculo", la composition du nouveau gouvernement ne devrait être annoncée que ce matin. Si on est encore réduit à des hypothèses en ce qui concerne sa composition, la plupart des observateurs tiennent pour peu probable que le gé-

néral Otelo de Carvalho, commandant du COPCON et membre du directoire militaire accepte d'être vice-premier ministre.

Le général de Carvalho s'est rendu en hâte hier matin à Porto afin de tenter d'enrayer la flambée de violence. Mais le chef de la sécurité militaire a dû battre en retraite devant la foule hostile qui scandait "re-

tourne au Mozambique" où il est né. Sa jeep a été attaquée à coups de pierres par les protestataires qui s'étaient rassemblés tandis que le général déjeunait dans un restaurant.

A quelques kilomètres de là, de nouveaux incidents se sont produits à Fafe, où des accrochages devant des locaux du Parti communiste ont fait un mort et six blessés mercredi soir. Selon des témoins, les gardes des locaux du P.C. auraient ouvert le feu contre la foule. Des fusiliers marins sont intervenus hier dans la ville et ont dû lancer des grenades lacrymogènes pour disperser une manifestation de protestation contre leur présence.

Les fusiliers-marins avaient été envoyés dans le Nord sur l'ordre du général de Carvalho.

L'odeur âcre du gaz lacrymogène continuait à stagner dans les rues de Fafe plusieurs heures après les incidents, et la situation demeurait tendue.

A Lisbonne, on paraît craindre de plus en plus que les violences gagnent la capitale, après avoir fait tache d'huile dans le nord du pays.

Editorial

Prions, mes frères!

par Yves Michaud

page 10

Commentaire

Un bond dans l'inconnu

par Laurent Laplante

page 10

Les ministres révèlent le contenu de leurs "portefeuilles":

Drummond a des intérêts dans McGregor Travel

page 4

le labyrinthe

Encore la CAC

La Commission d'assurance-chômage affirme qu'elle se renseigne sur l'état du marché du travail avant d'exclure ou de suspendre les prestations d'un bénéficiaire.

Pourtant, il demeure extrêmement difficile, voire même impossible, d'obtenir de la CAC qu'elle diffuse ses renseignements, même à des prestataires pour lesquels lesdits renseignements auraient une valeur quelconque dans la recherche d'un nouvel emploi.

Plutôt que s'expliquer, la Commission préfère exclure des chômeurs et cacher ses renseignements.

Voir en page 2, la CAC cache-t-elle des choses?

Le Conseil supérieur de l'Éducation et le collégial: Des éléments neufs mais un possible retour en arrière

page 4

Dans le cas des ministres, l'astuce est plus grosse encore. On leur demande: "Êtes-vous actionnaire d'une entreprise susceptible d'être partie à un marché avec l'État?" Et chacun de répondre, sa pauvre conscience en bandoulière: "Non, je n'ai pas ce genre de compagnie". Et c'est lui qui en juge. Ce qui ne veut pas dire, notons-le bien, que le monsieur n'est pas propriétaire d'une brasserie d'actions. L'exemple, d'ailleurs, leur vient de haut quand il s'agit de restrictions mentales.

Ou bien ces gens sont trop pauvres pour qu'on leur confie un si gros budget, ou bien ils sont aussi retors que riches.

Laurent Laplante

le labyrinthe

La CAC cache-t-elle des choses?

par Alain Duhamel

Dans un billet qu'elle fait parvenir à des prestataires, la Commission d'assurance-chômage affirme qu'elle "se renseignera sur l'état du marché du travail avant de suspendre les prestations ou de prononcer l'exclusion".

Interrogée à ce sujet par le mouvement Action-Chômage de Montréal et des Bois-Francis et par le président de la CSN, M. Marcel Pepin, la CAC répond dans un premier temps que ses renseignements "sont d'usage strictement interne aux fins d'instrument de travail pour les employés de la Commission. Il est donc nullement question que ces documents soient distribués à l'extérieur de la Commission".

Les renseignements dont se sert la CAC ne lui permettent pas, pourtant, de tracer le profil du marché du travail dans une région en particulier. Ainsi en avril dernier, en réponse à une requête du mouvement Action-Chômage de la région des Bois-Francis, M. J.M. Blanchard, directeur de cette région pour la CAC, écrit: "Tel qu'expliqué, notre système de statistiques ne nous permet pas d'isoler ces données pour une région particulière... La compilation de certaines données par notre conseiller en marché du travail se limite surtout aux possibilités d'emploi existantes, en plus de renseignements généraux portant sur la production industrielle, les investissements, les mises à pied, les conflits collectifs, etc... Tous ces renseignements sont tirés de différents journaux de la région, donc à la portée de ceux qui s'intéressent à la situation économique du milieu... Le Centre de main-d'oeuvre du Canada posséderait des données semblables.

Par ailleurs, toujours en avril 1975, le président de la CAC, M. Guy Cousineau, en réponse à une lettre de M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, écrivait: "Considérant que les informations concernant les conditions du marché du travail proviennent de maintes sources et sont obtenues par des contacts quotidiens, il serait très difficile de transmettre ces informations de façon adéquate à votre centrale syndicale... En résumé, lorsque les conditions du marché du travail entrent en ligne de compte dans la prise de décision, cette informa-

tion doit être consignée au dossier de réclamation et doit être soumise au Conseil arbitral lorsqu'il y a appel".

Toutes ces réponses ne signifient-elles pas que la Commission d'assurance-chômage, se fiant à son pifomètre, exclut des bénéficiaires à tort et à travers comme si ces bénéficiaires, qui sont pourtant dans leur droit, devaient s'excuser de vivre dans une région défavorisée économiquement ou d'avoir une grande expérience dans un métier?

Prenons le cas de Madame Quevillon sans emploi au cours d'un été, que la Commission d'assurance-chômage accusait d'être trop exigeante sans tenter de trouver un emploi. A ce moment-là, Madame Quevillon avait 68 ans et travaillait dans l'industrie du vêtement du vêtement. Le simple bon sens indique que cette personne âgée pourrait encore travailler dans l'industrie du vêtement et réclamer un bon salaire, compte tenu de son expérience.

Non, La Commission d'assurance chômage lui retirait son droit à des prestations parce qu'elle ne s'efforçait pas de trouver un nouvel emploi. La Commission l'excluait sans tenir compte du fait que durant la fin de juillet et le début du mois d'août, plusieurs industries manufacturières envoient leurs employés en vacances et arrêtent la production.

Pour son droit à des prestations, Madame Quevillon, a dû écrire qu'elle refusait la transcription d'une entrevue faite par un fonctionnaire de la CAC, et qu'elle se rendait disponible pour tout genre d'emploi au salaire minimum malgré son âge.

La commission a levé l'exclusion, mais il manque une semaine de prestations.

C'est ainsi qu'avec des données incertaines, la Commission excluait une prestataire car "d'après notre connaissance du marché du travail où normalement vous travaillez, il y a des emplois qu'il vous serait possible d'obtenir, compte tenu de votre occupation et de vos aptitudes", et sans tenir compte de son âge et de la discrimination des employeurs à l'égard des travailleurs âgés.

Mal pris? Ecrivez-nous. Le Labyrinthe, 387 boul. Lebeau, ville Saint-Laurent, P.Q.

Grâce aux \$43,000 recueillis La Coop-Tomates de Manseau prépare une nouvelle serre



La récolte actuelle est haute et belle. La récolte d'automne commence à pousser dans des pots tout près.

par Jacques Guay

QUEBEC — Mardi prochain ce sera fête au village à Manseau. Tout le monde se retrouvera à l'hôtel local après la pose du premier chevron de la nouvelle serre d'une demi-acre de la coop-tomate.

D'ici à la fin septembre les Québécois qui y désirent travailler bénévolement sont les bienvenus. A condition de s'annoncer d'avance afin qu'on puisse planifier la marche des travaux.

La corvée de cet été n'a pas l'ampleur de celle de 1973. Les responsables de la coopérative seraient heureux d'avoir toujours sur place une demi-douzaine de volontaires qui sous la direction d'ouvriers plus spécialisés démontreraient que "ce n'est pas avec Rockefeller qu'on va bâtir le Québec".

Chacun fournit son gîte et doit assurer sa subsistance, la coop-tomate s'engageant cependant à fournir un repas par jour cuisiné dans un restaurant local. A la fin de la première journée de travail, il y a une soirée de formation sur la coop elle-même ou le mouvement coopératif.

Au moment où le JOUR a visité les lieux trois jeunes filles de

Montréal plantaient leur tente pour la semaine tandis qu'un ex-technicien en météo en rupture de Grand-Nord était déjà à l'oeuvre. L'après-midi, Andrée, Elise et Michelle, deux employées des Petits frères des pauvres et une architecte trempaient consciencieusement des pièces de bois dans le créosote et à défaut de se brunir au soleil se couvraient peu à peu de vert.

La coop-tomate a besoin d'environ 100

Texte et photos: Jacques Guay

journées — hommes d'ici le début de l'automne pour aménager la nouvelle serre qui permettra l'an prochain de doubler la production.

Pierre Allard, l'animateur-maison, est optimiste. Les offres d'aide sont nombreuses et la souscription dépasse présentement les \$43,000 l'objectif initial étant de \$30,000.

"Les deux tiers nous sont parvenus de lecteurs du JOUR," souligne-t-il. Et coïncidence les quatre bénévoles présents déclaraient avoir appris l'existence de la coop-Tomate dans le JOUR.

Les lieux ont bien changé depuis ma première visite au printemps 1974. C'était alors un peu la désolation même si la première tomate était sur le point de mûrir. A la suite d'un sabotage commis durant l'hiver deux des serres de la grande corvée menaçaient ruine et une partie de la récolte avait gelé.

Cet été, une serre est encore envahie de plants qui atteignent plus de six pieds et qui sont fournis de beaux fruits charnus dont plusieurs font plus d'une livre.

A l'entrée du terrain un kiosque offre des tomates en vente aux touristes et amis qui se font de plus en plus nombreux dans ce village voué à l'oubli après un faux festival-pop qui l'avait scandaleusement sorti temporairement de l'ombre en 1970.

Plus de 70% de la production est présentement écoulé à Manseau, le reste à Plessisville et au Cooprix de Sainte-Foy mais on prévoit mettre sur le marché plus de 50,000 livres de tomates en 1976 et étendre la zone desservie.

Dès lors la Coop-Tomate de Manseau fera partie des dix plus gros producteurs de tomates en serre du Québec.

au jour le jour

MONTREAL
 Au Café Le Grenier, 710, Saint-Germain, V. Saint-Laurent, 747-6133, le chansonnier Carole Dupuy, à 20h30. Entrée: \$0.50.
 Au Square Dominion, à 20h15, concert ethnique Campbell (Ukraine).
 Au Parc Molson, à 20h15, concert de variétés (Claude Soulyk et ses musiciens).



Les bénévoles qui veulent aider les coopérateurs de Manseau à installer leur nouvelle serre n'ont qu'à apporter leur tente; ils peuvent s'installer sur le terrain, on leur fournira les trois repas.

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE - CHARLESBOURG - N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT - VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX - BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

\$18 pour 3 mois \$36 pour 6 mois \$72 pour 12 mois

NOM:

ADRESSE:

VILLE: TEL.:

LE JOUR

387 boul. Lebeau, V. St-Laurent
331-8961

Les Métallos demandent une enquête sur l'Iron Ore

(LE JOUR) — La compagnie Iron Ore est prise à partie par ses employés à Sept-Iles et à Labrador City. A Sept-Iles, il s'agit de 46 Montagnais que la compagnie a décidé de congédier parce qu'ils sont en "journées d'étude" depuis une semaine. A Labrador City, ce sont les Métallos qui demandent une enquête sur les agissements de la compagnie. Cinq Métallos interviennent d'ailleurs des poursuites au criminel contre le directeur général de la compagnie sur la Côte-Nord, M. Mike Monaghan, pour assaut et voies de fait.

Selon ces travailleurs, M. Monaghan les a bousculés et insultés alors qu'ils étaient dans la salle à dîner ("lunch room") de leurs lieux de travail. Cet incident met en lumière le climat de tension aigue qui existe entre la compagnie et les travailleurs depuis quelque temps, déclare M. Clément Godbout, coordinateur des Métallos sur la Côte-Nord.

Selon M. Godbout, la compagnie Iron Ore est devenue intransigente et s'engage sur une pente glissante qui a pour effet de détériorer les bonnes re-

lations de travail, "à tel point, a-t-il dit, que nous allons demander au gouvernement du Québec et de Terre-Neuve de faire enquête sur les agissements de cette compagnie de la Côte-Nord. Qu'il s'agisse des endroits où les travailleurs prennent leur lunch, de la qualité de la vie, des repas chauds, la compagnie ne respecte pas ses engagements. A cela, il faut ajouter la super-surveillance de la compagnie qui maintient un personnel d'un contremaître par moins de 4 travailleurs.

C'est une situation que les travailleurs ne peuvent plus endurer", a dit M. Godbout.

M. Godbout a raconté qu'à Labrador City, le 12 juillet dernier, les 2,000 travailleurs de l'Iron Ore avaient déclenché un arrêt de travail pour protester contre le congédiement de 4 de leurs compagnons. Après les négociations, les 4 travailleurs ont été réembauchés et tous les syndiqués sont retournés au travail. La compagnie, après avoir obtenu une injonction, a congédié 7 des nombreux syndiqués qui avaient participé à l'arrêt de travail. Un d'entre eux a été réembauché et le syndicat a porté les autres causes à l'arbitrage.

L'injonction obtenue par la compagnie à Labrador City est en vigueur jusqu'au 15 août.

"Lorsqu'on s'aperçoit que la compagnie affiche une attitude de mépris profond à l'endroit de ses employés, a dit M. Godbout, personne ne se surprend que le roulement de main-d'oeuvre soit fort élevé à Labrador City et que la compagnie tente de recruter des travailleurs en Europe".

Les Métallos de l'Iron Ore sur la Côte-Nord doivent tenir très bientôt des réunions pour évaluer la détérioration du climat des relations de travail, détérioration attribuable, selon le syndicat, à l'attitude méprisante de la compagnie.

Les Montagnais a Sept-Iles

Par ailleurs, la même compagnie à Sept-Iles, a décidé de congédier les 46 Montagnais à son emploi qui, depuis une semaine, sont en journées d'étude pour examiner les politiques d'avancement jugées discriminatoires de cet employeur. La décision

de la compagnie a provoqué un appui inconditionnel de l'Association des Indiens du Québec à ses membres de Sept-Iles.

Le congédiement des 46 Montagnais n'a toutefois pas semblé émousser leur combativité puisqu'ils affirmeraient, mercredi, qu'ils iraient "jusqu'au bout", même s'ils n'ont pas été appuyés jusqu'ici vraiment par leurs collègues de travail de race blanche, au sein de la même entreprise.

Les 46 Montagnais protestent fondamentalement contre le fait qu'ils n'ont pas le droit de postuler des emplois qui leur feraient dépasser le sixième échelon de salaire prévu par la convention collective en vigueur. Cette convention prévoit 17 catégories de salaires. Les examens possibles d'améliorer leur avancement leur sont interdits.

En plus de s'attaquer au principe de cette pratique discriminatoire, qui serait consignée selon eux dans une annexe de leur convention collective — ce que contestent les Métallos — les 46 Montagnais demandent de pouvoir passer les tests requis dans leur langue.

Le JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32. par six mois et \$18.00 par trois mois. Edition du samedi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédacteur en chef: Yves Michaud

Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante

Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau.

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoints: Jean-Noël Bilodeau, Henri Jalbert.

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Maurice Giroux, Jean Chartier, Pierre Sormany, Antoine K. Char, Jacques Keable.

Informations générales: Paule Beaugrand-Champagne, Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Jean-Marc Desjardins, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur, Pierre Vallières.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Contrôleur: Jean-Pierre Nepveu

Comptable: Ginette Roy

Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage: Michel Gagné Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault

Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay,

Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy

Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

Le JOUR

les
échos
du
jour

A Saint-Hyacinthe La famille Lafrance sème la terreur avec la complicité de la police

—Fernand Daoust

par Guy Rochette

«La famille Lafrance sème la terreur à Saint-Hyacinthe avec la complicité de la police municipale. On se croirait au bon temps du Far-West.» Cette accusation a été portée hier par le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, parce que, dit-il, des faits graves et troublants marquent la grève présentement en cours à la compagnie d'embouteillage Lafrance & Fils de Saint-Hyacinthe.

Les dix employés syndiqués de Lafrance & Fils de Saint-Hyacinthe, embouteilleur local de Kik Cola, Orange Crush, Gurd's et Canada Dry, sont en effet en grève depuis le premier juillet dernier. Ces travailleurs, nouvellement syndiqués, tentent présentement de négocier leur première convention collective et sont, selon M. Daoust, victimes de violence et d'intimidation de la part de l'employeur.

Selon le représentant syndical, deux des propriétaires de la compagnie d'embouteillage, les frères André et Jacques Lafrance ont assailli à deux reprises, en plein centre-ville de Saint-Hyacinthe, M. Richard Langelier, journaliste au journal local l'Amorce et reconnu pour sa sympathie à l'endroit des grévistes de Lafrance & Fils. Appelée sur les lieux, la police aurait, selon M. Langelier, exécuté l'ordre d'un des frères Lafrance qui lui ordonnait d'arrêter M. Langelier.

Le président de ce syndicat, M. Claude Turcotte, affirme avoir lui aussi été victime d'intimidation. Suivi en automobile par les deux frères Lafrance, M. Turcotte, craignant pour sa sécurité, se rend directement au poste de police. Les deux frères Lafrance le suivent et, dit-il, ordonnant aux policiers de

fouiller l'automobile du gréviste et d'y confisquer les 600 collants incitant au boycottage des produits de la firme d'embouteillage et de distribution de «liqueurs douces». Les policiers de Saint-Hyacinthe, de dire M. Turcotte, exécutent les ordres.

Les représentants syndicaux citent encore d'autres cas d'intimidations et d'interventions de la police, tout en ajoutant que les frères Lafrance accompagnent leurs camions de distribution avec une carabine sur le siège de leur automobile. De plus, ajoutent-ils, des agents armés de l'agence Maska suivent continuellement les camions de la compagnie Lafrance & Fils.

Tous ces faits incitent les représentants de ce syndicat, membre de l'Union canadienne des travailleurs unis des brasseries et liqueurs douces (FTQ), à demander

l'intervention auprès des autorités municipales des citoyens de Saint-Hyacinthe pour que «cesse cette complicité policière avec un employeur sans scrupule». Ils comptent bien aussi intensifier la campagne de boycottage entreprise auprès des marchands de la région de Saint-Hyacinthe.

Ces nouveaux syndiqués de l'entreprise Lafrance & Fils luttent pour obtenir la parité de salaire avec leurs confrères travaillant pour des embouteilleurs concurrents de Saint-Hyacinthe. Avant la grève, 5 des 13 employés ne gagnaient même pas le salaire minimum. Les routiers distribuant les «liqueurs douces» réclament \$140 par semaine avec en plus une commission de \$0.06 par caisse vendue. Quant aux employés travaillant à l'intérieur de l'usine d'embouteillage ils réclament \$3.90 l'heure.



«Attention on travaille pour vous». Tel est le slogan que l'on pourra lire sur les panneaux du ministère des Transports dévoilés hier à Montréal, Trois-Rivières, Québec et dans nombres d'autres villes. Ces panneaux sont installés là où se trouvent les chantiers routiers. Les automobilistes sont donc invités à redoubler de prudence aux abords de ces chantiers.

\$116 millions pour les Jeux Malgré le RCM, les crédits sont acceptés

Le conseil municipal de Montréal a approuvé mercredi soir des crédits supplémentaires de \$116 millions pour les préparatifs des Jeux olympiques, malgré l'opposition du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Le RCM, par la voix du conseiller Paul Cliche, avait demandé que l'octroi des crédits soit assorti d'une condition: que le pouvoir municipal présente et fasse adopter un plan de financement des Jeux. En ce moment, les estimés laissent un écart de quelque \$300 millions entre les dépenses et les revenus reliés aux Jeux, et rien n'assure que ce déficit ne devra pas être entièrement assumé par les contribuables montréalais.

Les nouveaux crédits portent à près de \$612 millions les sommes engagées par la Ville dans les Jeux.

Le conseiller Cliche a attaqué l'idée même des Jeux, soutenant que l'olympisme ne valait guère mieux que le professionnalisme dans le sport, et comparant les «booms» économiques artificiels créés par l'Expo et les Jeux aux églises somptueuses dans lesquelles on canalise naguère les épargnes des Québécois.

M. Cliche a souligné que Toronto, avec une politique municipale plus humaine, n'en connaissait pas moins une croissance économique supérieure à celle de Montréal.

Après l'adoption des crédits de \$116 millions, le conseil a poursuivi l'étude d'un ordre du jour qui compte une centaine d'articles. On a appris notamment qu'à l'avenir de légères pentes seront aménagées sur les trottoirs aux intersections pour faciliter le déplacement des handicapés qui circulent en chaise roulante. La prochaine séance du conseil est prévue pour 20 heures lundi.

Viscardi libéré

(LE JOUR) — Michel Viscardi, que la police détenait pour interrogatoire, a été libéré hier après-midi sans qu'aucune accusation ait été portée contre lui.

Michel Viscardi, que l'on avait d'abord cru mort dans l'affaire du Gargantua, éprouve depuis cette aventure des difficultés avec la police dont la publicité autour «des suspects» qu'elle recherche pourrait causer des préjudices à des personnes n'ayant rien à voir avec des crimes non encore résolus.

Depuis un mois environ, selon Me Schoofey, trois personnes ont été détenues en vertu de mandats émis par des coroners sans qu'elles aient comparu. Aux yeux de Me Schoofey, il y a là abus. A son avis, la loi du coroner devrait être modifiée afin que désormais les avocats puissent seuls devenir coroner, que les coroners interrogent les policiers avant d'émettre un mandat et enfin qu'une personne ne puisse être détenue plus de 48 heures sans comparaître.

Les Béland avouent

SHERBROOKE (PC) — Dans un geste-surprise, les frères Béland ont avoué, hier, être les auteurs du rapt de Mme Lina Blanchet, le 24 juin dernier, à Rock-Forest.

Fernand, 36 ans, et Jean-Marc Béland, 24 ans, avaient tout d'abord nié leur culpabilité et ils avaient été cités à leur procès, à la suite de l'enquête préliminaire.

Devant le juge Benoît Turmel, en Cour des sessions, ils ont révisé leurs positions, et ont admis avoir kidnappé la femme du magnat de la margarine, pour réclamer une rançon de \$ million.

Ils comparaitront à nouveau devant le tribunal le 22 août, afin de faire des représentations avant le prononcé de la sentence.

Vous savez tous que le «federal government» s'approprie lentement tous les terrains disponibles dans la région de Hull, question de créer une capitale «nationale» regroupant à la fois Ottawa et tout ce que notre «bon gouvernement Bourassa» voudra leur donner pour une bouchée de pain.

Mais ça c'est du connu. Du déjà vu. De la vieille histoire, quoi! Toujours est-il qu'en chassant l'industrie de la région de Hull et en créant par le fait même des villes-dortoirs le gouvernement centralisateur sait ce qu'il fait. Il ne songe qu'à s'approprier notre territoire national. Après le Labrador, bien gentiment donné à Terre-Neuve, l'Outaouais pour ces messieurs du fédéral.

Et comment est-ce que ça se passe dans ces territoires québécois maintenant sous la main du Trudeau, MacDonald et Cie? Eh bien! dans le parc national de la Gatineau, près de Hull, ce sont les RCMP qui patrouillent et ils n'ont même pas la décence d'avoir des plaques d'immatriculation de la «belle province». Ils viennent d'Ontario, avec des plaques d'Ontario et, le plus souvent, la langue de l'Ontario.

Et si vous voulez vous acheter un quotidien dans ce beau grand parc fédéral, vous n'y trouverez que des journaux d'Ontario, le Ottawa Citizen, le Ottawa Journal et le Droit, encore une fois d'Ottawa. Pas un seul journal québécois.

Le dénommé Henri-François Gauthier, chez du NDP-Québec (prononcer Hen-Pi-Di-Quebek) déclare dans la Patrie de cette semaine que «libéraux et péquistes, c'est du pareil au même». Maintenant qu'il a fait son travail, il pourra, l'âme en paix, aller prêcher la bonne parole ailleurs.

Sauvons Montréal lance une campagne de restauration

par Alain Duhamel

A Montréal, la restauration des maisons demeure une entreprise ardue tandis que la démolition de logements semble plus facile.

Dans les vieux quartiers de la ville, l'administration municipale permet plus la démolition de logements qu'elle n'entreprend de restauration. De 1970 à 1974, la ville de Montréal a laissé détruire 9.500 logements et n'en a restaurés que 3.009.

Face à cette situation, qui a pour effet de diminuer le stock des logements bon marché particulièrement dans les quartiers en périphérie des grandes zones de développement, le mouvement Sauvons Montréal, avec la participation de coopératives de logement et de groupes

de citoyens, lance une campagne en vue de sensibiliser le public et les gouvernements à la restauration des vieux logements.

Jusqu'à ce jour, les tentatives de groupes de citoyens pour conserver leurs logements, les améliorer et les soustraire aux spéculateurs, se sont heurtées aux bureaucraties des gouvernements provincial, fédéral et de la municipalité, aux difficultés économiques et à la faiblesse des programmes publics d'aide à la restauration.

Plusieurs groupes, tels les citoyens de la rue Saint-Norbert, la coopérative de logements de Pointe-Saint-Charles, des jardins côte Saint-Luc, Rénovation Saint-Louis, Sauvons Jeanne Mance, éprouvent toutes les difficultés au monde à bénéficier des pro-

grammes de la Société centrale d'hypothèques et de logement et de la ville de Montréal. Pendant ce temps, les démolisseurs et les constructeurs de grands édifices luxueux ont tout loisir de faire ce qu'ils veulent.

«L'inadéquation des politiques gouvernementales par rapport aux besoins sociaux en matière de logement et les blocages de la bureaucratie administrative ont jusqu'à maintenant freiné l'initiative et les propositions concrètes que ces groupes ont avancées comme solution au problème du logement dans leur milieu» affirme le mouvement Sauvons Montréal.

La campagne de sensibilisation se double d'un second objectif, celui d'organiser les citoyens afin qu'ils prennent possession de leurs logements et les

administrent eux-mêmes. «Dans le contexte actuel, les alternatives au développement urbain doivent reposer sur les résidents des quartiers, qui veulent de plus en plus préserver et améliorer la qualité de leur environnement».

Au cours des prochaines semaines, la campagne comprendra la publication de deux documents de travail destinés aux groupes désireux de s'organiser, un manifeste sur le logement à Montréal et enfin, au mois de septembre, en collaboration avec les groupes des quartiers, un colloque sur la situation du logement à Montréal.

Entre temps, Sauvons Montréal exposera auprès des gouvernements fédéral et provincial et auprès de la ville de Montréal son point de vue sur la situation du logement.

Colloque de «penseurs» libéraux au Mont-Gabriel à la fin d'août

QUÉBEC (PC) — Le Parti libéral du Québec tiendra un troisième «colloque de penseurs» au mont Gabriel, dans les Laurentides, les 22, 23 et 24 août prochains.

Le colloque, qui aura pour thème «Le Québec des années '80», fait suite aux rencontres de la Maison Montmorency, en 1968, et à celle du mont Orford, en 1973.

Il réunira les ministres et des députés libéraux, les membres du Conseil de direction du parti, des représentants de la

Commission féminine et de la Commission jeunesse, des universitaires et des invités représentant les groupes sociaux, économiques et culturels de toutes les régions du Québec.

La liste des conférenciers comprend six Canadiens et cinq étrangers.

Le colloque comprendra, vendredi soir, un atelier sur les relations humaines; samedi matin, un atelier sur le travail et, durant l'après-midi, un autre sur la famille. La ma-

tinée de dimanche sera consacrée à un deuxième atelier sur les relations humaines.

«Le Parti libéral du Québec veut continuer d'apporter une contribution de première valeur à l'évolution du Québec d'aujourd'hui et de demain», a déclaré hier le premier ministre Robert Bourassa, en annonçant la tenue du colloque.

«Le Parti libéral du Québec a été celui qui a

permis au Québec de prendre son envol décisif et d'entrer de plain-pied au début des années '60 dans la construction d'une société moderne et dynamique.

«C'est notre formation politique qui a à faire face depuis 1970 aux exigences économiques, sociales et culturelles de l'heure», a dit M. Bourassa, ajoutant que son parti devait être prêt à répondre aux exigences des années '80.

Candiac

Maisons pour livraison immédiate ou sur commande
De \$25,000 à \$60,000

5 constructeurs de maisons de qualité

ILLUSTRÉ

LES CONSTRUCTIONS SUDIAC INC.
632-0561

Décoration 5918

Décoration intérieure
Service à domicile
Tapisserie, draperie

5918 rue St-Hubert, Montréal

Tél. 273-8351

Modèle AGTE604F
4000 BTU/h., 115 volts, 7 ampères

Valeur imbattable à ce prix de \$139.95

quantité limitée premiers arrivés, premiers servis

On peut le brancher dans toute prise de courant standard de 115 volts, avec mise à la terre, conforme au code électrique de votre localité.

La commande séparée pour les deux vitesses de ventilateur vous assure un fonctionnement silencieux pour la nuit.

DIMENSIONS DU BOÎTIER: largeur, 20-1/2"; hauteur, 14-1/2"; profondeur, 10-1/2" (ajoutez 3/8" pour la grille)

prestige

AMEUBLEMENT G. LEROUX LTEE

4225, rue de la Roche Montréal 521-2192

Objections à l'usage du français dans l'aviation

... des sentiments purement émotifs

—Charles Bédard

VANCOUVER (PC) — Les objectifs que soulevaient certains pilotes quant à un usage limité du français par les contrôleurs de la circulation aérienne dans certaines régions du Québec ne sont que le fruit de sentiments purement émotifs, selon M. Charles Bédard, délégué du Canada auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale OACI.

Le Dr Bédard et d'autres personnalités de l'OACI sont à Vancouver à l'occasion de la deuxième conférence aérospatiale mondiale, qui se déroule parallèlement au salon aérien de la localité voisine d'Abbotsford.

M. Bruce Yake, vice-président de l'Association des pilotes de ligne canadiens, a déclaré devant la conférence, mardi, que le bilinguisme et la menace d'actes insensés de la part d'hommes politiques posent un danger pour l'aviation civile au Canada. M. Yake a ajouté qu'au fil des années, quelques Canadiens français "dissidents" ont enfreint aux règlements en vigueur en

faisant usage du français dans les communications aéronautiques, se prévalant ensuite des dispositions de la loi sur les langues officielles pour justifier leur "indiscipline".

Le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, a permis que les règlements soient ainsi ignorés et est à l'origine d'une étude de la demande relative aux communications aéronautiques en français, étude désignée rapport Bilcom, a poursuivi M. Yake.

Toujours selon M. Yake, le groupe d'étude qui a rédigé ce rapport Bilcom n'a même pas tenu compte des résultats de ses propres recherches et a supprimé certaines données statistiques avant d'en arriver à recommander l'usage du français comme seconde langue de travail des contrôleurs de la circulation aérienne dans certaines régions du Québec.

Comme en France?

M. Marchand, a-t-il poursuivi, n'a même pas attendu le rapport Bilcom

français sur une base dite expérimentale.

"Nous voici donc devant une situation, à Québec et Sept-Îles en particulier, qui présente une combinaison dangereuse de vols à vue et aux instruments, et dans laquelle ces deux genres de vols font souvent appel à des langues différentes", a affirmé M. Yake. M. Yake a indiqué d'autre part que le groupe d'étude a sondé tous les pilotes brevetés du Québec et a obtenu une réponse favorable à 70 pour cent à un usage exclusif de l'anglais dans les communications aéronautiques. En outre, 84 p. c. des pilotes interrogés auraient affirmé leur intention de continuer à employer l'anglais même si le français devait être officiellement autorisé. Le Dr Bédard a déclaré pour sa part qu'il regrette l'introduction d'un élément émotif dans cette question de bilinguisme: "Notre préoccupation première doit être la sécurité et je ne crois pas que l'emploi du français mette en danger cet intérêt essentiel."

"Personne ne prétend que tout contrôleur de la circulation aérienne du Québec ne pourra pas parler l'anglais autant que le français ou que toute condition exigeant des contrôleurs de la circulation aérienne du Québec ne pourra pas parler l'anglais autant que le français ou que toute condition exigeant des contrôleurs francophones sera étendue à des régions du pays où le français n'est pas courant".

Le Dr Bédard a précisé que la situation au Québec évoluera vers celle qui prévaut actuellement en France, où le français est employé pour les vols intérieurs alors que l'anglais sert dans les communications avec les avions étrangers.

Le délégué de la France à l'OACI, M. Yves Lambert, a souligné à ce propos qu'en raison de la coexistence des vols intérieurs et internationaux, la moitié environ des communications aéronautiques se font en anglais dans la majorité des aéroports français.

Air Canada réduit ses tarifs pour ses vols en sol canadien

(PC) — Air Canada a annoncé hier son intention d'accorder des réductions de tarif spectaculaires afin d'encourager les voyages par avion au Canada.

Sous réserve de l'approbation fédérale, la compagnie entend consentir une réduction sans précédent de 35 p.c. sur les tarifs excursion court et long-courriers au Canada. Ces tarifs, offerts à tous les voyageurs, entreront en vigueur le 8 septembre. A la même date, le tarif Jeunesse en attente sera révisé, la réduction accordée passant à 50 p.c. au lieu des 20 p.c. actuels.

En annonçant ces changements, M. John McGill, vice-président au marketing, a expliqué que la conjoncture économique actuelle avait fait baisser dans le monde entier le trafic des compagnies aériennes et que la décision d'Air Canada avait pour but de stimuler le marché au cours de l'automne et de l'hiver, saisons normalement plus creuses.

D'après M. McGill, les nouveaux tarifs seront une incitation au voyage, surtout si l'on tient compte du fait qu'ils arrivent à un moment où le prix de la plupart des denrées qui contribuent au coût de la vie continue à monter. Les réductions seront particulièrement importantes pour les personnes âgées et les personnes à revenu

fixe, qui pourront voyager avec réservations à moins des deux tiers du prix normal.

Exemple

Comme exemple des nouveaux tarifs long-courriers, il sera possible de voyager entre Toronto et Vancouver aller-retour avec place réservée pour la modique somme de \$204, ce qui fait \$102 pour chaque sens. Actuellement le prix en classe économique est de \$157 aller-retour ou \$314 aller-retour. Le nouveau tarif excursion long - courrier, destiné avant tout aux vacanciers, s'applique aux trajets entre deux points distants d'au moins 700 milles et est offert sur tous les vols réguliers du 8 septembre au 31 mai, sauf pendant les heures de pointe du samedi et du dimanche et pendant les congés nationaux. Il comporte une réduction de 35 p.c. et la durée de l'excursion doit être de 10 à 30 jours.

Pour illustrer l'économie offerte sur les lignes court-courriers, le prix aller-retour Toronto-Montréal en économique est de \$84. Au nouveau tarif excursion de week-end, le prix sera de \$55, ce qui fait \$27,50 pour chaque sens. Le nouveau tarif de week-end s'applique aux trajets entre deux points distants de moins de 700 milles effectués par les vols réguliers du week-end, c'est-à-dire le

samedi et le dimanche jusqu'à minuit. La seule condition est que le voyage dans un sens doit commencer pendant le week-end.

Ce tarif offre également une réduction de 35 p.c. sur le prix normal et économique et est offert du 8 septembre au 30 mai, sauf pendant certaines périodes de congés.

Les jeunes

Les jeunes de 12 à 21 ans qui voyagent sans réservation profiteront dorénavant d'une réduction de 50 p.c. au lieu des 20 p.c. actuels. Le nouveau tarif sera en vigueur à titre d'essai, pour les vols réguliers, du 8 septembre au 31 décembre à l'exception des vendredis et des dimanches.

M. McGill a déclaré que les nouveaux tarifs réduits se classent parmi les plus bas de leur catégorie dans l'industrie. "Nos prix correspondent à des tarifs sans prestations en vol, dit-il, et pourtant nous continuons d'offrir ces prestations". Il a souligné en outre qu'il va ainsi être possible en 1975 de faire par avion l'aller-retour Halifax-Vancouver pour \$261 quand il en coûtait \$401 en 1970. Le vice-président s'est demandé pour combien de produits au Canada on pouvait afficher une telle stabilité des prix au cours du dernier quart de siècle.

"Il n'est pas certain que les tarifs réduits renverseront la tendance décroissante du trafic aérien, mais nous devons faire l'impossible pour stimuler la demande. Nous avons toujours encouragé le transport à bas prix en tenant compte de la rentabilité et de la qualité du service. Les réductions proposées s'inscrivent dans cette ligne de conduite générale".

Faisant allusion au rapport entre les nouveaux tarifs réduits et l'augmentation générale consentie récemment à la Compagnie, M. McGill a fait remarquer que le redressement des tarifs survenu en mai visait à contrebalancer l'escalade des prix, en particulier celui du carburant. "Sur le marché hautement concurrentiel du transport aérien, dit-il, les frais d'exploitation ne diminueront pas; c'est pourquoi il faudra s'attendre périodiquement à des hausses tarifaires générales. Toutefois, si nous parvenons à un coefficient de remplissage suffisamment élevé en dehors des périodes de pointe, grâce aux réductions actuelles, il se pourrait que la fréquence et l'importance des futures hausses des tarifs diminuent considérablement".

La demande de réductions tarifaires sera déposée auprès de la Commission canadienne des transports le vendredi 8 août 1975.

CFOM disparaît aujourd'hui

Radio-Canada diffusera en anglais à Québec

(par J-P T) — Que les anglophones de la région de Québec se rassurent: ils continueront à avoir leur poste de radio. Car, si CFOM disparaîtra effectivement des ondes aujourd'hui, c'est pour être immédiatement remplacé par le réseau anglais de Radio-Canada. Une entente conclue ces jours-ci entre la Société Radio-Canada et Goodwill Broadcasters Limited, exploitants de la station CFOM, a en effet permis à la Société de la couronne de louer les installations de transmission de CFOM.

Cette entente, qui doit au préalable recevoir l'approbation du CRTC, entrera en vigueur aujourd'hui à 17 heures. A ce moment, la station de Radio-Canada, ainsi que les émissions régionales produites par la

station CBM de Montréal. Ces dernières seront cependant modifiées de façon à inclure des sujets d'intérêt particulier pour les auditeurs de la ville de Québec.

Ainsi, note un communiqué de Radio-Canada, "les auditeurs de la capitale provinciale continueront à recevoir des émissions en langue anglaise." Par la même occasion, les émissions en langue anglaise de Radio-Canada rejoindront ainsi les auditeurs de la seule des dix capitales provinciales à ne pas être desservie par la Société de la couronne. On nous assure que cette mesure n'était cependant pas prévue dans le fameux plan de développement de Radio-Canada que le ministre L'Allier avait dévoilé il y a quelques mois.

Radio-Canada espère pouvoir entreprendre éventuellement la production de bulletins de nouvelles locales, ainsi que d'émissions de service public à Québec même. Elle entend profiter pour ce faire des installations existantes de la station française CBV. Mais la Société Radio-Canada se propose de demander prochainement au CRTC l'autorisation de construire ses propres installations de transmission en langue anglaise, qui se substitueront alors à celles de CFOM.

CFOM était la seule radio de langue anglaise à desservir la ville de Québec. Il y a deux ans, elle était obligée de renvoyer son unique journaliste; et depuis, elle ne program- mait plus que de la musi-

que. Ce qui, paradoxalement, lui avait permis de voir remonter sa cote d'écoute. Son auditoire se recrutait à 87% dans la population francophone qui semblait apprécier tout particulièrement sa programmation de musique pop et de rock.

Cette programmation ne respectait cependant pas les exigences du CRTC en matière de programmes de nouvelles et d'affaires publiques. Les actuels propriétaires de CFOM ont essayé, il y a plusieurs semaines, de vendre la station. La transaction avait été bloquée par le CRTC lorsque les éventuels acheteurs firent savoir qu'ils n'entendaient pas effectuer de changement à la programmation de CFOM.

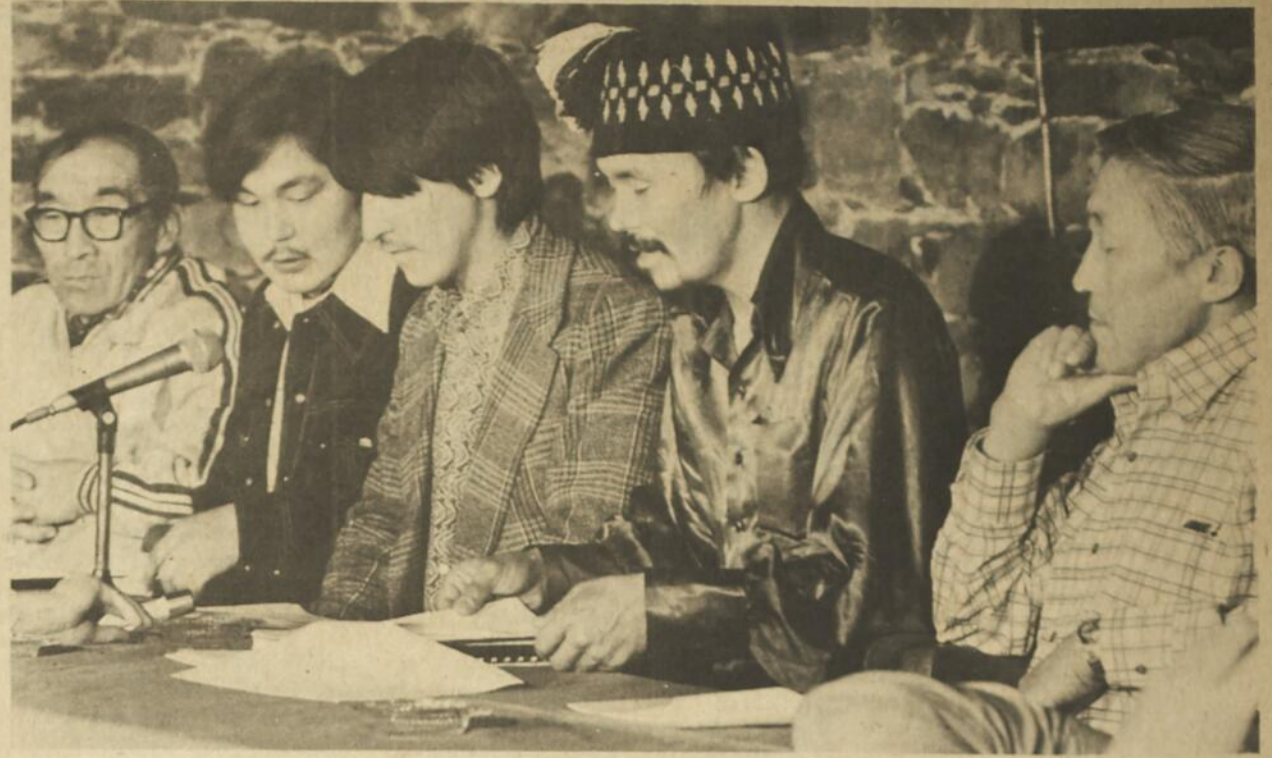


Photo Antoine Desjardis

Les citoyens de Povungnituk, qui défendent leur territoire et leur pays, sont venus à Montréal le 21 mars dernier expliquer leur position aux Québécois. Cette photo a été prise au cours de leur conférence de presse.

A Povungnituk

Les Inuits dénoncent l'entente avec Québec

par Pierre Tanguay

Un nombre de plus en plus croissant d'Inuits du Nouveau-Québec remettent en question la fameuse entente de principe intervenue en novembre dernier entre le gouvernement québécois et l'Association des Inuits du Québec, au nom de tous les Inuits, et conteste même la représentativité de cette association qui parle en leur nom. Par ailleurs, on parle de plus en plus d'un gouvernement régional pour le nord du Québec, chez les Inuits.

Si l'entente finale qui devrait sceller à jamais le sort des Inuits du Nouveau-Québec et des Cris de la Baie James par l'échange des droits qu'ils possèdent sur cette partie du Québec contre des compensations matérielles de la part du gouvernement québécois était malgré tout signée le 1er novembre prochain, elle pourrait bien être, dans le cas des Inuits du moins, une répétition des fraudes passées déguisées sous forme de "traités". Elle serait alors conclue en toute "légalité" mais sans l'accord véritable des Inuits, au contraire malgré eux.

C'est ce qui se dégage du reportage de la journaliste Armande Saint-Jean, présenté hier sur les ondes de Radio-Canada à l'émission radiophonique Présent national.

Mlle Saint-Jean revient d'un séjour de quelques jours à Povungnituk, bastion de l'opposition à

l'entente de principe, où elle a rencontré plusieurs artisans du mouvement qui se dessinent depuis mars dernier contre toute forme de cession de droits ancestraux aux blancs en échange de sommes d'argent.

Povungnituk, on s'en souviendra, est un village inuit de la Baie d'Hudson de 800 habitants, qui représente le quart de la population inuite du Québec. En mars dernier, les autres villages, après avoir pris finalement connaissance des termes de l'entente de principe survenue trois mois plus tôt (ils ont dû eux-mêmes, à leurs frais, faire traduire dans leur langue le texte de l'entente que le gouvernement québécois avait omis de leur remettre) dénonçaient le tout, se retirèrent de l'Association des Inuits du Québec en lui interdisant de parler en leur nom et envoyaient une délégation de cinq personnes à Montréal, pour expliquer aux blancs qu'on était tout simplement en train de leur voler leur pays ou du moins qu'on voulait leur acheter pour pas cher.

Les gens de Povungnituk ne sont plus seuls. Il y a deux semaines, dans le village de Saglouk en Ungava, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association des Inuits, des représentants de trois autres villages inuits du Nouveau-Québec (il y en a treize en tout) rencontraient pour la pre-

mière fois ceux de Povungnituk. Dans les villages de Inocdjouap, de Akudlivic et Ivujvik, on ne dénonce pas encore l'entente de principe survenue dans la foulée de la réalisation du "projet du siècle" et souhaitée par un gouvernement qui voulait avoir les mains libres dans le nord de la province pour un développement futur.

On ne dénonce pas encore mais on s'interroge grandement cependant sur la valeur de cette entente et de nouvelles rencontres sont prévues avec les gens de Povungnituk.

L'entente a pour effet d'enlever aux autochtones la presque totalité de leurs droits sur un territoire de 250.000 milles carrés ne leur laissant comme territoire véritablement autonome (ou réserve?) qu'environ 2.000 milles carrés pour les Cris et 3.250 milles carrés pour les Inuits (1 mille carré par individu). En échange de cette perte de droits, les autochtones recevraient 150.000.000 de dollars plus 60.000.000 de dollars pour le droit d'exploiter les mines qui se trouvent là. Le paiement de ces sommes versées par Ottawa et le Québec seraient étalés sur une dizaine d'années. Les opposants à l'entente affirment que c'est se vendre pieds et poings liés à un gouver-

nement étranger qui contrôlerait totalement leur avenir et leur développement. Ils revendiquent donc pour eux-mêmes un gouvernement régional pour tout le nord du Québec. Le député libéral de Mont-Royal à Québec, M. John Ciaccia, ex-sous-ministre fédéral des Affaires indiennes et chargé par le premier ministre Bourassa de négocier avec les autochtones, s'est rendu il y a deux semaines à l'assemblée de Saglouk. Il semble toutefois qu'il n'ait pu prendre contact vraiment avec la population, les membres de l'exécutif de l'Association des Inuits ayant monopolisé tout le temps son attention.

Cette association a été fondée en 1971 de par l'initiative non pas des Inuits mais du gouvernement fédéral et a à sa tête M. Charlie Watts, un Inuit qui a vécu longtemps dans le sud et qui est considéré par certains comme assimilé aux Blancs.

L'association a, après l'annonce du projet de la Baie James par M. Bourassa, fait signer par tous les Inuits ce qui semblait être une pétition en faveur des Cris de la Baie James. En fait, l'association s'est servi de la pétition comme d'un mandat en sa faveur pour les négociations qui s'annonçaient avec Québec.

Kissinger sera à Montréal, lundi

(par G.R.) — Le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger sera à Montréal lundi prochain et il prendra la parole devant les délégués du congrès de l'Association du barreau américain. Ce congrès, ouvert hier à Montréal, réuni plus de 6000 délégués en provenance des Etats-Unis.

De nombreuses personnalités du monde politique et judiciaire participeront à ces assises. C'est ainsi que l'on notera la présence d'un grand nombre de ceux qui ont fait les manchettes lors du scandale du Watergate: Léon Jaworski, John Sirica, Peter Rodino, James St. Clair.

Quant à M. Kissinger, il doit arriver à Montréal lundi matin, entretenir les délégués de droit international, rencontrer le maire Drapeau, visiter le chantier olympique et retourner, le soir même à Washington. Outre la présence de M. Kissinger et des autres célèbres personnalités déjà nommées, il faut aussi noter la présence de ce congrès du directeur du FBI, Clarence Kelly, de l'évangéliste Billy Graham, du journaliste Jack Anderson, de l'astronaute Alan Bean et du cosmonaute soviétique, A.V. Filipchenko.

L'Association du bar-

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL

L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler.

Tél: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec

SCRIBEC

45 est. rue Jarry,
Montréal

387-2486

Secrétariat
Dactylographie
Impression

Photocopie Xerox

1-4	11c
5-10	8c
11-16	7c

copies du même original

17-30	6c
31-49	5c
50-70	4c

Format légal et papier couleur: 20% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3,50	4,35
200	4,85	5,95
300	5,85	7,30
400	7,00	8,20
500	8,15	10,20
1000	11,70	14,60
5000	49,00	61,75

hec

ADMINISTRATION

PROGRAMMES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES
1^{er} ET 2^e CYCLE
COURS DU SOIR
ET
SESSIONS INTENSIVES

CERTIFICATS — DIPLÔMES — BACCALAURÉATS

• Marketing	• Production
• Administration	• Comptabilité
• Approvisionnement	• Gestion financière
• Gestion du design	• Gestion d'entreprise
• Gestion du personnel	• Relations patronales-ouvrières

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION
École des Hautes Études Commerciales
5255 avenue Decelles, Montréal
Tél.: 343-4440

INSCRIPTION EN PERSONNE
du 11 au 22 août

l'économie

Les bénéfices des 25 pétrolières retombent à \$2.3 milliards

Les bénéfices des compagnies pétrolières américaines n'ont augmenté que de 11,1 pour cent au cours des deux dernières années, indique une étude publiée hier par l'Institut américain du pétrole (American Petroleum Institute).

Selon l'étude qui porte sur les 25 plus gros

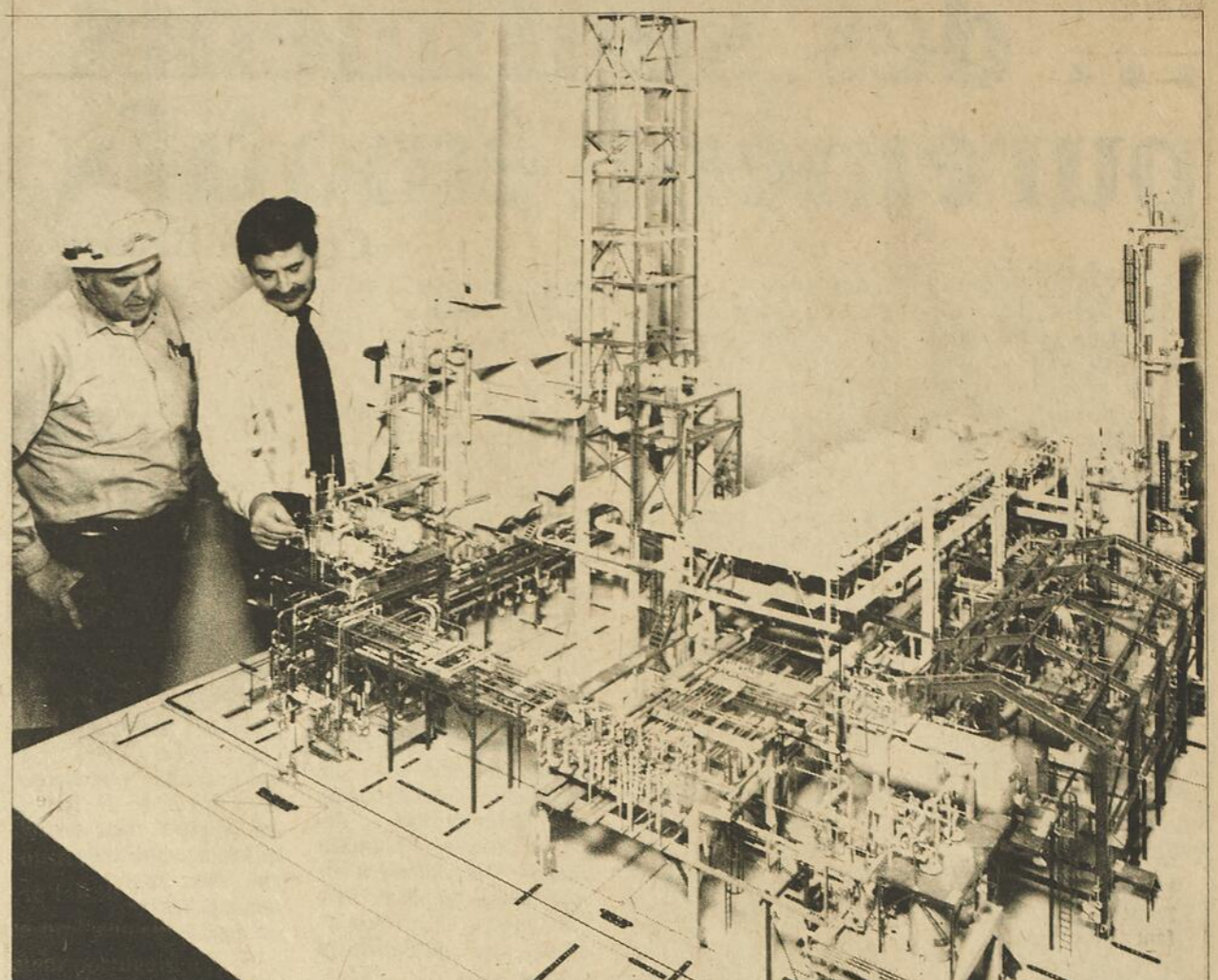
entreprises pétrolières américaines, les bénéfices de celles-ci ont augmenté de 70,8 pour cent entre le second trimestre 1973 et le second trimestre 1974, passant de 2,1 milliards de dollars à 3,6 milliards. Mais ils sont retombés à 2,3 milliards de dollars au second trimestre 1975, en progression de 11,1 pour cent

seulement par rapport à 1973.

Ces bénéfices, précise l'A.P.I., ont représenté un rendement sur les investissements de l'ordre de 11,9 pour cent cette année comparé à 29 pour cent l'an dernier.

L'Institut souligne que l'augmentation des bé-

néfices en 1974 a été due largement aux bénéfices d'inventaires résultant de la hausse des prix du pétrole. Il précise aussi que les résultats ont été très variables d'une compagnie à l'autre, Getty Oil voyant ses bénéfices progresser de 193 pour cent de 1973 à 1975, tandis que ceux de Clark Oil diminuaient de 133 pour cent.



Une maquette pour raffinerie de \$20 millions

Une maquette à l'échelle sert de modèle pour la construction et la mise en service d'une unité de réformage catalytique de \$20 millions à la raffinerie de Montréal-Est. Cette unité produira 20.000 barils par jour. Lorsqu'elle entrera en fonction, vers la mi 76, elle élèvera l'indice d'octane des constituants de l'essence afin de satisfaire aux exigences des nouveaux moteurs d'automobiles à faible pollution.

L'acier Armsco: tarifs en sus

Armsco Steel Corp., la cinquième compagnie d'acier aux Etats-Unis, a annoncé cette semaine une augmentation de neuf pour cent en moyenne du prix de ses feuilles d'acier applicable à partir du 10 août prochain. Il s'agit de l'acier utilisé notamment pour les carrosseries d'automobile, les réfrigérateurs, etc.

Selon un communi-

qué de la compagnie, cette augmentation entraînera un coût supplémentaire de 34 dollars en moyenne pour une automobile de taille moyenne. Armsco explique cette hausse, la première depuis juillet 1974, par une progression de 17,4 pour cent de ses propres coûts de production depuis un an. Elle représente une hausse d'environ 26 dollars par tonne en moyenne.

Armsco ajoute qu'elle envisage de nouveaux relèvements de prix parce que le système d'allocation de gaz naturel actuellement en vigueur la contraindra à utiliser d'autres combustibles plus coûteux.

Les prix de l'acier n'avaient pas augmenté aux Etats-Unis depuis l'année dernière. Certaines compagnies avaient discrètement réduit cer-

tains tarifs en raison du marasme qui frappe cette industrie afin de liquider des stocks trop importants.

Mais les compagnies avaient depuis quelques mois prévu qu'elles seraient obligées cette année de relever leurs prix à cause de la montée des coûts de production et de la lourdeur des investissements qu'elles sont contraintes de faire pour respecter les normes antipollution.

Prenez l'avion avant novembre!

NEW YORK (AFP) — La plupart des compagnies aériennes membres de l'IATA servant l'Atlantique-Nord se sont mises d'accord sur une augmentation de quatre pour cent de leurs tarifs à partir du 1er novembre prochain. apprend-on auprès des compagnies américaines à New York.

L'accord n'est cependant pas encore entièrement acquis, quelques compagnies s'y opposant. Les décisions de l'IATA (International Air Transport Association) sont prises à l'unanimité. Les compagnies devront ensuite recevoir l'autorisation de leurs gouvernements pour élever leurs tarifs.

Cette décision de principe a été prise au cours d'une réunion qui s'est

achevée aux Bahamas durant le week-end dernier. Les compagnies qui ne l'ont pas encore acceptée ont jusqu'au 15 août pour changer leur avis, ce qui semble probable.

Les compagnies aériennes internationales ont également accepté le principe d'une augmentation de 4 pour cent sur les lignes du Pacifique-Sud à destination des Etats-Unis. Elles ont enfin prévu des hausses de tarifs de 2 à 5 pour cent sur les lignes européennes, entre l'Europe et l'Afrique, et entre l'Europe et le Moyen-Orient. Toutes ces décisions requièrent l'accord des divers gouvernements. Elles seraient applicables à partir du 1er novembre.

Croissance nulle en Chine

La production chinoise ne semble pas avoir enregistré un accroissement significatif pendant les six premiers mois de l'année, si l'on en croit les indications données par la presse chinoise, estimant dans les milieux diplomatiques de la capitale chinoise.

Les résultats des six premiers mois ne sont cependant pas déterminants ni dans un sens ni dans l'autre, pour les performances finales, en particulier dans le domaine agricole.

Les récoltes d'été,

en particulier celle du blé, ont, semble-t-il été bonnes et enregistrant un accroissement moyen de dix pour cent sur celles de l'été 1974. Cependant, soixante pour cent de la production agricole d'automne, est à la merci de conditions climatiques défavorables. Ainsi en 1972, un automne pluvieux avait provoqué une baisse de la production totale par rapport à l'année précédente malgré d'excellentes récoltes d'été.

La presse de Pékin n'a donné aucune indication sur la production globale

d'acier, pas même un pourcentage d'évolution. On estime dans les milieux diplomatiques que même un accroissement dans ce domaine ne correspondrait sans doute qu'à une remontée au niveau atteint en 1973 (autour de 25,5 millions de tonnes). Des articles parus dans le "Drapeau Rouge" la revue de doctrine du parti, qui insistent sur les efforts à faire dans le domaine de la sidérurgie, semblent indiquer que certains problèmes se posent dans ce secteur.

Pour les engrais chimiques, l'agence "Chine Nouvelle" ne donne que l'étendue des terres bonifiées grâce au surplus de production pour les six premiers mois de l'année. Des calculs, ayant pour base la manière d'utiliser les engrais en Chine, permettent cependant de situer cet accroissement autour d'un million de tonnes.

S'il se maintient à ce niveau pendant le deuxième semestre, cet accroissement de la production d'engrais permettra à la Chine de ramener sa production au niveau de 1973, quelque 32,2 millions de tonnes, supérieurs de 2 millions de tonnes environ à celui de 1974.

monde

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES IUA 610-01-001 DATE DE PERMUTURE 26 août 1975 15h30 heure de Montréal AMENAGEMENT RIVIERE LA GRANDE

Déboisement et terrassement de la route d'accès à LG-1 et du site du campement LG-1

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu sur paiement d'une somme NON REMBOURSABLE de \$25, pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, en s'adressant au:

Service des Contrats SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES 800 boul. de Maisonneuve 19e étage Montréal, Québec H2L 4M8 Canada

Un dépôt de soumission au montant de quatre cent cinquante mille dollars (\$450,000) est requis sous forme de:

- a) Cautionnement de soumission émis par l'une des sociétés choisies par le soumissionnaire dans la liste des sociétés mentionnées au document d'appel d'offres, ou alternativement b) Chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne, ou caisse populaire canadienne, ou alternativement c) Garantie bancaire émise par une banque à charte canadienne.

Les termes et conditions relatifs à ces dépôts de soumission et aux engagements requis quant aux garanties subséquentes sont décrits dans le document d'appel d'offres.

Le dépôt de soumission et l'engagement relatif à l'émission de garanties subséquentes, tels que choisis par le soumissionnaire, doivent accompagner la soumission afin qu'elle soit acceptée.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations ou entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

A. ROUSSEAU Directeur de l'Approvisionnement

Des officiers auraient signé une motion de défiance à Gonçalves

M. Mario Soares, secrétaire général du Parti socialiste, a mis en garde le président de la République, le général Costa Gomes contre la constitution d'un gouvernement présidé par le général Vasco Gonçalves et qui, selon lui, "conduirait le pays à l'abîme". Dans une lettre ouverte au général Costa

LISBONNE (d'après l'AFP) — Les officiers de la région nord du Portugal auraient signé une motion de défiance au général Vasco Gonçalves et demandé une restructuration de l'assemblée du M.F.A. et la dissolution de la cinquième division de l'état-major général au cours d'une réunion au quartier général de Porto les 31 juillet et 1er août.

C'est ce qu'affirmait hier le "Jornal Do Comercio" repris par plusieurs quotidiens du soir de Lisbonne. Ce journal croit savoir que le général Eu-

Selon Ford

Un cinquième conflit au Proche-Orient entraînerait une guerre russo-américaine

WASHINGTON (AFP) — Il existe un risque réel de confrontation entre les Etats-Unis et l'Union soviétique au cas où un nouveau conflit éclaterait au Proche-Orient, a déclaré hier à Washington le président Ford dans une interview accordée à la chaîne de radio-télévision "Public Broadcasting System" (PBS).

S'il n'y a pas de progrès rapide dans les négociations, les dangers de guerre entre Israël et ses voisins arabes augmenteront considérablement, a dit M. Ford, en incitant Israël et l'Egypte à faire preuve de da-

Gomes, le leader du Parti socialiste affirme que le général Vasco Gonçalves s'obstine à conserver le pouvoir exactement comme le faisait jadis le président Salazar et qui croit être un "sauveur" du peuple à l'image de l'ancien dictateur portugais.

et qu'il fallait définir un rythme pour la révolution. Selon le "Jornal Do Comercio" ils auraient par ailleurs approuvé une motion déjà signée à Mafra par une cinquantaine d'officiers d'infanterie.

Dans cette motion, il était demandé la dissolution de la cinquième division de l'état-major général, chargée de l'information et de la propagande et qui est considérée comme proche des communistes.

Les officiers de

Giscard chez Mobutu

KINSHASA, (d'après l'AFP) — Le président Valéry Giscard d'Estaing est devenu le "chef d'Etat le plus rapide du monde": il a mis un peu plus de trois heures pour se rendre de Paris à Kinshasa en visite officielle à bord du superpersonne franco-britannique "Concorde" à une vitesse légèrement supérieure à mach 2 (2.500 km/h).

A son arrivée dans la capitale zaïroise, le président de la compagnie du général Mobutu Sese Seko s'est rendu au stade du 20 mai, où plusieurs dizaines de milliers de personnes ont réservé aux deux chefs d'Etat un accueil délirant. Dans son discours, le président français a notamment présenté une nou-

velle formule de coopération qui rejette "l'assistance" aux pays d'Afrique et propose que la France et ses partenaires "solidarisent leur développement mutuel dans le respect de leurs intérêts réciproques".

Le président Valéry Giscard d'Estaing est le premier chef d'Etat français à se rendre en visite au Zaïre. Il quittera le Zaïre dans deux jours.

L'accueil enthousiaste que Kinshasa a réservé au président français aura été cependant assombri par un incident: une fillette, qui s'était trop avancée sur la chaussée lors du passage du cortège présidentiel, a été renversée et blessée par l'un des véhicules.

Nouveau raid israélien au Liban

TEL AVIV (AP, Reuter et AFP) — Des soldats israéliens ont fait incursion au Liban, hier matin, pour fouiller deux villages où pourraient être installés des guerriers arabes, a annoncé le commandement militaire israélien.

Par ailleurs, des obus de bazooka ont été tirés sur des patrouilles frontalières israéliennes qui ont répondu au feu. Des obus de bazooka ont également été tirés dans la nuit sur une ferme israélienne à Marghahyot, près de la frontière. Les deux pilonnages n'ont fait aucun blessé.

Un communiqué militaire précise que les troupes israéliennes ont fait sauter la maison d'un collaborateur connu de la guérilla dans le village de Hanine, dans la région centrale de la frontière.

Les Israéliens ont aussi fouillé le village de Taloussa, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Hanine.

Selon un communiqué militaire libanais diffusé à Beyrouth, les positions avancées de l'armée libanaise, dans le secteur oc-

cidental de la frontière, ont essuyé les bombardements de l'artillerie israélienne ainsi que des tirs de mitraillettes. Les forces libanaises ont riposté. L'échange de tirs a duré 20 minutes.

France 4 morts dans une explosion

PONT DE BUIS, (Bretagne), (AFP) — Quatre personnes au moins ont été tuées hier par l'explosion de la poudrière de Pont-De-Buis, petite ville de Bretagne située à mi-chemin entre Quimper et Brest. Trente-six blessés ont également été retirés des décombres, et il y aurait cinq disparus. Mais les recherches se poursuivent, et le nombre total des victimes n'est pas encore connu de façon certaine.

Les déflagrations ont été d'une violence telle que des dégâts ont été provoqués jusqu'à 3 kilomètres alentour. Deux violentes explosions ont été perçues, la première à 13h15 (heure locale), et la seconde très peu de temps après. Un incendie s'est alors déclaré tandis que les conteneurs de poudre explosaient en chaîne.

Un an après Nixon

Les Etats-Unis menacés par d'autres "Watergates"?

par Antoine K. Char

Un an après avoir été emporté par les vagues de la mare du Watergate, Richard Nixon continue à tuer le temps entre sa "Casa Pacifica" de San Clemente et la plage californienne. A quelques milles seulement du camp de réfugiés sud-vietnamiens de Pendleton. Mais celui qui s'est cru victime de la presse et d'une certaine classe politique de Washington, ne fait pas que fouler le sable chaud californien. Richard Nixon a déjà écrit 100.000 mots de ses mémoires. En écrivant 100.000 autres, il recevra 2 millions et demi de dollars. A travers ces mots, les rejets du Watergate sont à peine évoqués.

L'ex-ministre de la Justice, John Mitchell a pu se débarrasser de sa "terrible" Martha et passe à présent son temps dans les endroits chics de la capitale fédérale au bras d'une veuve qui n'a pas le défaut d'être pauvre.

A Santa Fé, John Ehrlichman le visage dévoré par une barbe drue et bien soignée, vit au milieu d'une tribu indienne, allant à la pêche et s'occupant intellectuellement en rédigeant ses mémoires.

Après avoir "moisi" pendant quatre mois dans une prison fédérale, John Dean vient de recevoir une avance de 350.000 dollars d'un éditeur de Los Angeles pour ses... mémoires.

H.R. Haldeman passe lui, avec sa femme et son chien, un bel été sur une île de la côte ouest. Il peut se le permettre en continuant à donner des interviews — dans lesquelles il avoue ses erreurs — à coups de milliers de dollars. Quant aux moins connus de la série noire du Watergate, ils se sont tous recyclés dans des fondations religieuses, comme Jeb Stuart Magruder, ou encore dans des entreprises prospères.

Le pouvoir à la loi?

Face à cette retraite dorée de Nixon et de ses hommes, le trente-huitième président des Etats-Unis, muni de son court bon sens, se donne une image d'humanisme et d'humilité et veut faire redécouvrir aux Américains, et au monde, la "bonté inhérente des Etats-Unis". Après avoir été éclaboussée et salie par les "complots" de Nixon, la grande majorité des Américains pensent à présent que leur na-

tion a été purifiée par le sacrifice de celui-ci. Une loi a été votée le 7 avril 1972 réglementant les dépenses électorales. Le nom de chaque personne donnant plus de 100 dollars à la caisse électorale d'un candidat à la présidence devra dorénavant être rendu public.

Mais cette loi empêchera-t-elle ceux qui participent l'an prochain à la course aux "élections du siècle" de ne pas laisser traîner derrière eux une longue liste de "donateurs"? De plus, la Constitution des Etats-Unis donne-t-elle désormais, comme le proclamait le président Marshall en 1803, le pouvoir à la loi et non aux hommes?

D'autres "Nixon"

En janvier dernier, Abraham Ribicoff, sénateur démocrate du Connecticut, soumettait un projet de loi visant à assainir la vie politique des Etats-Unis. Ce projet de loi comprenait les recommandations suivantes:

- La création d'un procureur spécial permanent indépendant à la fois du ministre de la Justice et de la Maison Blanche pour poursuivre tout abus éventuel du pouvoir exécutif et irrégularité pendant des élections fédérales.

- La création d'un service juridique dépendant du Congrès, et chargé de prendre toute mesure à l'encontre de revendications illégales du privilège exécutif ou de tout autre usurpation du pouvoir exécutif sur les prérogatives du pouvoir législatif.

- L'élaboration d'un règlement de conduite pour les fonctionnaires de la Maison Blanche.

Tant que de telles mesures ne seront pas prises, il y aura d'autres "Watergates". D'autres "Nixon"...

Rentré par la "petite porte"

Ford a des chances de contracter un nouveau bail à la Maison Blanche

Un an après avoir prêté serment comme 38ème président des Etats-Unis, à l'issue du pire drame politique qu'aient connu les Etats-Unis, Gerald Ford apparaît comme le candidat le mieux placé pour être élu, le 2 novembre 1976, président des Etats-Unis.

WASHINGTON (d'après l'AFP et l'AP) — La démission brutale, le 8 août 1974, de Richard Nixon a porté au pouvoir un homme qui, pour la première fois de l'histoire des Etats-Unis, n'avait jamais sollicité une fonction d'importance nationale. Gerald Ford, choisi comme vice-président par Richard Nixon, a été pendant quelque temps considéré comme un président de transition qui ne resterait au pouvoir que jusqu'aux élections présidentielles de 1976, au moment où un autre républicain, assuré d'une assise plus large dans le pays, prendrait les rênes du parti.

Mais, en douze mois, le président Ford a pris la tête des opérations, à la Maison-Blanche comme au

Parti républicain. Dans les sondages, sa popularité est élevée, il déclare aimer sa fonction et, le mois dernier, il a annoncé officiellement sa candidature aux prochaines élections présidentielles.

Toutefois, l'avenir du vice-président actuel est loin d'être décidé, d'autant qu'un tandem Ford-Rockefeller serait susceptible d'attirer de précieuses voix démocrates.

Les leaders républicains et démocrates, qui conviennent que Gerald Ford a actuellement le vent en poupe, déclarent cependant aussi parfois que le vent pourrait rapidement tourner.

Un certain nombre d'événements pourraient être à l'avantage des démocrates. Ainsi, par exemple,

le haut niveau de chômage, surtout supporté par les minorités du pays; un échec dans les négociations au Proche-Orient; une faillite de la politique de détente avec l'Union soviétique ou

un nouvel embargo pétrolier. Mais le président se déclare optimiste, et ne néglige aucune opération de prestige capable de conforter sa popularité.



LA COMMISSION SCOLAIRE DU NOUVEAU-QUÉBEC

requiert les services de:

1 PRINCIPAL

ENDROIT:

- Inoucdjouac, Baie d'Hudson

CLIENTÈLE:

- esquimaude (200 élèves)

EXIGENCES:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre
- Formation exigeant 16 ans de scolarité
- Posséder cinq (5) ans d'expérience comme enseignant
- Etre bilingue

TRAITEMENT:

- Selon la politique salariale du ministère de l'Éducation
- Allocations spéciales en surplus

1 CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

(enseignement de l'anglais)

TERRITOIRE:

- Baie James, Baie d'Hudson, Baie d'Ungava

TRAVAIL:

- Voir au développement structuré de l'enseignement de l'anglais par des programmes, méthodes et autres moyens adaptés aux besoins de la commission
- Etre un animateur pédagogique averti auprès des enseignants de cette discipline
- Ce travail nécessite beaucoup de déplacements

EXIGENCES:

- Posséder une scolarité et une expérience permettant de travailler avec compétence dans le développement de l'enseignement de l'anglais
- Posséder une bonne connaissance de la langue seconde

TRAITEMENT:

- Selon la politique salariale du ministère de l'Éducation
- Allocations spéciales en surplus

2 CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

(formation des maîtres)

ENDROIT:

- 1 au secteur Baie d'Hudson
lieu de résidence: Povungnituk
- 1 au secteur Baie d'Ungava
lieu de résidence: Fort-Chimo

TRAVAIL:

- Aider et conseiller utilement l'enseignant autochtone (esquimaud) dans son acte pédagogique et professionnel
- Observer l'enseignant autochtone dans son action pédagogique
- Animer et coordonner un certain nombre de tâches relatives aux activités d'enseignement
- Développer et préciser avec les enseignants autochtones, dans le cadre des politiques et des programmes en vigueur, les contenus, les méthodes et les techniques d'enseignement
- Ce travail nécessite beaucoup de déplacements

EXIGENCES:

- Posséder une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre
- Posséder une expérience permettant de travailler avec compétence dans ce domaine
- Etre bilingue (le travail s'effectuant prioritairement en langue anglaise)

TRAITEMENT:

- Selon la politique salariale du ministère de l'Éducation
- Allocations spéciales en surplus

6 ENSEIGNANTS FRANCOPHONES

niveau élémentaire

8 ENSEIGNANTS ANGLOPHONES

niveau élémentaire

6 ENSEIGNANTS ANGLOPHONES

niveau secondaire

2 ENSEIGNANTS FRANCOPHONES

niveau secondaire

EXIGENCES:

- Posséder une formation psycho-pédagogique
- Détenir une autorisation personnelle d'enseigner, du ministère de l'Éducation
- Connaissance de la langue seconde (anglais ou français)

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Selon les dispositions de la convention collective en vigueur
- Allocations spéciales en surplus

Toute personne possédant des exigences et qui est à la recherche de nouveau pour sa vie personnelle et professionnelle ou qui convoite le défi, l'initiative, le travail dur, l'aventure, la collaboration, est invitée à faire parvenir son curriculum vitae en anglais et en français (sauf pour les enseignants) au plus tard le 22 août 1975, à 17 heures à:

SERVICE DU PERSONNEL
Commission scolaire du Nouveau-Québec
2900, Chemin Quatre-Bourgeois
Ste-Foy
G1Y 1Y4

CABINET D'EXPERTS
COMPTABLES

Nous recherchons des stagiaires de 3e, 4e et 5e années, possédant 1 an et plus d'expérience.
Les candidats choisis bénéficieront du programme de perfectionnement professionnel.

MODALITÉ:
Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

HAREL, ROULEAU, VILLENEUVE, C.A.
276 rue St-Jacques, suite 709
Montréal, Qué. H2Y 1N3

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à
l'Université de MontréalPHYSICIEN
OU
INGÉNIEUR

Physicien ou ingénieur requis pour travailler dans une équipe de physique Bio-Médicale qui s'intéresse à l'application des méthodes physico-mathématiques, au diagnostic et à la thérapie. L'activité de l'équipe est consacrée à 75% au service et à 25% au développement.

Le candidat devrait posséder un diplôme du 1er cycle, de préférence du second cycle en physique ou génie (ou leur équivalent) et être intéressé en électronique.

Salaires selon l'expérience et les diplômes

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 5 septembre 1975 à:

Madame Rita David-Desroches
Bureau d'emploi
1560 est, rue Sherbrooke
Montréal

DIRECTEUR GÉNÉRAL
C.L.S.C. Basse-Ville, Québec

L'ORGANISME
Le Centre Local de Services Communautaires (C.L.S.C.) Basse-Ville, Québec est un organisme para-gouvernemental récemment créé dans le cadre de la loi 65. Il offre des services de santé, sociaux et d'action communautaire à environ 40.000 personnes résidant dans 11 paroisses du secteur de la basse-ville de Québec

LES FONCTIONS

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le candidat recherché dirigera et coordonnera toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements. Il préparera le budget de l'organisme et le plan d'organisation de l'établissement. Il verra à mettre en vigueur et à opérer un système efficace de gestion et de contrôle pour assurer la garde, la conservation et l'utilisation des ressources du Centre. Il élaborera, mettra sur pied, administrera et dirigera en collaboration avec l'équipe multi-disciplinaire dont il sera l'animateur, des programmes et des services de santé, sociaux et d'action communautaire qui répondent aux besoins exprimés par la population. Il s'assurera que les orientations, objectifs et priorités définis par le Conseil d'administration soient respectés. Il établira et maintiendra des relations avec les groupes du milieu, les autres établissements du réseau et le ministère des Affaires sociales. Il assumera le contrôle et assurera la circulation de l'information pertinente à chaque groupe. Il remplira toute autre fonction reliée à ses responsabilités.

EXIGENCES

Souple, ferme et dynamique, il a une bonne expérience et/ou formation soit en administration et/ou en sciences sociales. De préférence, il a une connaissance du secteur des affaires sociales et il est sensible à la philosophie et à la démarche du C.L.S.C. Il est capable de travailler en équipe, sa compétence ne l'empêche pas d'être à l'écoute des besoins et aspirations de son milieu. Il a des notions de psychologie, de sociologie et d'animation. Il suscitera une prise en charge chez chacun des membres de l'équipe multidisciplinaire qu'il animera. Il a la facilité pour communiquer tant avec les groupes que les individus. Il s'exprime et rédige avec facilité. Il est intéressé à relever un défi de taille. Son salaire tiendra compte de sa compétence et des politiques salariales du ministère des Affaires sociales.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 9 septembre 1975 à l'adresse suivante. Toute demande sera gardée confidentielle.

Conseil d'administration
a/s Jean-Yves Légaré,
administrateur délégué
C.L.S.C. Basse-Ville
355, Marie de l'Incarnation
Québec G1N 3G9

GÉRANT ET
INGÉNIEUR DE PROJETS

Requis pour entrepreneur général

Très bon salaire pour candidat agressif et dynamique.

Se présenter après 4 heures chez:

DIVCO LTÉE
5205, boul. Métropolitain est
Saint-Léonard

TECHNICIENNE
EN RADIOLOGIE

EXIGENCES:

- Etre détenteur d'un diplôme et (ou) d'un permis de pratique;
- Minimum de deux (2) années d'expérience pertinente;

LIEU DE TRAVAIL:

- Région de la Petite Nation, Comté d'Argenteuil, située à 80 milles de Montréal et à 50 milles de Hull-Ottawa.

RÉMUNÉRATION:

Suivant les normes du M.A.S. et selon la qualification des candidats(es).

INSCRIPTION:

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 15 août, 1975.



Gilles Begin, Directeur général
Centre Local de Services Communautaires
de la Petite Nation,
C.P. 120, St-André-Avellin,
Comté Argenteuil, P.Q. J0V 1W0

Tél.: 1-819-983-7541

CONSEIL DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
de la RÉGION
DU NORD-OUEST (08)

demande

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

- Le directeur général dirige et coordonne toute l'administration du Conseil régional dans le cadre de ses règlements (article 33 - Loi sur les services de santé et les services sociaux)
- S'assure de la coordination de toutes les activités dans le secteur de la santé et des services sociaux
- Informe le conseil d'administration et s'assure de l'exécution des décisions de celui-ci
- Entretien des relations avec le Ministère des affaires sociales et les établissements du réseau dans sa région
- Assure la gestion courante de l'organisme
- Assume toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par le conseil d'administration

EXIGENCES:

Diplôme universitaire en administration ou en sciences humaines et/ou une expérience pertinente

RÉMUNÉRATION:

Selon la politique de rémunération des cadres du secteur para-public du Ministère des affaires sociales

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae enveloppe scellée à:

M. Lorain BARRETTE, président
C.P. 1500,
Rouyn, P.Q.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 5 septembre 1975 à 17.00 heures.

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre Hospitalier affilié à
l'Université de Montréal

**SERVICE D'ANATOMIE
PATHOLOGIQUE**

L'Hopital requiert les services de:

CYTOTECNOLOGISTE

Pour son département de cytologie exfoliatrice.

Les candidats(es) devront:

- Etre membre de l'Association des Technologistes médicaux de la Province de Québec et posséder un diplôme en cytotechnologie.

Les candidats(es) sont priés(es) de s'adresser à:

M. Fernand Roy
Bureau d'emploi
1560 est, rue Sherbrooke
Montréal

la commission scolaire
de jacques-cartier

offre d'emploi

POSTE OUVERT:

**DIRECTEUR DES SERVICES
DE L'ENSEIGNEMENT**

No du concours: 040-1-2285

ENDROIT:
- Une commission scolaire dispensant l'enseignement au niveau élémentaire, comprenant une population scolaire d'environ 12.500 élèves ayant un effectif de 475 professeurs.

ATTRIBUTIONS:
- Le directeur des services de l'enseignement planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé par la commission.
- Il avise le directeur général et assiste ou dirige les directeurs d'écoles relativement à l'organisation de l'enseignement, à l'animation du personnel enseignant, aux programmes d'études, aux méthodes, techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement.
- Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
- Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre.
- Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences de l'éducation, en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

CONDITIONS PARTICULIÈRES:

Possibilités éventuelles que le candidat prenne la responsabilité des Services aux Elèves.

AVANTAGES:

Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.

CANDIDATURE:

Toute candidature devra porter le numéro du concours et parvenir au soussigné dans les plus brefs délais possibles:



COMMISSION SCOLAIRE DE
JACQUES-CARTIER
Le Directeur des Services
du Personnel
1500 est, boulevard Curé-Poirier
Longueuil

La crise politique au Portugal (2)

L'attitude étapiste des communistes

par Jean Chartier
de retour de Lisbonne

Le talent des communistes portugais tient à ce qu'ils ont mené une série impressionnante de luttes mais de manière successive et limitée, à ce qu'ils n'ont pas exigé un changement global et instantané de l'infrastructure économique et à ce qu'ils se sont alliés tactiquement avec des groupes qu'ils rejetaient par la suite, tout ceci étant mené conjointement à un appui total aux militaires.

En deux mots, les communistes portugais ont adopté une attitude étapist. Depuis les élections, ils ont cependant accéléré singulièrement le rythme des changements demandés. Lors d'une entrevue exclusive, l'un des principaux conseillers économiques du Parti communiste portugais, M. Aurélio Santos, membre du comité centrale et responsable des relations internationales, nous a précisé l'approche de son parti face aux changements économiques en cours.

"Toutes les mesures adoptées par les militaires et le gouvernement ne sont pas le résultat d'un plan préétabli, d'une construction globale de l'esprit, a-t-il déclaré. La plupart des politiques annoncées risquent de faire face à des cas d'urgence et à empêcher l'aggravation de la situation économique".

Il en est ainsi pour les nationalisations. "Si nous ne procédions pas à des nationalisations, c'était le krach financier, dit-il. On ne pouvait éviter la fuite du capital et il s'agissait impossible de contrôler le crédit."

Les banques et plusieurs grandes entreprises industrielles ont pratiqué une forme de boycottage économique depuis la révolution, dit-il. Elles ont déclaré un déficit alors qu'elles adoptaient une forme d'évasion du capital. Elles pratiquaient la super-

facturation des produits importés et la sous-facturation des produits exportés. D'ailleurs, déjà sous Salazar, la plupart des grandes familles avaient déposé des fonds dans les banques françaises ou suisses.

Un sabotage économique délibéré aurait même été effectué par des entreprises depuis un an. Ainsi, la sidérurgie aurait livré des barres de 110 millimètres au lieu de barres de 100 millimètres aux seules fins de créer de la confusion, des difficultés et à moyen terme le chaos économique.

"Le Parti socialiste, déclare Aurélio Santos, s'opposait aux nationalisations avant qu'elles ne soient faites. Mais après coup, il a toujours révisé son point de vue et s'est mis d'accord sur chaque cas concret."

"Le Parti communiste ne pourrait pas exiger et décider à lui tout seul, déclare-t-il. Il peut avoir ses revendications mais il ne peut imposer ses solutions. Il doit tenir compte de celles des autres. L'hiver dernier, les partis politiques se sont mis d'accord pour la réforme économique et sociale pilotée par le commandant Antunes. Mais, en mars cette plate-forme est subitement devenue dépassée. "Le point de vue du PC a alors prévalu."

Notre but, ajoute ce médecin tranquille qui parle doucement mais qui a vécu en prison puis dans la clandestinité sous Salazar, ce n'est pas de construire des châteaux de sable. Nous tentons d'adopter une politique qui est adaptée à la situation actuelle."

En ce moment, le Parti communiste estime que la mise sur pied d'un plan de stabilisation économique et financière est prioritaire au développement industriel du Portugal. "Il faut lutter contre les problèmes d'une balance des paiements gravement dé-

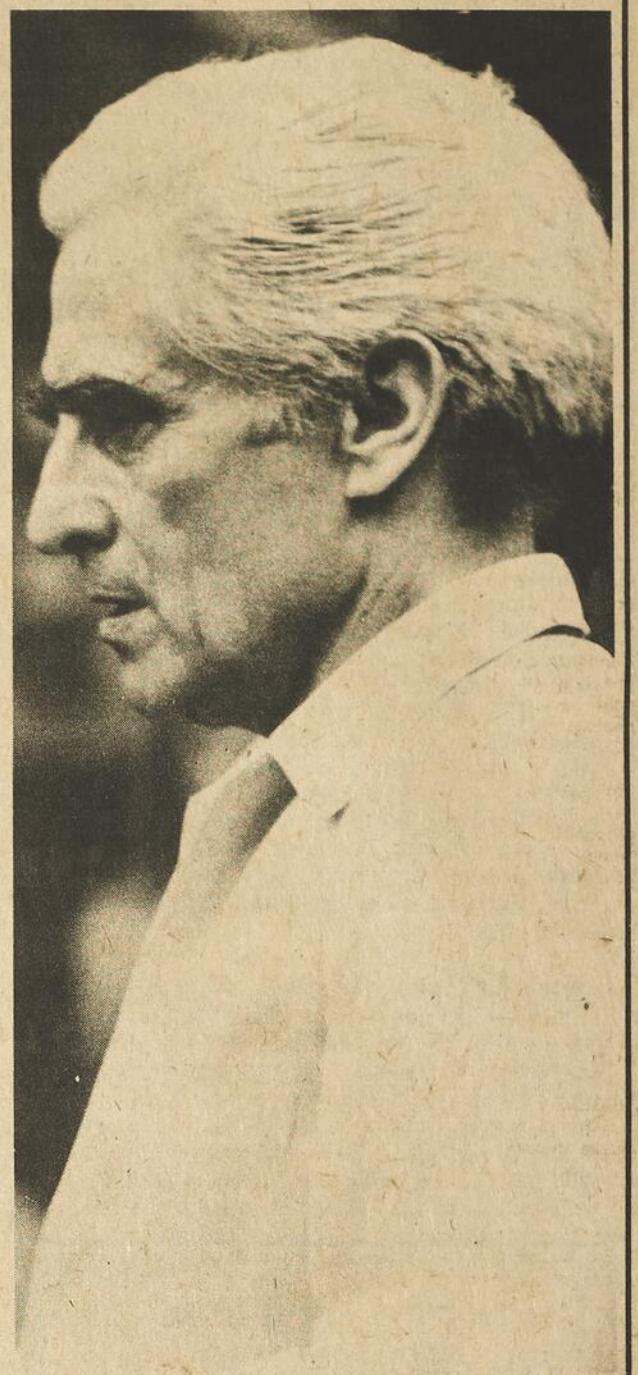
ficitaire et le chômage", allègue le membre du comité central du PC.

"Avant de procéder au développement industriel et à une exploitation systématique des richesses naturelles, il faut s'occuper avec toutes nos énergies et de manière pressante du développement agricole. C'est la question-clé de la situation portugaise."

"Si on ne règle pas ce problème, insiste Aurélio Santos, le déficit de la balance des paiements va s'aggraver car nous importons une large proportion des denrées alimentaires que nous consommons. Il convient ensuite de résoudre la crise sectorielle la construction et du tourisme."

M. Santos estime également qu'il y a lieu de conserver les clients traditionnels du Portugal dans chaque cas où c'est possible. Le commerce avec l'URSS et les autres pays de l'Europe de l'Etat doivent tout au plus représenter une diversification", note-t-il. Le Portugal est le pays européen situé à l'extrémité ouest du continent et les communistes le savent bien.

La radicalisation progressive du parti communiste portugais vise bien davantage le contrôle du pouvoir, de l'armée et la composition du gouvernement que la transformation immédiate de l'infrastructure économique. La dégradation de la situation économique imposera cependant une nouvelle problématique politique à l'automne. Au delà des débats idéologiques, dans l'esprit du Parti communiste, les changements économiques doivent être effectués progressivement au Portugal. Mais les communistes savent fort bien que la situation se dégrade et que de nouvelles mesures d'urgence devront être adoptées.



Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais.



Photo Paul Labelle

Aurélio Santos est l'un des principaux conseillers économiques du parti communiste portugais. Membre du comité central, il est également responsable des relations internationales. Médecin de formation, il a séjourné de nombreuses années en prison sous Salazar, puis, après son évasion avec Alvaro Cunhal, il a vécu dans la clandestinité au pays. Il ne pratique plus son métier mais travaille à plein temps pour le PCP.

Les 7 leaders politiques et militaires

Costa Gomes, le président de la république, tient lieu de conciliateur entre les multiples tendances qui s'affrontent au sein des forces armées. Homme taciturne, peu porté à s'extérioriser, il écoute, demande avis, donne rarement son opinion, conserve l'estime de tous mais ne fait pas figure d'un grand chef d'Etat. Type parfait du militaire.

Gonçalves, le premier ministre est un ingénieur fort politisé. Homme très rigoureux, il n'a rien du fantaisiste. Marxiste convaincu, il est un des rares militaires suffisamment politisés et à l'esprit nuancé capable de détenir le poste de premier ministre.

Otelo De Carvalho chef de la police militaire de Lisbonne, est entouré du halo du révolutionnaire. Homme politisé récemment, très impulsif, il pourrait difficilement détenir un poste de direction au sein du gouvernement. Au centre de multiples spéculations. Un homme de transition susceptible de devenir très autoritaire s'il détenait un haut poste gouvernemental pour une longue période. Il serait

très intéressant de connaître la véritable opinion de Fidel Castro à son sujet!

Melo Antunes est l'un des militaires les mieux informés sur la véritable situation politique du pays. Responsable d'un manifeste économique et social adopté avant les événements du 11 mars. Depuis quelque temps, on le dit proche des socialistes. En réalité, il est probablement plus proche du Mouvement de la gauche socialiste qui est un groupe d'inspiration de la révolution socialiste.

Alvaro Cunhal a fait 14 ans de prison sous Salazar. Homme à l'aspect ascétique, il semble jouer le tout pour le tout comme Otelo de Carvalho. Il aurait déclaré qu'il préférerait un régime de type Pinochet à une socialdémocratie à l'européenne. Cherche à refaire son image auprès des jeunes qui sont militants dans les groupes d'extrême-gauche.

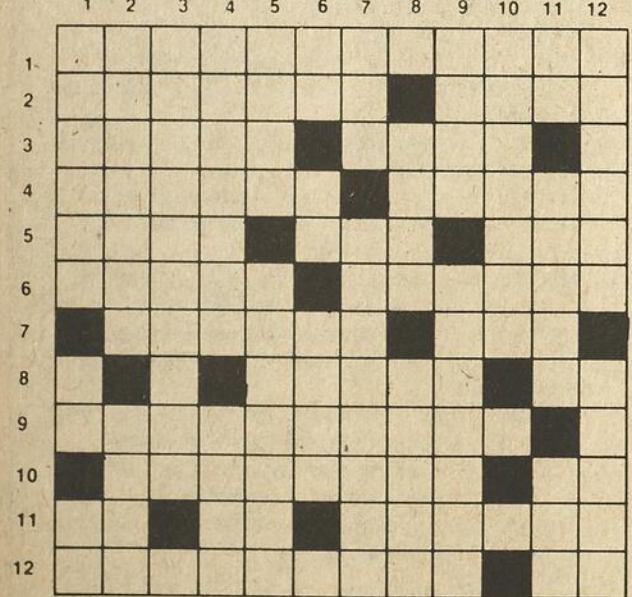
Mario Soares n'est pas un leader charismatique.

Homme émotif. Il ne réussit pas à capter son auditoire comme le font ici un Réal Cauette ou un René Lévesque. Entouré d'hommes ternes, il exerce un rôle aussi grand au sein de son parti qu'Alvaro Cunhal dans le Parti communiste. Très prudent, il craint de faire le jeu de la réaction. Ne pose des gestes politiques qu'après de longues discussions et cherche à protéger ses arrières. Il a lui aussi connu l'exil et l'emprisonnement sous Salazar. Très réputé à l'étranger.

Antonio de Spínola, l'exilé. Celui qui assumait les fonctions de président de la république du 25 avril au 30 septembre 1974 commet l'erreur de quitter le pays après la tentative de contrecoup d'Etat du 11 mars dernier, cela servit d'argument à la radicalisation du régime. Il pourrait difficilement revenir au Portugal bien qu'on lui prête encore des appuis au sein des officiers. Il sert de bouc-émissaire dans la crainte d'une tentative de la "réaction". N'a pas la même idéologie que Soares. Etait à la tête de l'armée coloniale.

R Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No 423 PAR GERMAIN



- HORIZONTALEMENT**
- Qualifie des messages où la concision et la précision sont de rigueur.
 - C'est quelqu'un qui fait quelque chose par goût et qui le fait parfois mieux qu'un professionnel. — A-bri pour embarcations.
 - Bla-bla de petits bébés. — L'un déclare: "Je me cherche un logement avec une..." l'autre répond: "Pourquoi t'en cherches pas plutôt un avec une brillante?!"
 - Plantes aquatiques à spadice vert entièrement couvert par la fleur. — Se balance sur son balcon.
 - Sert à faire des poupées, des masques, etc. — Ancienne monnaie. — Poss.
 - Leur beauté n'est pas en fonction de leur volume! — Côté, dehors, extérieur.
 - Chien d'arrêt à poils longs et ondulés. — Préfixe.
 - Ille corallienne formée d'un anneau de terre émergé entourant une lagune. — Appris.
 - Elle fait perdre du temps et souvent bien autre chose.
 - Au XXe siècle, on aime pas attendre des années pour voir celui de notre travail. — Egal à lui-même trois fois sur quatre.
 - Champion. — Pronom. — Question sans réponse.
 - Savourées du bout des papilles. — Existes.
- VERTICALEMENT**
- Se récolte aux environs de Joliette. (pl). — Interj. — Préfixe.
 - Pâles, amaigris. — De Haute-Ecosse.
 - Se dit d'une besogne qui demande beaucoup d'efforts et de concentration.
 - Font passer (le temps). — Sorti de.
 - Tout pogné ben dur dans le même paquet. — Précisés, spécifiés.
 - Ruisselet. — Pronom. — Boutique de boucher.
 - Se mesure en degrés. — Extorquée par ruse. (fam. fr.)
 - Il finit par enlever leur saveur aux meilleures choses. — Permet à Tarkan d'arriver plus vite!
 - Amaigris par la fatigue, la faim, la souffrance. — Soutiennent les maisons des cités lacustres.
 - Sans vie.
 - Prép. — C'est des ne-neufs, dans un langage encore plus enfantin. — Personne.
 - Répandent. — Contenant.
- Solution No 422**
- | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | E | M | P | I | T | E | R | N | E | L | S |
| I | D | E | O | L | O | G | U | E | A | I | |
| L | I | M | E | C | A | T | O | I | T | | |
| E | T | O | L | E | L | A | U | N | E | | |
| N | I | O | L | E | I | D | E | E | S | | |
| C | O | R | N | E | M | U | S | E | S | | |
| I | N | E | S | P | E | R | E | T | O | T | |
| E | S | T | H | U | N | E | S | R | I | | |
| U | A | G | A | T | E | B | A | N | C | | |
| S | E | R | E | N | I | S | S | I | M | E | S |
| E | D | A | T | E | O | R | E | E | | | |
| S | S | I | R | A | T | E | S | U | | | |



Photo Paul Labelle

Le Parti communiste portugais est présent partout. On ne voit pas autant d'affiche du PCP que du MRPP, mouvement d'inspiration maoïste à Lisbonne, mais son influence auprès des ouvriers est déterminante. Lors des manifestations, le service d'ordre du PCP est très strict. L'intersyndicale communiste se prépare ici à défilier sous l'ancien pont Salazar, rebaptisé pont du 25-avril; cette manifestation s'est tenue en guise d'appui au premier ministre Gonçalves et aux Mouvements des forces armées.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h. 331-8961

MESSAGES... 50 MESSAGES DIVERS... 51 IMMEUBLES A VENDRE... 100

garages... 162 Hôtels villégiatures... 165 LOCATION... 200 appartements... 202 appartements meublés... 207

garages... 275 entresolles... 278 terrains... 280 divers... 288 MARCHANDISES... 300 ameublement... 302 antiquités... 305

livres... 337 artisanaux... 338 lingerie, fourneaux, vêtements... 349 TV, stéréo-radios... 350

menuiserie, ébéniste... 420 service domestique... 425 garderie d'enfants... 429 perdu et trouvé... 430

administration... 520 AVIS DIVERS... 600 activités sociales... 602 voyages et transports... 605

cours de piano... 722 divers cours... 725 EMPLOIS... 800 service de personnel... 800 couples demandés... 807

motocyclettes... 918 tracteurs... 922 équipement à usage... 928 molénaies... 933 avions... 940

VEHICULE... 900 bateaux-yachts... 903 remorques-roulottes... 910 bicyclettes... 914

MESSAGES

Professionnel, quarantaine, divorcé, intéressé, art, contact humain, désire rencontrer femme, partager vie, écrire journal 'Le Jour' 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, C.P. 180.

Intellectuelle désire amitié homme raffiné, 35-40 ans. Ecrire: Journal 'Le Jour' 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, C.P. 182.

Dame distinguée, 42 ans, aimerai rencontrer professionnel ou monsieur intéressé aux arts, de 40 à 50 ans. Ecrire: Institut Thérèse, C.P. 411, Lachute (poste office).

Jeune industriel libre, recherche compagne, 25 à 35 ans, élégante, féminine, sensuelle, voir sortie exotique. Ecrivez à Pierre, C.P. 62, Bédouin.

Gentleman grenouille recherche lady de la même espèce pour partager affection nuptiale. Richard: 658-0020, Ste-Foy.

Professionnel trentaine originaire méditerranéenne désire rencontrer québécois intelligente cultivée. But sérieux: 25 ans. Tél.: 688-0284.

messages divers

URGENT: Pouce pour Pointe-aux-Trembles, de n'importe quelle bouche de métro, aiderais pour l'essence. Patrick Denis: 733-0250.

Tannée du traditionnel 'madame ou mademoiselle? Tassez 'appelez-moi Made' \$1.75 chacune C.P. 601, station 'C', MtL.

Jeune homme responsable recherche 'Communauté de base' et 'communes' pour partager expériences de vie. Appeler Ronald à 381-2990 après 5 hres p.m.

Il y a tant de choses à faire au Québec, qu'à 67 ans, je vis intensément comme si je ne devais jamais mourir.

Vallet de coeur: homme méchant, valet de trèfle; homme bon; 7 de carreau; cours de maths réussi, mille braves, gros smacks, Danielle Chérie.

Oui, toi qui n'est plus cher Claude, nous nous souvenons de toi, Le Joint.

KEBECOMIX, Bulletin d'information du Centre de Documentation sur la BD, écrivez au 10955 Pasteur, Montréal.

Handicapés, reclus du secteur, "l'équilibre" vous apportera les livres de votre choix. 642-7588 ou 645-7588.

Chansonniers: grouillez-vous! Le café Le Grenier vous cherche! Buzzez nous à 747-8133.

Merci Nicole pour la soirée qui m'a permis de te rencontrer. Tu es extraordinaire, Daniel.

Vos enfants ont droit à une éducation musicale à l'école. Il y a un programme. Est-il appliqué, sinon agissez.

Salut à tous les Québécois en éducation physique à l'Université d'Ottawa, Daniel.

À Marie-Eve Gagné, joyeux anniversaire. Grosses bises, beaux yeux. Claude, Estelle, Sophie.

Pierre, Madeleine, Marie-Eve. Merci pour toutes vos gentilles lés de notre séjour aux Iles. Les Casant.

Louis "esprit" as-tu trouvé mon mari. Il ne te reste que 5 jours.

Madeleine: tu es pardonnée

d'avoir oublié mon party du 1er anniversaire du jour, a fini trop tard. Irai te voir, Marcel.

Renée: as-tu trouvé emploi dans haute-couture? Hâte de prendre café sur rue Sherbrooke. Attends message, Marcel.

Péquistte d'Arthabaska: ex-ministre Massé a fait hausser tarifs électricité. Faut mettre population au 'courant'. Envoyez Bellavance de Marcel.

André, Hugnette, Renouveau invitation. Toujours attendus St-Basile le Grand, Micheline, Germain, Caroline, cher à famille.

Un vrai Québécois n'utilise pas son code postal importer d'Ottawa.

Recherches généalogiques à Québec. Filiation avec date et lieu de mariage. Biographie ancestrale. 523-8642.

jeune homme, 23 ans, sérieux, célibataire recherche jeune fille simple et modeste, 731-2676.

"Aimez, aimez; tout le reste n'est rien!" Jean de la Fontaine.

James, est-il vrai que le "républicain" a coulé la nuit dernière au quai de Rimouski? Linda et Guy.

"Le réveil d'un peuple est une longue et immense entreprise". Lionel Groulx.

Publication gratuite sur le radio communautaire. Ecrire: Medium-Media, Société Nouvelle, C.P. 6, 100, Montréal.

Pierre L. Salut! Il fait froid à Chicoutimi. J'espère te voir à Québec. A bientôt Suzanne.

Oyez! Bonjours gens de Laurentides-Labelle. Préparez-vous! Le 12 octobre, activité Péquistte spéciale! Donnons-y la claqué. Michel de Val David.

Brigitte! Lève le voile de l'indétermination et communique. Petit conciliabule en perspective. Salut. Michel de Val David.

Professeur, cherche jeune homme pour établir relations sociales. Aime théâtre, musique, danse, nature, voyages, tennis, golf. Ecrire Ingrid, C.P. 104, Beauharnois.

Salutations spéciales aux voyageurs du soleil, Ron, Gaby, Und Gemütlich Gretchen. Amitiés de Louis.

Chansonnier - conteur cherche occasions de spectacles. 842-0625.

Universitaire spécialiste tourisme organisé cherche Québecois propriétaire agence de voyages. Rua 5, Sebastiao, No 2 Tomar, Portugal.

A femme intelligente de Côte-des-Neiges. Homme se croyant "supérieur" au Parlement seulement. Vive gens égaux.

Agatha, "Maîtres du Monde", gouvernement "occulte" de l'humanité: c'est quoi ça? C.P. 321, St-Jérôme (Terrebonne).

Ascot (S) Ne dites pas à mon père qu'on m'a (suite au numéro 6).

Acquérissez Proust livre de poche 1426 - 2126 - 2127 - 2128. Tél.: 819-562-5638.

Bientôt, à Pte-aux-Trembles, vous pourrez renouveler votre bibliothèque. Echange équivalent. Acceptons vos dons. 642-7588.

URGENT: 2 personnes cherche lift pour Old-Orchard. Partagions dépenses. Départ 13 août au soir ou 14 au matin. Appelez Johanne après 6 heures 467-7523.

Cherche compagnon ou compagne pour voyage vers Amérique du Sud, en bicyclette. Serge 661-1647.

Brigitte: écris-moi à nouveau, inclus ton tél. au plaisir de te rencontrer. Vivent les femmes Péquisttes! Michel de Val David.

Le groupe 'Rock-Taxi' à la chaudière, vendredi 12 heures au Parc de l'Hôtel de Ville, c'est un "bang du son" au Québec.

IMMEUBLES

101 propriétés à vendre

DUVERNAY, bungalow, 5 pièces, salle de jeux, garage, piscine chauffée 20 x 40. \$48,000. Pas d'agents. 663-2228.

Près de St-Gabriel-de-Brandon, royaume de la moto-neige, vieille maison de 125 ans. 642-8072.

Maison magnifique, 10 pièces, 3 étages, dépendance habitable, grand terrain, jardin, Chamby-168-5965.

Région Granby, 2 étages, 5 1/2 pièces, grand terrain paysagé. Près Lac Roxton: 1-372-0095.

ROSEMONT, duplex, 2-6 pièces, cave ciment, cours arrière, location facile. Prix raisonnable. Particulier: 653-3853 après 18hres.

RIVIERE DES PRAIRIES, bungalow brique et bois. Terrain 50 x 80. Possibilité d'achat. Terrain voisin 648-4577.

LEMOYNE, split-level attaché brique, 8 pièces, 3 chambres, foyer, garage, sous-sol fini. 671-8259.

Cherche bonne aubaine pour maison Nouvelle, 1 à 5 ans, grand terrain, Rive-Sud, près de la 20, dans secteur organisé. Tél.: 259-7322.

CHERTSEY, (dans les Laurentides), domaine Montée Chariot, chalets et terrains à vendre. Prix compétitifs: 831-2347.

130 chalets à vendre

Chalet canadien, neuf, foyer, chauffage électrique, meublé. Situé près du grand Lac Maskinongé, 13 - 34ième ave, St-Charles 819-228-4528.

FABREVILLE, 4 1/2 pièces 1068 - 55e ave, Sortie 10. Tél.: 722-5188.

147 terrains à vendre

A vendre, terrain de 105 x 70 minimum, sur le bord de l'eau Lac d'Argent à Eastman. A Verdun: 514-788-1370 ou à Eastman: 514-297-5454.

2 acres, 15 min. de Hull, site enchanteur près Parc Gatineau. Information: J.P. Lahala 776-5344 ou 777-5285.

ST-SAUVEUR, terrain situé sur un coin, 120 x 130, tél.: 727-4382 ou 683-2282.

Canton de l'Est, Stukely, Route 1, terrains 200 x 350, près de ruisseau, \$4,000 et \$5,000. Tél.: 1-297-2484.

Terrain à vendre au Lac St-Louis, Côté Argenteuil, 33,000 pieds carrés. Soir: 388-5305.

ST-ADOLPHE D'HOWARD, terrain défriché, beaux, grands arbres, accès 5 lacs. \$500. 467-0930.

150 terres à vendre

Terre Canton de l'Est, 139 acres, flanc montagne sud, ruisseaux, pommiers, pruniers, 120 boisés. 322-5628.

Particulier cherche grande ferme, sans roulant, faire offre. C.P. 371, Ste-Sophie, Cité Terrebonne, Québec.

LOCATIONS

202 appartements à louer

Gifford 399 - près métro Laurier CLIMATISES 1 1/2 - tapis, \$30. - 843-5544

Gifford 700 - Métro Laurier CLIMATISES 1 1/2 - tapis - \$27 - \$30. - 523-1814

2 jolis pièces frais peint, meubles, galerie, commodités, tranquille, ensoleillé. Faut voir, \$20, semaine. 526-9357.

CHARLESBOURG, Qué., à louer, appartements en construction, prêts à l'automne, 465 - 49ème rue ouest, app. 6, tél.: 628-1335.

209 appartements demandés

Couple désire occuper appartement meublé pendant le mois de septembre. 738-7423.

Recherche appartement meublé (1 1/2) région Ottawa-Hull, étudiant. Ecrire à Pierre, 593 Montclair, Repentigny.

211 appartements et logements à partager

Jeune fille désire partager chambre avec fille dans Outremont. Tél.: 697-8122.

Partie de grande maison de campagne à louer - 3 pièces. 658-5965.

214 logements à louer

Hydro-Québec

Q Votre démantèlement s'en vient...

Si le service d'électricité est à votre nom, avez-vous avisé l'Hydro-Québec?

Communiquez sans tarder avec le bureau le plus près de chez vous; c'est important.

224 logements demandés

Couple, 2 enfants, cherche 5 1/2 à 7 1/2, préférence Rosemont, loyer raisonnable, 1er septembre. 632-4497.

227 logements à sous-louer

LONGUEUIL, 5 1/2 tout électrique, \$145. (électricité, taxe incl.) libre le 1er septembre. 670-9547.

229 chambres à louer

Chambre à louer, meublée ou non, 20. semaine, stationnement disponible. Jour: 279-7937, soir: 728-0856, Jacques.

239 bureaux locaux à louer

Bureaux à Québec. 615 Calixa Lavallée, 683-3590, 2,000 pieds carrés.

Centre de psychothérapie cherche local près métro. Minimum 2 pièces. 527-5992.

275 garages à louer

Désire louer garage ou remise pour entreposer tente-roulotte. 653-4716.

302 ameublement

Lit-d'eau pins ou fins merisier ou capitonné, velours coté ou borg, bingbabs et coussins. Décor. Plus, 1203 Crescent, 871-8008.

commande de divan modulaire 5 unités. Bon prix. Livraison: Septembre. Tél.: 739-1025.

Divan bois rond, avec coussins à carreaux jaune or et brun. Excellente condition. Tél.: 737-7936 après 6 hres.

Machine à laver ordinaire, valeur \$199, pour \$50, presque neuve. Après Shres. 274-0554.

Secrétaire d'enfant à trois tiroirs, 27" largeur, 14" profondeur, 40" hauteur. 388-2120.

Un fauteuil velours frappé bleu moyen, enceinte de bain-grognon vitrée, 5 laizes tentures velours or. 667-0908.

305 antiquités à vendre

Rouet à filer, \$50, pour artisanat ou décoration. 389-4233.

Splendides armoires québécoises antiquées à vendre. Très bon prix. Soir après 6hres. 583-6621.

316 articles sport

Bottines de ski neuves Nordica; homme 6 1/2, femme 6 1/2. Skis de bois. Fixations, pôles, \$75. 729-4526.

Bottines ski Trappeur \$45,00, \$20,00 - ski fibre verre Rossignol, \$35,00 - ski Head stander \$45,00. Particulier: 279-5276.

Batterie à vendre; bon état. bon prix. Premier arrivé, premier servi. Normand, 276-1096, soir.

Accordéon à vendre, 120 touches à la base, 41 touches piano, 3 touches à l'aiguë, 2 touches à la base. Payée \$350., vendrais \$250. 6 mois d'usage. Tél.: 648-6735.

319 instruments de musique

Guitare espagnole, presque neuve, valeur: \$50., laisserait partir pour \$25. Chomeydy, Denis entre 5 et 8 hres à 681-0446.

Batterie à vendre; bon état. bon prix. Premier arrivé, premier servi. Normand, 276-1096, soir.

320 matériaux de construction

150 fenêtres bois, usagées, avec vitres 5 x 5, 2 x 3, 3 x 3, meilleur offre, 399 Gifford: 843-5544.

322 effets de bureau magasins - restaurants

Equipement de bureau (aubaine), dactylos elec. IBM (18 po.) \$235. Machine à calculer Olivetti elec. à ruban, \$150. Machine à chèque et signature \$50. Tél.: 731-5612.

324 monnaie - timbres

Particulier désire acheter collection ou accumulation de timbres de tous pays, particulièrement CANADA. Tél.: (514) 279-5276.

PAYS-BAS: Collection de 525 timbres postes différents - \$325,00. Particulier: 279-5276.

ITALIE: Collection de 427 timbres postes différents \$115. Particulier: 279-5276.

BELGIQUE: Collection de 660 timbres postes différents \$220. 279-5276.

CANADA: Accumulation, 1,047 plis - premier jour - unités - pages - blocs - coins - scott - 453/556 - \$300. Particulier: 279-5276.

Timbres différents du monde. 100 pour 25\$. Ecrire à: A. Beauséjour Jr., 7880 - 10e ave est, Charlesbourg P.Q. G1H 4C8.

RUSSIE: Collection de 335 timbres postes différents, d'avant 1947, \$175. Particulier: 279-5276.

369 animaux à vendre

Héberge chat noir et blanc, trouvé Brossard - section "V". Propriétaire peut appeler

soirée: 671-6045.

A vendre, pur-sang anglais, 10 ans, bien dressé, selle anglaise. Tél.: 728-3413.

Chaton persan noir, mâle 4 mois, très beau pedigree, \$100,00. Laisser nom et no téléphone: 514-438-5076, vers 18h30.

Braques allemands: Ligné champion, aubaine: \$150,00. Bon tempérament, enregistré au C.C.C. 581-3333.

379 divers à vendre

Diverses reproductions de peintures encadrées, prix variés. Particulier: 279-5276.

Revue "Découvrir les Animaux" du no 1 à 74 (19 - 21 manque) \$35. Particulier: 279-5276.

Atlas des Voyages 19 volumes \$50,00. - Particulier: 279-5276.

Collections revues: revue d'histoire de l'Amérique française. Recherches Sociographiques. Particulier: 279-5276.

Deux magnifiques tableaux à prix réduit: nature morte de Bertoulesque; paysage de Claude Lorraine. Tél.: 622-4775 après 17hres s.v.p.

Appareils d'horlogerie et articles de décoration à vendre; 1 an d'usage. Très bonne condition. Après 5 hres. Tél.: 567-0176.

A vendre: tous les numéros du quotidien Le Jour, depuis sa parution. 754-2884.

A vendre, oeuvre intégrale de Victor Hugo (Lausanne), neuve, à 1/2 prix, (2) Encyclopédie complète de la vie sexuelle, neuve, 1/2 prix. 1-819-538-5515.

Bateau pour Lac au Castor, à voile, Necessaire de mise en plus. G.E. \$15,00. 387-5928.

Fournaise à l'huile, air forcé, 113,000 BTU, c/a réservoir 200 gallons. 689-4063.

A vendre, bas prix, blé d'indes, concombres, tomates, première qualité, St-Isidore, 454-3044 ou 3407.

Histoire de France de Michel, 15 vol. \$25. Entre 9 et 16hres à 875-4311 poste 1186.

Plaques à offset Gestetner KMD 3A pour dactylographie. Papier à photocopie sensibilisé pour photocopieuse 3M. C. Lafrénais, 389-4233.

A vendre, jambières gardien de but, D.R. Pee Wee Bantam.

Camera Rolleiflex, objectif 3.5, 75 mm. Très bonne condition avec accessoires, \$185. Tél.: 467-5765.

Pastels de George St-Pierre, en montre et vente sur rendez-vous. Québec: 1-418-694-9153.

Tricoteuse circulaire pour bas, etc. à vendre ou échanger, 581-1462.

Gril, four, toaster, état neuf. Aubaine exceptionnelle: \$20. Tél.: 270-1641.

Humidificateur Electrohome état neuf. Aubaine exceptionnelle: \$12. Tél.: 270-1641.

380 divers demandé

Cherche poêle 20 pcs., en bon état. 387-5928.

429 garderie d'enfants

Gardiennne demandée enfant 15 mois, 5 jours. Secteur C.D.N. Salaire à discuter. Tél.: après 7hres p.m. à 731-2030.

Gardiennne responsable, 2 jeunes enfants, léger entretien ménager, 2-3 jours/semaine, temps plein possible. 277-7887.

Cherche du travail dans garderie: connaissance des en-

fants, arts plastiques, bricolage. Martine 733-7960.

Demande gardienne pour bébé 3 mois à la maison, du lundi au vendredi, de (midi) 12:30 à 4hres. Secteur Outremont. Après 6hres. 737-0216.

Demande gardienne à la maison du lundi au vendredi, de 7:30 à 3:30. Tél.: 632-3172.

SOYONS SOLIDAIRES*

Nous ouvrons une garderie POP pour p'tits de 10 mois à 2 ans, et avons besoin de matériel comme: chaises-hautes, tables, jouets, etc. Kabol 276-1853.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterai déménagement, prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

440 service divers

POUR SERVICE DE LETTRAGE DE

•VITRINE •ENSEIGNE •POSTER •BANDEROLLE

524-5608 845-7492

440 service divers

AMASO Service de rencontre sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph l'es lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds, planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger. 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél

éditorial

Prions, mes frères!

Le ministère des Affaires intergouvernementales est probablement l'un des moins bien connus de l'administration québécoise. Créé en 1967 sous le gouvernement de M. Daniel Johnson, il succéda au ministère des Relations fédérales-provinciales lui-même instauré par M. Jean Lesage au début des années de la révolution tranquille. Le gouvernement du Québec avait alors entrepris de récupérer une série de pouvoirs abandonnés aux mains d'Ottawa. Appuyé par un cabinet solide et une opinion publique éveillée, M. Lesage réussit à écartier Ottawa de plusieurs secteurs où le gouvernement central, contrairement à la lettre et à l'esprit de l'acte constitutionnel canadien, avait réussi à s'introduire soit par ruse, soit par calcul, soit à la faveur du désintéressement des "provinces" pour tout ce qui touchait l'exercice de leurs compétences fondamentales.

Ce ne fut pas le moindre mérite de l'administration de M. Lesage de rapatrier au Québec une vingtaine de programmes conjoints dans lesquels le gouvernement d'Ottawa n'avait que faire, de récupérer une tranche importante des points d'impôts, et surtout d'associer les citoyens à la construction du pouvoir québécois. Toutes les batailles ne furent pas gagnées, loin de là, mais elles étaient au moins livrées. Par la suite, de 1966 à 1968, au cours des deux brèves années pendant lesquelles il fut appelé à la conduite des affaires, M. Daniel Johnson maintint l'acquis en matière de relations fédérales-provinciales et ajouta une dimension internationale importante au fonctionnement du ministère. Il faut relire les comptes rendus parlementaires de l'époque (avril 1967) et notamment les interventions de MM. Daniel Johnson et Paul Gérin-Lajoie pour mesurer toute l'importance qu'un parlement unanime attachait au rôle du nouveau ministère des Affaires intergouvernementales. On n'osait le dire tout cru, mais le Québec venait à toutes fins utiles de se doter d'un ministère des Affaires étrangères. M. Gérin-Lajoie, maintenant au service des intérêts fédéraux en sa qualité de président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) fut à l'époque l'un des plus ardents défenseurs de la capacité internationale du Québec et du droit qui en découle de se représenter lui-même, en sa qualité propre, dans toutes les instances où ses compétences constitutionnelles sont impliquées.

L'esprit est parti, mais la lettre demeure. La nouvelle loi du ministère, sanctionnée le 24 décembre 1974 (chapitre 2, article 10) définit de la manière suivante les responsabilités du ministre titulaire:

"Il (le ministre) a pour responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement une politique en matière de relations extérieures, et de mettre en oeuvre la politique adoptée par ce dernier. Il établit et maintient avec les autres gouvernements et leurs ministères les relations que le gouvernement du Québec juge opportun d'avoir avec eux. Il coordonne toutes les activités du gouvernement à l'extérieur du Québec ainsi que celles de ses ministères et organismes. Il conseille aussi le gouvernement sur toutes les questions ayant trait aux relations intergouvernementales.

Le ministre doit dans la conduite des affaires intergouvernementales veiller à ce que soit respectée la compétence constitutionnelle du Québec. (article 13)

Voilà donc le texte formel que Sa Majesté (!), avec le consentement de l'Assemblée nationale, a décrété et auquel le ministre doit se plier pour respecter la volonté royale et celle de ses sujets. A la suite du remaniement ministériel, ce ministre a pour nom François Cloutier, député du comté anglophone de l'Acadie, ex-titulaire des portefeuilles des Affaires culturelles et de l'Éducation dans le gouvernement de M. Bourassa.

Laissons-les donc parler les faits. En ses anciennes qualités ministérielles, M. Cloutier fut appelé à porter les couleurs du Québec dans les négociations de ce dernier avec Ottawa:

1- A la deuxième conférence générale de l'Agence des pays francophones à Ottawa en octobre 1971, à la suite de pressions ous-taouaises, M. Cloutier refusa d'identifier le Québec comme membre de cet organisme international, diminuant par le fait son statut dans la seule instance internationale où il pourrait être représenté de plein droit;

2- Président de la conférence des ministres de l'Éducation, qui regroupe les ministres "provinciaux", M. Cloutier cède à Ottawa tous les pouvoirs de représentation des provinces en matière

d'éducation, affaiblissant ainsi la position traditionnelle du Québec. Il accepte de présider des délégations "canadiennes" aux conférences internationales des ministres de l'Éducation, alors que le pouvoir central ne possède pas un iota de compétence constitutionnelle dans ce domaine;

3- Ministre à temps partiel de l'Immigration, M. Cloutier signe une entente avec Ottawa qui subordonne en toutes choses et à toutes les volontés fédérales, les agents d'Immigration du Québec à l'étranger. Aux termes de l'acte constitutionnel, l'immigration est une juridiction partagée entre le pouvoir central et les provinces;

4- Ministre des affaires culturelles, le député de l'Acadie n'ouvre aucun dossier propre à rapatrier au Québec le nombre effarant de compétences constitutionnelles usurpées par Ottawa en matière de culture. Il laisse dormir le honteux accord culturel canado-belge et ferme les yeux sur tous les aspects du contentieux fédéral-provincial en matière de culture.

La feuille de route est accablante. M. Bourassa savait — ce qui est de notoriété publique — en désignant M. Cloutier aux Affaires intergouvernementales que ce dernier rêve depuis toujours aux ambassades. Ottawa en est le pourvoyeur et M. Cloutier se retrouve à des fonctions qui lui commandent de veiller au respect des compétences constitutionnelles du Québec. Il y a là, une situation appréhendée de conflit d'intérêt qui n'augure rien de bon pour la défense et la préservation des droits fondamentaux du Québec dans ses rapports avec Ottawa.

Un miracle est toujours possible et, dans les meilleurs intérêts du Québec, nous l'appelons de tous nos vœux. Sur la foi du passé, la nomination de M. François Cloutier aux Affaires intergouvernementales prend l'allure d'un désastre national. A moins qu'écoutant les fonctionnaires qui l'entourent au lieu de s'écouter, la conscience de sa charge et la voix de la nation, le nouveau ministre reste fidèle à la loi que Sa Majesté et l'Assemblée nationale lui commandent d'appliquer.

Prions, mes frères! afin qu'il n'entre point en tentation.

Yves Michaud

commentaire

Un bond dans l'inconnu

En analysant la relation entre "l'État et l'enseignement collégial", le Conseil supérieur de l'éducation est demeuré fidèle à ses meilleures traditions: il a regardé les problèmes bien en face et il a formulé son point de vue sans se demander s'il plairait au ministère de l'Éducation ou s'il concordait avec l'orthodoxie du jour. Cette indépendance d'esprit nous vaut généralement des textes stimulants. Cette fois-ci, le texte secoue, certes, mais il suscite aussi une grande méfiance: le Conseil n'est pas parvenu, en effet, ni dans son rapport de plus de 200 pages ni dans sa confrontation avec les journalistes, à présenter ses vues comme une thèse claire, fondée, réalisable et avant-gardiste.

Le Conseil n'a pas lésiné sur l'ampleur de la réforme. Il sabre à tour de bras dans les idées reçues. Les cours obligatoires, il les fait disparaître. Les risques de déclassification des enseignants, dont les échos nous cognent encore dans les oreilles, il les abolit. Les certifications émises par le tout-puissant ministère de l'Éducation par le biais de l'accréditation des institutions ou plus directement encoré, il les remplace par des évaluations de nature locale. Aux responsables des services administratifs, il enlève la faculté de prendre des décisions péremptoires, car, estime le Conseil, ces responsables "n'ont pas à déterminer le mode d'utilisation des ressources du collège, ni le recours éventuel à des ressources extérieures au collège."

Le drame, ce n'est pas que le Conseil supérieur de l'éducation chahute ainsi le tout-puissant ministère et les intouchables pédagogues. C'est plutôt qu'il escamote gaillardement en qualifiant tout cela de "problèmes d'ingénierie", tout ce qui contribuerait à jeter un pont entre ses recommandations et les moyens de les appliquer. A compter du moment où le Conseil se dispense systématiquement d'expliquer comment ses recommandations peuvent s'incarner, on devient forcément sceptique. Enlever aux administrateurs leur emprise sur les leviers de commande, c'est peut-être séduisant, mais encore faut-il savoir par qui et par quoi on va remplacer ces contrôles. Plaider en faveur de la décentralisation, c'est bien. Garantir aux enseignants une sécurité d'emploi, c'est appréciable. Mais comment concilie-t-on cette stabilité d'emploi et le droit du module de se remettre en question et de renoncer à certains programmes? Concrètement, en effet, l'enseignant a-t-il ou n'a-t-il pas la sécurité d'emploi si chaque collège et même chaque module lié au collège formule d'année en année de nouveaux objectifs et donc de nouveaux programmes?

Le Conseil, qui ne redoute décidément pas les questions délicates, a abordé de plein fouet la question de l'accréditation. Enfin, serait-on tenté de crier! Depuis belle lurette, en effet, on déplore les vertus magiques des diplômes et l'on s'étonne qu'une si large part de nos énergies et de nos ressources humaines se dépense dans l'acquisition de parchemins et de bouts de papier. Chacun, en somme, souhaite depuis longtemps qu'on ne mesure pas toujours la compétence à coups d'heures de classe, d'examens, de diplômes. Que le Conseil se joigne au concert de protestations et souhaite carrément un nouveau mode d'évaluation, tous s'en félicitent donc. Mais, encore là, le Conseil n'est guère loquace sur les modalités d'implantation du nouveau système. Il se borne à dire que déjà le monde du travail sait à quoi s'en tenir sur la valeur de certains CEGEP et que le recours à des attestations purement locales n'empirera aucunement la situation.

La difficulté, pourtant, saute aux yeux. On gagne peut-être un concours de popularité à transformer ainsi le ministère de l'Éducation en un gigantesque Perspectives-Jeunesse, mais on ne résout pas pour autant les difficultés. Le programme, selon la philosophie du Conseil supérieur, sera sujet plus qu'aujourd'hui aux pressions du milieu, et ce n'est pas un mal. En ce sens, étudiants, enseignants, citoyens aideront à la formulation de programmes. Mais, du même coup, étudiants, enseignants et citoyens acquièrent le droit de faire fluctuer les programmes et à la limite de les faire disparaître. Dans ce contexte du programme mouvant, que vaudra l'attestation donnée à l'étudiant et que vaudra la sécurité d'emploi promise à l'enseignant? Un collège, si on l'administre comme un programme de Perspectives-Jeunesse, risque fort d'aboutir au même résultat: il suscitera des programmes séduisants, il les maintiendra un temps, il les modifiera constamment et tout cela est heureux — mais il laissera aussi ses étudiants sans un bagage scolaire précis et ses enseignants sans grande sécurité.

Si, dans ces divers secteurs, le Conseil supérieur a proposé de très valables objectifs sans indiquer les chemins qui y mènent, en revanche, il a proposé ailleurs ses orientations dont on ne connaît que trop les débouchés. Emporté par son désir de mettre à contribution les ressources du milieu, le Conseil supérieur de l'éducation en est arrivé à préconiser le droit pour un collège de s'abreuer à des fonds privés. Le Conseil, en effet, loin de redouter l'impact que pourraient avoir les "fondations" sur l'orientation des collèges, estime qu'il faut savoir gré aux fondations d'avoir donné aux universités anglophones des années 50 le coup de pouce qu'il leur fallait. "Nous aurions fait pitié sans ces fondations", disait hier un porte-parole du Conseil. A partir du moment où l'on ne voit même plus d'inconvénient à soumettre ses programmes scolaires au diktat de l'entreprise privée, on devient pourtant un étrange conseiller du ministère de l'Éducation.

Ce qui s'impose, c'est précisément l'inverse. Au lieu de permettre que le milieu anglophone gave les siens et omette de retourner au milieu francophone l'argent qu'il en tire, au lieu de dispenser la banlieue anglophone cossue de toute contribution aux services policiers de la CUM, il est impérieux, au nom de la plus élémentaire justice distributive, d'assurer une distribution équitable des ressources. En ce sens, la recommandation du Conseil relève donc d'une aberrante naïveté et même d'une conception diamétralement opposée aux vues démocratiques que propagait le rapport Parent.

En somme, malgré son aptitude manifeste à renouveler les perspectives et à se coller aux vrais problèmes, le Conseil supérieur de l'éducation n'est pas parvenu cette fois à dominer son sujet. Au lieu d'exiger la mise à l'essai de certaines intuitions majeures du rapport Parent, comme le "tronc commun" de cours obligatoire, le Conseil en sonne aujourd'hui le glas. D'autre part, au lieu de respecter scrupuleusement l'idéal démocratique que proposait la réforme scolaire, le Conseil flirte ici dangereusement avec l'entreprise privée, au point de ne plus protéger suffisamment l'éducation de l'appétit des grandes corporations commerciales et professionnelles. Faible au plan de la "mécanique opérationnelle", le rapport du Conseil supérieur l'est donc aussi au plan des principes démocratiques.

Laurent Laplante



(En reprise)

opinion

L'avenir du monde

par Jacques Grand'Maison

La crise actuelle n'est pas un spasme de mort mais l'enfantement d'une nouvelle civilisation. A Toffler avait d'abord prophétisé une fin apocalyptique de notre monde moderne dans la revue Esquire en juillet 1974. Le public américain "optimiste" s'est mis tout à coup à contester l'auteur à la mode du Future Shock. Toffler est revenu à des sentiments plus rentables en annonçant le nouveau printemps de l'éco-spasme. L'homme du futur va dicter par téléphone sa solution immédiate que vous pourrez lire en buvant deux ou trois tasses de café instantané. Jamais un titre n'a autant révélé son auteur! Eco-Spasm d'A. Toffler.

Les gouvernements, les économistes et à peu près tout le monde se trompent; les diagnostics sont anachroniques. Ils faut des conseils locaux, régionaux, nationaux et internationaux de planification. A Toffler découvre les vertus démocratiques des solutions d'en bas. Par exemple, des assemblées générales où les hommes d'affaires, les syndicalistes, les experts et les consommateurs discutent et proposent de nouveaux projets. Pas un mot sur

les inégalités, les conflits d'intérêt et les rapports de force pourtant bien réels. Mais cela ne fait pas partie de son réalisme utopique. Il se défend d'être un idéologue.

Après avoir dit que le problème n'est pas purement économique, l'auteur propose des solutions économiques qui intègrent quelques lieux communs sur la lutte anti-pollution, sur la révolution féminine et sur les gadgets de la semaine de travail comprimée avec horaires flexibles. De plus il cite l'expérience canadienne: projets d'initiatives locales (P.I.L.) comme l'exemple le plus pertinent de sa stratégie anticipatrice de la nouvelle civilisation.

Bien sûr, on devra inventer des dispositifs internationaux pour contrôler les multinationales, les réorienter, les forcer à financer des initiatives de développement "social" dans le Tiers-Monde. Toffler compte sur le bon sens et la magnanimité des grands financiers pour prendre les devants. Décidément, il tient à plaire à tout le monde, mais surtout à ses riches amis de New York, de Tokyo, de Paris, qui le consultent avec tant d'intérêt (s)! Sa charge contre l'État cache-t-elle anguille

sous roche? Les États arabes ont donné un si mauvais exemple. La finance internationale est fort inquiète. "Il faudrait peut-être un gouvernement mondial" opine timidement Toffler. Mais son livre a eu le malheur d'être déjà publié, avant la charge de Kissinger contre les Nations-Unies. Ce sera pour le prochain spasme dans le choc du futur, i.e. demain matin.

Au bilan, il nous dit peu de choses sur les changements sociaux et culturels, qui, selon lui, seraient plus importants que la crise économique elle-même. Et ses solutions technocratiques restent dans l'ombre de Wall Street, malgré le retour inavoué aux Town meetings du XVIII^e siècle aux États-Unis. Cette prophétie anecdotique porte bien son nom: un spasme. Un spasme qui abolit toute l'expérience historique acquise, fait exploser les présents, et vous promet un avenir meilleur encore inconnu. Est-ce la voix (e) actuelle d'une certaine Amérique? On peut se le demander devant le succès de Toffler.

A. Toffler, Eco-Spasm, Bantam Books, 1975.

le fond des choses

Politique et religion

La foi des premiers chrétiens était une foi révolutionnaire

par Larry Gowett (collaboration spéciale)

La lettre du Père Bousquet, dont M. Louis O'Neil a relevé les principaux traits idéologiques, semble avoir laissé plusieurs lecteurs perplexes. Mais il ne faut pas en vouloir outre mesure à l'attitude réactionnaire de M. Bousquet face au document du groupe de "chrétiens pour le socialisme", car c'est un séide de la vieille école.

Son interprétation personnelle d'une recommandation paulinienne pour véhiculer son message témoigne d'une herméneutique très pauvre, concernant la personnalité et le génie de l'apôtre Paul. Celui-ci n'a jamais parlé d'une soumission aveugle et inconditionnelle aux pouvoirs établis. Dans le chapitre de l'épître aux Romains, il est vrai que l'apôtre parle de soumission à l'autorité, mais la description qu'il prend la peine d'en faire est celle d'une autorité juste. Voilà qui fait la différence. En outre, cette autorité, qui "porte le glaive", démontre que la politique constitue un domaine de violence qu'il faut contraindre. Mais par quels moyens?

La meilleure façon n'est certes pas en s'emprisonnant dans un système de justice aux coordonnées fixées définitivement, où il suffit de dénoncer sur les toits les injustices sociales. C'est pourquoi devant l'urgence des conflits politiques et sociaux auxquels les structures traditionnelles ou actuelles sont incapables de remédier, plusieurs théologiens ont commencé à développer la "théologie de la révolution". Mais le Père Bousquet panique et réagit au phénomène révolutionnaire. Pourtant saint Paul, qui fut décapité sous Néron, en supplantant la pax romana par la pax Christi, apparaissait indubitablement comme un grand révolutionnaire aux yeux des autorités romaines. A son instar, tous les chrétiens du christianisme primitif, qui refusaient de sacrifier à l'Empereur-Dieu de Rome,

bouleversaient l'ordre politico-religieux établi, et passaient pour des ennemis criminels de l'Etat. La foi du christianisme primitif était incontestablement une révolution.

Lourde charge

En prenant le parti d'entrainer dans l'amour sa ligne de pensée et d'action, l'Eglise acceptait une lourde charge de responsabilités. Dans son ouvrage, "Amour, pouvoir et justice", Paul Tillich explique que l'amour ne se limite pas au sens affectif des sentiments et des passions, et comporte de fortes implications révolutionnaires pour des changements de structure sociale. Le message néotestamentaire de l'amour de Dieu établit un nouveau rapport entre les hommes, et confère un statut de frère ou d'égal entre celui qui aime et celui qui est aimé. Il va sans dire que ce nouveau statut commande l'abolition des classes, et le droit des petites nations à la souveraineté. C'est pourquoi les deux passages précédant et suivant le chapitre 13 de l'épître aux Hébreux, où saint Paul traite de l'amour (12, 9-21; 13, 8-10), sont lourds de signification et de conséquence.

Dans un récent billet (paru le 31 juillet), "Jésus, personnage politique", M. Louis O'Neil posait l'état de question du rapport de la foi à la politique. Or, c'est justement cette problématique que soulevait un groupe de théologiens dans une conférence mondiale tenue à Genève. Ceux-ci cernent la nature du problème beaucoup mieux que ne le fait M. Raoul Roy, dans son livre "Jésus, guerrier de l'indépendance". (1) Malgré ses efforts laborieux de mettre l'aspect politique en exergue, M. Raoul Roy rate continuellement sa cible. Il est privé de l'éclairage de la foi, et, en essayant de nier l'identité divine de Jésus, il ne réussit à faire du personnage qu'un petit soldat de plomb.

Rejetant la dichotomie traditionnelle de la foi et de la politique, les auteurs de la "théologie de la révolution" considèrent que la foi re-

servité. Il est à noter aussi que la manipulation collective des masses qu'on prive du droit à l'information (Dieu sait que cela existe au Québec!), et la quasi-impossibilité d'empêcher la supériorité et la puissance des moyens techniques de renforcer le pouvoir établi qui les a en main, posent un problème de haute taille dans le choix des moyens révolutionnaires capables de supprimer l'aliénation économique et politique. Aujourd'hui l'ensemble des nations est aux prises avec les formes traditionnelles du pouvoir qui se font de plus en plus oppressives. Tout le monde sait que le Tiers-monde est un véritable baril de poudre révolutionnaire, où celui qui s'y déplace doit marcher comme sur des oeufs. L'oppression et l'exploitation éhontées des Latino-Américains par des dictatures fascistes, qui possèdent unilatéralement toute la puissance militaire et économique, ont lancé dans la mêlée des révolutionnaires tels que Camilio Torres, Che Guevara ou Yasser Arafat. Dans le cas de ce dernier, la presse occidentale, avec l'appui de bourgeois aveugles et épais, a réussi à boycotter avec la complicité du gouvernement fédéral la participation de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) à la Conférence sur la prévention du crime qui devait se tenir à Toronto, l'automne prochain. On n'a qu'à penser aux réactionnaires on ne peut plus bornés tels que Claude Wagner dénonçant, en pleine télévision, les Palestiniens comme des "indésirables", et Jeanne Sauvé, qui les a traités de vulgaires "terroristes". Ce sont là pourtant deux dignes représentants de notre si compréhensif et hospitalier gouvernement fédéral.

Damnés de la terre

Qui ne connaît l'histoire de Che Guevara, porte-parole des "damnés de la terre". Fils de bourgeois argentin et compagnon d'armes de Fidel Castro, il fut tué à la tête d'une unité de guérilla dans la forêt moelleuse des lauriers, une fois la victoire de Cuba acquise. Il a préféré les épines du maquis, et mourir en martyr pour ses frères opprimés d'Amérique latine. Nos douillettes consciences occidentales pourront elles voir dans cette figure autre chose qu'un idéalisme enveloppé de brumes évanescences. Les théologiens de la révolution donneront peut-être raison à la phrase célèbre de Bakounine: "La politique est la religion et la religion la politique". Remettant en question le quietisme et le conservatisme politiques de l'Occident, Richard Schaul, un théologien américain, a égayé le caractère politique et révolutionnaire de la foi, en évoquant trois données bibliques: "le message révèle un "Dieu révolutionnaire" qui relève les opprimés et humilie les oppresseurs (voir Lc 1,52 et Psaume 147,6)... enfin le caractère dynamique et historique de l'action de Dieu." (3)

Cette "discussion sur la théologie de la révolution", dont le thème de la révolution a été légitimé par l'encyclique Populorum progressio, place l'Eglise et les chrétiens devant une nouvelle tâche, sur le plan politique. La "théologie de la révolution" a du moins le mérite d'attirer l'attention de l'Eglise sur l'importance de retourner aux sources vives du christianisme primitif, ou selon l'expression fraîche et poétique de Jacques Grand' Maison, à la "conscience de l'amont".

Par ailleurs, depuis une dizaine d'années certains ont pris l'habitude de se servir des rives du Richelieu comme dépôt, gouvernements provinciaux et municipaux en tête. Ainsi, nombreux sont les riverains qui, un jour, ont vu le reboisement naturel de la rive, les fleurs sauvages, leur jardin potager ou leur travail d'entretien ensevelis sous des tonnes de déchets de morceaux d'asphalte et de trottoirs détruisant la végétation qui est, de l'avis des spécialistes de l'environnement, la meilleure garantie naturelle contre l'érosion. Nous croyons que les administrations publiques,

(1) Roy, R., Jésus, guerrier de l'indépendance, Ed. Parti Pris, Mtl, 1975, 414 pages.
(2) Rich, A., Discussion sur "la théologie de la révolution", Cerf-Mame, Paris, 1972, 205 pages.
(3) Seeber, D.A., Discussion sur "la théologie de la révolution", Cerf-Mame, Paris 1972, 205 pages.



(Photo Prensa Latina)

L'oppression et l'exploitation éhontées des Latino-Américains par des dictatures fascistes ont lancé dans la mêlée des révolutionnaires tels que Camilio Torres, Che Guevara...

vous avez la parole

Les canons de la finance

Je remercie M. Daniel Lauzon, politologue à l'Université de Montréal, d'avoir commenté mon article du 21 juillet, mais je dois dire que son intervention me laisse entièrement sur ma faim.

Par exemple, je ne comprends toujours pas qu'un pays puisse parler en faveur du désarmement alors qu'en sous-main il fabrique des ARMES.

Qu'on ne vienne pas ressortir le vieil adage: "Qui veut la paix prépare la guerre". Car, depuis le temps qu'on l'applique si généreusement et qu'on en voit les merveilleux résultats, on pourrait le repenser et même essayer autre chose!

La vérité est bien plus simple: les armées et les armes attirent la guerre au lieu de la repousser. Trop de nations l'ont appris à leurs dépens.

Autre exemple, je ne comprends même pas que l'on fasse une distinction - comme dans le programme du P.Q. - entre les armes nucléaires (ou bactériologiques) et les armes dites conventionnelles.

On me dira sans doute que les premières sont plus dangereuses que les secondes. Mais ce danger fait justement qu'on les emploie peu et que ce sont les armes convention-

nelles qui servent le plus à massacrer actuellement. De toute façon, si l'on doit être occis par quelque valeureux guerrier, qu'importe la manière?

Il me semble aussi qu'un pays nouveau (qui ne naît pas entouré d'ennemis et qui n'hérite pas de fortes traditions militaires) a une chance et même un devoir de faire quelque chose de spécial en faveur de la Paix. Et le geste le plus important consiste à donner le bon exemple: à l'intérieur, en réduisant au minimum la coûteuse et si souvent inutile "défense nationale"; à l'extérieur, en ne profitant pas des malheurs d'autrui par le commerce des armements. C'est ce que j'espère d'un éventuel Québec indépendant.

Quant aux "réalités internationales", je les constate comme n'importe qui: il suffit de lire les journaux et quelques bonnes revues. Mais doit-on s'arrêter là? et tout accepter en se dépêchant de faire une plasse? Dans ma naïveté, je pensais que les politologues existaient justement pour nous fournir des idées nouvelles afin que nous puissions sortir de certaines réalités particulièrement intolérables.

Jean Chatillon, St-Grégoire

Contre un projet de l'Hydro-Québec

Les Conseils des comtés Vaudreuil, Soulanges et Argenteuil ont tous unanimement adopté la résolution déjà formulée par les municipalités affectées par le tracé des lignes de transmission à très haute tension que l'Hydro-Québec se propose d'ériger dans la région (projet 1696, Châteauguay-Chénier). Cette résolution en trois points dénonçant les abus de pouvoirs de l'Hydro-Québec, demande au gouvernement d'effectuer une étude impartiale afin de choisir le tracé le moins dommageable.

Il y a quelques semaines, les municipalités de Pointe-Fortune, ville de Rigaud, paroisse de Rigaud, Très St-Rédempteur, Ste-Marthe paroisse, St-Lazare, St-Clet, Hudson, Coteau du Lac paroisse, St-Joseph de Soulanges (Les Cèdres), Carillon, St-André d'Argenteuil demandaient également au moyen de cette résolution que l'agence gouvernementale chargée de choisir ce tracé de lignes soit composée non seulement des experts de l'Hydro, mais aussi de ceux des ministères de l'Agriculture, Ter-

res et Forêts, Environnement et Santé. De plus, cette même résolution formulait au gouvernement la demande de rescinder l'arrêté en Conseil 785-75 (26 février 1975) autorisant l'Hydro-Québec à exproprier en ce qui concerne ce projet jusqu'à la publication du rapport du Conseil Consultatif du Ministère de l'Environnement sur le sujet. On sait que ce Comité, à l'instance de l'Association Espaces Verts du Mont Rigaud, rencontrait il y a quelques semaines plusieurs experts en agriculture, sols, urbanisme et forêts ainsi que les représentants des municipalités affectées. Ce Comité doit formuler ses recommandations au Ministre dans quelques semaines alors que certains propriétaires ont déjà été avisés par les agents négociateurs de l'Hydro-Québec que leurs avis d'expropriation leur parviendraient d'ici quelques jours.

A. Barbeau, Président, Association Espaces Verts du Mont Rigaud.

Les chaînes d'hôtels et la surveillance policière

Je vous écris pour vous faire part de ma réaction vis-à-vis les problèmes que connaissent certains cabarets au Canada.

Comment se fait-il que la police en uniforme ne visite pas les bars, discothèques, cafés, etc...? Je n'ai jamais vu un policier en uniforme jeter un coup d'oeil à l'intérieur d'un bar, café, cabaret.

Lors d'une visite que j'ai faite à Toronto, quelle ne fut pas ma surprise de voir deux policiers en uniforme jeter un coup d'oeil furtif aux clients. J'étais au coin de Spadina et Bathurst. Le lendemain, deux autres policiers entraient au bar situé au coin de College et Grace pendant ma visite. Et le surlendemain, deux autres policiers visitaient un bar au coin de Adelaïde et Yonge. Toujours à Toronto. Personne ne fut questionné, les policiers jetèrent un coup d'oeil furtif puis après deux ou trois minutes, ils ont disparu.

A Winnipeg, la même chose se répétait; les policiers jetèrent un coup d'oeil aux clients et partirent.

A Vancouver, la même chose, même deux policiers qui se tiennent près des bars les plus achalandés.

Alors, pourquoi pas au Québec? Y a-t-il une alliance fraternelle entre la CIA et Bourassa pour envoyer boire les gens dans les hôtels à chaînes internationales, donc américaines?

C'est à y croire, car où il se passe des choses désagréables, ce sont des Québécois qui sont propriétaires.

Rien n'arrive dans les "gros" hôtels appartenant à des intérêts américains.

Et le gouvernement Bourassa

essaie-t-il de tuer le tourisme par cette inertie?

Les gouvernements fédéral et provincial semblent se complaire à détruire la réputation du Québec et des Québécois.

Tout ce que l'on lit dans les journaux anglais sur le Québec et les Québécois sont sur les fraudeurs, les bandits, les massacres, hold-ups, etc...

Le gouvernement Bourassa travaille-t-il à épanouir la société québécoise ou à faire détester les Québécois du reste des Canadiens?

La haine semble fleurir à plein contre les Québécois du côté anglais.

Sylvia White Jollette

Petits détails à ne pas négliger

Depuis quelques semaines je lis quotidiennement votre journal et j'en apprécie ses nombreux articles et dossiers pertinents.

Auparavant j'étais un abonné du quotidien Le Devoir mais vu mes opinions politiques je me vois dans l'obligation de laisser tomber ce journal qui ne me satisfaisait vraiment que par ses nouvelles internationales.

Maintenant que je suis devenu un assidu du "Jour" je peux me permettre ce commentaire. Le voici:

Sur le plan de l'information, de la composition des textes et du montage du journal il n'y a là nulle critique à faire. Mais sur le plan strictement typographique j'y vois certaines fautes qu'il m'est impossible de laisser sous silence.

En effet plusieurs erreurs de typographie ("fautes de frappe") embêtent le lecteur et quelquefois le mettent dans des situations où le sens du mot lui cause certains problèmes de compréhension.

Si ces erreurs typographiques ne faisaient l'objet de d'un ou deux articles par jour je n'aurais pas usé de ma plume. Mais ces fautes de frappe se retrouvent dans un nombre d'articles assez impressionnant. Il est même possible de dénombrer 2 à 3 fautes de frappe par page quotidiennement.

Je crois que si Le Jour veut survivre sous l'emblème d'un journal politique de qualité il doit soigner tous les aspects journalistiques qui font un journal "bon jusqu'à la dernière goutte".

Ces petits détails ne doivent pas être délaissés. Le Jour devrait corriger cette situation surtout qu'il en est à sa deuxième année d'existence. Le journal des Québécois reflète l'image des Québécois, alors faites-nous une belle image...

Jocelyne Rancourt Valleyfield

Quand les eaux du Richelieu servent de dépôt...

M. Victor Goldbloom, Ministre des Affaires municipales et de l'Environnement.

Nous désirons porter à votre connaissance que le Ministère des Transports a pulvérisé le long de la route No 223-01 (47) sur la rive du Richelieu un poison qui a brûlé la végétation jusqu'à une hauteur d'environ 15 pieds et qui, en plus, dans les limites de la Ville de Beloeil en particulier, a détruit le reboisement naturel de la rive, principale garantie contre l'érosion, les fleurs sauvages ainsi que des jardins potagers et des plantations de fleurs et de jeunes pousses d'arbres que les riverains y avaient faites.

D'après le rôle d'évaluation de la ville de Beloeil et les titres de propriété de la partie d'un lot qui se trouve entre les hautes eaux et l'emprise de la route No 223-01 (47) appartient, règle générale, au proprié-

taire riverain. En conséquence, nous croyons que le Ministère des Transports, en pulvérisant un poison qui a détruit la végétation sur une partie de terrain qui n'appartient pas à l'Etat, a porté atteinte à la propriété privée. De plus, nous sommes d'avis que le Ministère des Transports, en détruisant la végétation sur la partie de terrain qui est sous la juridiction du Ministère des Richesses naturelles, a porté atteinte à la propriété publique. Par ailleurs, nous croyons que le Ministère des transports en pulvérisant un poison qui a détruit la végétation riveraine et s'est répandu dans la rivière à la première pluie a porté atteinte à l'environnement et à l'écologie de notre région.

En conséquence, nous vous demandons d'intervenir auprès du ministre des Transports pour qu'il mette fin à ces actes de vandalisme.

De plus, nous croyons que votre ministère, qui est le protecteur de l'environnement, doit demander réparation pour le mal qui a été fait.

Selon monsieur Marc L'Allier, chef de district, Ministère des Transports, la décision de pulvériser un herbicide - appellation abusive, croyons-nous, puisque l'herbicide utilisé n'a pas suffisamment fait preuve de discrimination - a été prise dans le but de détruire les jeunes pousses d'aulnes qui, adultes, nuisent au nettoyage de la route, l'hiver, en gênant le déversement de la neige sur la rive. A notre avis, la raison invoquée est contestable. En effet, la rivière se trouvant - dans un plan horizontal et à la période des hautes eaux - à une distance moyenne que nous évaluons au plus à une vingtaine de pieds de l'emprise de la route, il s'ensuit qu'à toutes fins utiles la neige et le calcium, sous for-

me solide ou, à la fonte des neiges, sous forme liquide, sont déversés directement ou indirectement dans la rivière, ce que, pour des raisons évidentes de protection de l'environnement et de l'écologie, interdisent les règlements municipaux.

Par ailleurs, depuis une dizaine d'années certains ont pris l'habitude de se servir des rives du Richelieu comme dépôt, gouvernements provinciaux et municipaux en tête. Ainsi, nombreux sont les riverains qui, un jour, ont vu le reboisement naturel de la rive, les fleurs sauvages, leur jardin potager ou leur travail d'entretien ensevelis sous des tonnes de déchets de morceaux d'asphalte et de trottoirs détruisant la végétation qui est, de l'avis des spécialistes de l'environnement, la meilleure garantie naturelle contre l'érosion. Nous croyons que les administrations publiques,

plutôt que de porter atteinte à la propriété, détruire le patient travail de la nature et des citoyens riverains et menacer les rives du Richelieu devraient nous venir en aide en montrant, par l'exemple, leur respect pour la propriété privée et publique, pour la nature et pour les notions élémentaires d'environnement et d'écologie. Nous sommes d'avis qu'au besoin vous pouvez jouer auprès d'elles un rôle d'information et de formation prépondérant.

Un groupe de citoyens riverains de la rue Richelieu, à Beloeil: Madame Noël Guertin, Monsieur Michel Coupal, Madame Jacinthe Bruneau, Monsieur Gilles Thibault, Madame Stéphane L.-Morois, Mademoiselle Madeleine Desrosiers, Madame Michèle Paré, Madame Jocelyne Blanchard

Qu'est-ce qui arrive?

A retenir

Télévision
 Cinéma (R.C.) Câble T.V. CKMT à 14h30: "Astérix et Cléopâtre". Film d'animation d'E. Lataste d'après un album de bandes dessinées de R. Goscinny et A. Uderzo. Cléopâtre fait appel à des Gaulois pour l'aider à bâtir un temple défiant César.

Katharine Ross et Dustin Hoffman. A sa sortie de collège, un jeune homme est séduit par la femme de l'associé de son père, puis s'éprend de la fille de celui-ci.

Radio
 Présent, édition québécoise (CBF 690) à 9h05: "Le pouvoir francophone à Ottawa et le français langue de travail chez les fonctionnaires fédéraux au Québec".

Cinéma
 Au Patriote de Ste-Agathe, jusqu'à dimanche: Beau Dommage. Au Jardin des Étoiles de La Ronde: Morse Code, à 20h00 et 22h00 vendredi et à 21h00 et 23h00 samedi. Morse Code, c'est un groupe de quatre Québécois qui font du "heavy rock"...



Le groupe rock québécois Morse Code présentera une espèce de "melting pot" musical et "heavy" ce soir et demain au Jardin des Étoiles. Ce soir les spectacles ont lieu à 20h et à 22h. Demain, à 21h et à 23h.

Propos et confidences
 (R.C.) à 21h30: entrevue avec Robert de Roquebrune. L'école en question (R.C.) à 22h00: "Quinze ans de réforme: l'enseignement, qui est-il?" Florian Sauvageau - ce qu'il pense de sa tâche et des programmes d'enseignement. Appelez-moi Lise, (R.C.) à 23h00: Marie-Paule Bell, Geoffrey Buckingham, Louise Dufresne et Lise Renaud. Cinéma (R.C.) à 0h00: "Le lauréat". Comédie de moeurs de M. Nichols, avec Anne Bancroft.

Présent, édition québécoise (CBF 690) à 9h05: "Le pouvoir francophone à Ottawa et le français langue de travail chez les fonctionnaires fédéraux au Québec". A l'antenne (CBF 690) à 9h31: Andréanne Lafond reçoit Simone Chartrand, fille de juge, femme de Michel Chartrand, mère de sept enfants et une femme engagée. Carnet des arts (CBF 690) à 12h20: Denis Chagnon s'entretiendra avec le directeur du centre culturel de Baie Comeau, M. Jean Yves Montigny. Présent à l'écoute (CBF 690) à 13h05: "Avez-vous peur des technocrates?" avec comme invité M. Yves Martin, directeur de l'Université de Sherbrooke. Variétés A la Butte à Mathieu: Emmanuelle.

où ironons-nous?

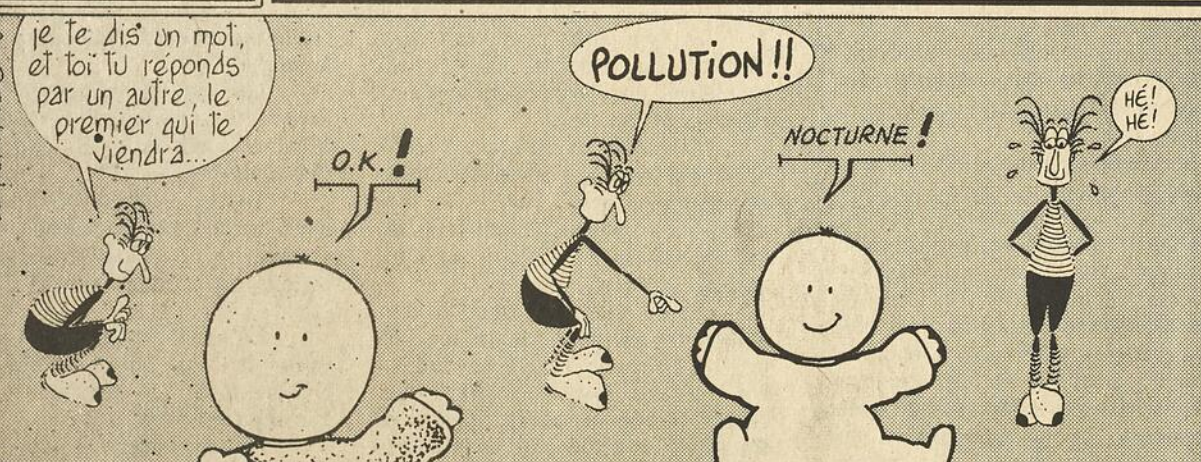
- Cinéma**
 ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943. "L'avenure du Possidon": 2.30, 6.05, 9.50 et "Point de limite zéro": 12.55, 4.25, et 8.10.
 ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du Métro) 935-4246. "Dragon Flies": 1.05, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
 ATWATER 11: Plaza Llavix Nihon (étage mode) 931-3313 "Funny Lady": 7.00, 9.30.
 AVENUE: 1224 Greene Av. Westmount: 937-2747 "Hennessey": 1.20, 3.15, 5.10, 7.10, et 9.15.
 BERRI: 1280, St-Denis, 878-2424. "La tour infernale": 1.25, 4.50, 8.15.
 CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E. 523-5180. "Chair pour Frankenstein": 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.45.
 CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. "Les Anges gardiens": 1.00, 5.00, 9.00, et "Le shériff ne pardonne pas": 3.10 et 7.05.
 CHATEAU 11: "Larry le dingue, Mary la garce": "Zardoz": 12.30, 4.10, 9.35, 12.30, 4.10, 7.50.
 CHATEAU 11: 6956 St-Denis 271-4400. "Larry le dingue": 2.55, 6.15, 9.35. "Zardoz": 12.30, 4.10, 7.50.
 CINE-CENTRE 1: 539 Ste-Catherine, 845-2000. "The wind and the lion": 12.50, 2.55, 5.05, 7.10, 9.20, 1.00.
 CINE-CENTRE 11: "Once is not enough": 12.15, 2.25, 4.40, 6.50, 9.00.
 CINEMA: 2001: 855 Décarie. 277-2001. Vendredi et samedi: "Alice's Restaurant": à 7.00, "Zabriskie Point": à 9.30 et "Phantom of the Paradise": à minuit. Dimanche: "Harold et Maude": à 3.00 et 5.00. "Performance": à 7.00 et "Ladies and Gentlemen: The Rolling Stones": à 9.30.
 CINEMA: 7e ART: 3180 Bélanger est. 722-0302. "Duel": et "747 en péril": 7.30 et 9.05.
 CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Le mouton enragé": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
 CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O. "Once is not enough": 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.
 CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. Tremblement de terre: sam et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00 et 9.30, sur semaine: 7.30, 9.30.
 DAUPHIN (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Chinatown": sam et dim.: 2.30, 5.00, 7.15, 9.30. Lun au ven.: 7.15, et 9.30.
 DAUPHIN: (Renoi): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Une passion": samedi et dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Lundi au vendredi: 7.30, et 9.30.
 FLEURY DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Zig Zig": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
 GREENFIELD 1: 519 Boul. Taschereau 871-8129. "Jaws": sam et dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. semaine: dès 7.00.
 JEAN TALON: 4225 Jean-Talon E. 724-7000. "Les fous du stade": dim.: 1.00, 4.05, 7.10, 10.15. Sur semaine: 7.10, 10.15. "Les Charlots font l'Espagne": dim: 2.30, 5.35, 8.45; sur semaine: dès 8.45.
 KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. semaine: dès 7.00.
 LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. Samedi, dernier spectacle à 11h30.
 MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Le nouvel amour de Coccinelle": toute la semaine: 2.50, 6.15, 9.40. "Quatre basnets pour un Danois": toute la semaine: 1.00, 4.25, 5.00, 7.00.
 MONKLAND: 5505, av. Monkland, 484-3570. "Airport '75": 2.30, 6.05, 9.50; "Front page": 12.45, 4.15, 8.00. Samedi, dernier spectacle: 10.00.
 OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145. Vendredi: "The Pedestrian": à 6.00, "Mammy": à 8.00, "Lenny": à 10.00. "The Texas Chainsaw massacre": à minuit. Samedi: "The Pedestrian": à 6.00, "The Taking of Palham 1, 2, 3...": à 8.00, "Harry and Tonto": à 10.00 et "The Texas Chainsaw massacre": à minuit. Dimanche: "Harry and Tonto": à 4.30. "Les durs": à 7.30, "Un été '42": à 9.30.
 PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6999. "Walking tall": 11: 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30. Samedi dernier spectacle à 11.30.
 PARC (Verdun): 720 av. de l'Eglise, 788-2509. Vendredi: "Yas pas de mal à se faire du plaisir": 6.25, 8.35, "Sexe à crédit": 8.00. Fin de semaine: "Yas pas de mal à se faire plaisir": 12.15, 3.20, 6.25, 9.35, "Sexe à crédit": 1.45, 4.55, 8.00.
 PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Yas pas de mal à se faire plaisir": et "Sexe à crédit".
 PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Russian Roulette": sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, Lun au ven.: 7.15, 9.15.
 PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "Nashville": 1.00, 3.50, 6.40, 9.30.
 PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O. 866-2655. "Nashville": 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00.
 RIVOLI 11: 6906 St-Denis, 277-4129. "La gifle": 1.20, 5.20, 9.20, "Vincent François, Paul et les autres": 3.10, 7.15.
 SNOWDON: 5225, Boul. Décarie, 482-1322. "Night Moves": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.10.
 SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Roller Ball": vendredi, samedi, dimanche: 1.30, 3.50, 6.10, Lundi au jeudi: 2.00, 4.20, 6.40, 9.00.
 ST-DENIS: 1604 St-Denis, 849-4211. "Le cri du coeur": 2.40, 6.15, 9.50, "Maria": 1.00, 4.35, 8.10.
 VAN HORNE: 6150 Côte des
- Neiges, 731-8423.** "Mandingo": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.25.
VENDOMME: Place Victoria 878-1451. "Hot Parts": 12.15, 2.15, 4.15, 6.15, 8.15, 10.20, "Old Borrowed and Stag": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.
VERSAILLES: 7255 Sherbrooke (SALON BLEU) "Serre moi contre toi, j'ai besoin de tes caresses": et "Au lit il faut du ressort": (SALON ROUGE): "La pêche d'une mère" et "Des roses blanches pour ma soeur noire".
VERDUN: 3041 rue Wellington, 788-2082. "Le nouvel amour de Coccinelle": 3.15, 6.30, 9.50. "Quatre basnets pour un Danois": 1.30, 4.40, 8.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 338-5577. "Le nouvel amour de Coccinelle": toute la semaine: 2.50, 6.15, 9.40.
WESTMOUNT SQUARE: "The Wind and the Lion": 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00.
YORK: "Return of the Pink Panther": 12.45, 2.50, 4.50, 7.00 et 9.15.
CINE-PARC ODEON (route 20, sortie 60) 655-0692. Ecran no 1: "Les anges gardiens": et "Le shériff ne pardonne pas". Ecran no 2: "Le nouvel amour de Coccinelle" et "Quatre basnets pour un Danois".
CINE-PARC ST-JEROME: Autoroute des Laurentides, (sortie 27 ouest, rue St-Nicholas) "Le nouvel amour de Coccinelle" et "Quatre basnets pour un Danois".
VIDÉOGRAPHE: 1604 St-Denis, 842-9786. "Le théâtre à la toé" de Roger Malaisseau, à 8.00. Entrée libre, relâche le lundi.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boulevard de Maisonneuve, 879-4349. Vendredi: "Gypsy": 12.15, 3.20, 6.25, 9.35. "Sweet Charity": à 9.30. Samedi: "Song of Norway": à 7.30 et "The music lovers": à 9.30. Dimanche: "Le rossignol et les cloches": à 7.30 et "Ixe-13": à 9.30.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL: 2,332 boulevard Édouard-Montpetit. "La garde montée ou un épisode dans la vie canadienne de Don Quixote": de Jean-Claude Magnier. Du 4 juillet au 17 août. Du mardi au samedi à 21.00. Entrée libre.

Les bandes dessinées québécoises

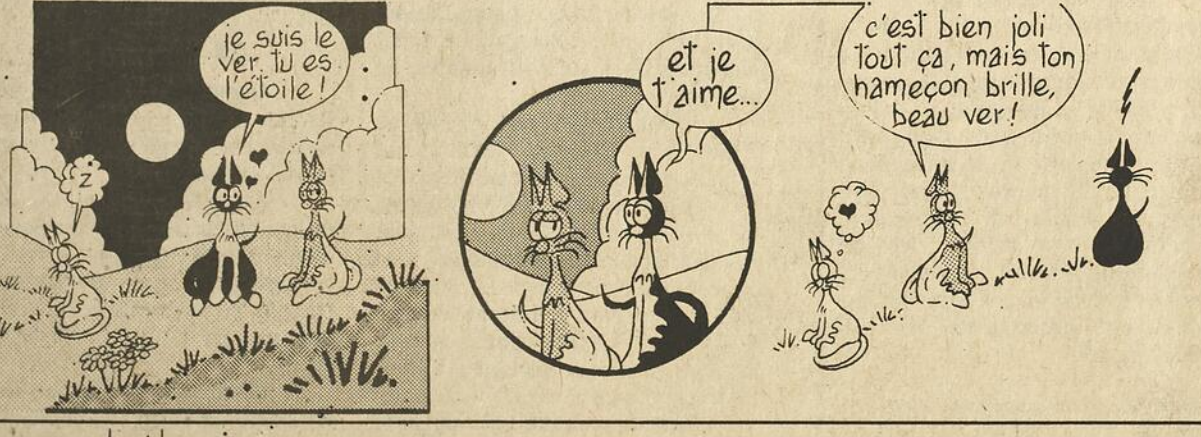
MONSIEUR CHOSE.

PERIODICA
 C.P. 220 DEPT. 49
 VILLE MONT-ROYAL,
 H3P 3C4 P.Q.

ABONNEZ-VOUS à QUEBEC-SCIENCE!
 Grâce à l'agence internationale d'abonnement: PERIODICA
 SIMPLE COMME BONJOUR!
 E=Mc²



JAUNES D'OEUF par TANGUARY.



lunambule par tibo



le sombre vilain



Horaires Télévision

- 2 CBFT (R-C), Montréal (6) CJPM (VA) Chicoutimi 10 CFTM (TVA) Montréal 13 CKTM, Trois-Rivières
 4 CFCM (TVA) Québec 7 CHLT Sherbrooke 11 CBVT (R-C) Québec (13) CJOH (CTIV) Ottawa-Hull
 (4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull 9 CBOFT (R-C), Ottawa (11) TCQ (câble) Québec
 5 CKMI, Québec (15) CIVQ-TV, (R.Q.) Québec 12 CFCF (CTV) Montréal
 6 CBMT (CBC) Montréal (17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal (12) CKRS, Jonquière
- matinée**
 9.00 12 Karen's Yoga
 9.30 6 Summer Schools 7 Informa 7 12 The Community Information
 9.55 10 Bienvenue CFTM
 10.00 6 Mon ami / Enfant 7 Les bouts d'chou / Enfant 10 Bonjour Montréal 12 The Dick Van Dyke Show / Comédie
 10.15 6 The Friendly Giant Enfant
 10.30 6 Mr. Dressup / Enfant 7 Sans détour / Magazine 12 Magistrate's Court
 10.45 2 (9) 13 En mouvement Conditionnement physique général.
 11.00 2 (9) 13 La souris verte Enfant 6 Sesame Street / Education 7 Bonjour l'été! / Magazine 10 A votre service 12 A Doctor's Diary / Conseils
 11.15 2 (9) 13 Dum, le dauphin Blanc / Dessins animés
 11.30 2 Les pierrafeu Dessins animés (9) 13 Voisins-voisines 10 Pour vous mesdames 12 The Art of Cooking Cuisine
 12.00 2 Cent millions de jeunes Documentaire 6 The Bob Switzer Show Variétés 7 Informa 7 (9) En manches courtes 10 Les bouts d'chou Enfant 12 Magic Tom's Summer Show Enfant (30) Outaouais aujourd'hui
- de mon coeur** E.-U. 1951. Comédie
 12 Summer Theatre "Planet Earth", E.-U. 1974. Drame de science-fiction. (30) Pour vous mesdames
 1.00 2 (9) 13 Dans la note / Jeu 6 Mostly Music / Variétés (30) En vacances le 6 Programme double "Tête folle" Fr. 1959. Comédie burlesque. "Chânes du destin" E.-U. 1950. Mélodrame
 1.30 2 (9) 13 Réseau-soleil Magazine
 2.00 6 Love American Style Comédie 12 What's The Good Word? Jeu
 2.30 2 (9) 13 Cinéma "Astérix et Cléopâtre", Fr. 1968. Film d'animation. 6 The Edge of Night Téléroman 12 He Knows she Knows Jeu
 3.00 6 Juliette & Friends 12 Another World Téléroman (60 min.)
 3.30 6 From Newfoundland Actualité
 4.00 2 (9) 13 Allo Grenouille Enfant 6 Family Court / Drame 7 (10) (30) Patotville Enfant 12 Définition / Jeu
 4.30 2 (9) 13 Bidule de Tarmac / Enfant 6 The Forest Rangers Aventure 7 Cinéapéro 10 Aventures "Le destin est au tournant" E.-U. 1953. Drame policier. 12 Pay Cards / Jeu
 5.00 2 Pour tous 6 The Flaxton Boys Aventure (9) 13 Cinéma de 5 heures "Les sauvages de l'Ouest" E.-U. 1962. Western. 12 Truth or Consequences Jeu
- soirée**
 6.00 (7) (22) News 8 The City at Six/Information 7 (10) (30) Parle, Jase, Jase... (13) Nouvelle! 12 Pulse/Information
 6.30 2 Actualités 24 6 Wild, Wild World of Animals/Documentaire (9) 13 La Soeur Volante Comédie
 7.00 2 L'Amour quotidien Drame 30 From Ottawa/Actualité 6 Man About the House 7 Adèle/Comédie 12 The Swiss Family Robinson/Aventure (9) le 9 vous informe 10 Le 10 vous informe 13 Le 13 vous informe (17) Tarass Bouiba
 7.30 6 Mr. Chips 7 10 Comédie Musicale - Festival Elvis Presley "La Strip-Teaseuse Effarouchée" E.-U. 1965. Comédie musicale. 12 The Six Million Dollar Man/Science-Fiction
 8.00 (7) Friday Movies 8 All In the Family Comédie (6) Sanford and Son (22) ABC Summer Movie (17) Ou est-ce qu'on s'en va?
 8.30 2 (9) 13 Hors Serie 6 M.A.S.H./Comédie 12 Friday Movie "Crosfire" E.-U. 1975. Drame.
 9.00 6 Down Home Country Musique Western (17) Tout est possible
 9.30 2 13 Propos et Confidences Interview 7 10 Brigade Criminelle Policier (17) Au pays des Lutrins
 10.00 2 (9) 13 L'école en Question 6 Rhoda/Comédie 7 C'est mon Opinion 12 Kojak/Policier
- 10 (30) Les Projecteurs Policier
 10.15 7 Super Week-End
 10.30 2 (9) 13 Le Téléjournal 6 Daily/Western 7 (10) (30) Les Nouvelles YVA (22) PGA Championship
 10.50 2 (9) Nouvelle du Sport et Météo 13 Le 13 vous informe
 11.00 2 (9) 13 Appelez-mois Lise Variétés 6 12 News 7 Informa 7 10 La couleur du temps (30) Ciné 23h "Le tueur frappe trois fois" Ft. 1968. Drame policier. Programme Double "L'Indic" G.-B. 1963. Drame policier
 11.15 7 10 Sans Pantoufle "Un épais manteau de sang" Fr. 1966. Drame.
 11.20 12 Pulse/Information
 11.22 6 Viewpoint/Information
 11.30 (7) Late Movie 6 Montreal Tonight Information (13) Simply Charlotte
 11.50 6 Ciné-Choix "The Riverline" All. 1964. Drame de guerre.
 12.00 2 Cinéma "Le Lauréat" E.-U. 1967. Comédie (13) Midnight at the Movies (9) Ciné-Sol "Rage dans Rio" Ft. 1966. Drame d'espionnage 12 The 12 Midnight Movie "Allie" G.-B. 1966. Comédie.
 12.30 10 Le 10 vous informe
 1.30 2 9 Ciné-Nuit "La Chambre indisciplinée" G.-B. 1962. Drame psychologique.
 3.00 2 Le Téléjournal

vie et culture

Ouverture, ce soir, de Filmexpo

"Bar Salon" de Forcier en vedette à Ottawa

par Jean-Pierre Tadros

C'est avec la présentation, ce soir à 20h, de "Bar Salon" d'André Forcier que s'ouvrira officiellement à Ottawa Filmexpo '75. Créée en 1971, Filmexpo se présente comme "l'exposition du film canadien et international", son but est donc de présenter aux cinéphiles de la région de l'Outaouais les meilleures et plus récentes productions canadiennes et mondiales. Filmexpo se déroulera jusqu'au 15 août au Centre national des Arts.

Cette année, du côté canadien le Québec sera représenté par deux films: "Bar Salon" d'André Forcier et "Les Ordres" de Michel Brault. Mais c'est "Bar Salon" qui sera tout particulièrement honoré en étant présenté à la soirée d'ouverture. L'ironie de cette situation tient à ce

que ce même film d'André Forcier avait été rejeté par le comité de pré-sélection du Palmars du film canadien de 1973, provoquant les réactions que l'on sait des cinéastes québécois. Aujourd'hui, "Bar Salon" est découvert par le Canada anglais. On sait que ce film n'a pas connu encore de distribution proprement commerciale au Québec, à l'exception des projections au cinéma Outremont.

On montrera également un film produit en 1946 par Québec Productions Corporation et réalisé par Fédor Ozep. Ce qu'il y a de particulièrement intéressant à propos de ce film, c'est qu'il marque le premier effort concret de l'industrie québécoise de faire déboucher le cinéma d'ici sur le marché international. Et pour

ce faire, on n'avait trouvé rien de mieux que de tourner simultanément deux versions du même film, l'une en français avec des acteurs québécois et l'autre en anglais avec des acteurs américains. La version française s'intitule: "La Forteresse". Vingt ans après, toujours au Québec, on s'approprie à répéter la même expérience de production. Internationalisme quand tu nous tiens!

La copie que l'on pourra voir dimanche prochain a été rapatriée par les Archives nationales du film de la British National Film Archive. Les Archives nationales profitent d'ailleurs de l'occasion pour rappeler qu'elles s'emploient actuellement à constituer une collection intégrale des films de long métrage canadiens, la plus

conforme possible aux négatifs originaux.

Du côté canadien, Filmexpo ne présentera qu'un seul film, "Recommandation for Mercy" du torontois Murray Markovitz. Un choix de films de Norman McLaren est également au programme de Filmexpo.

Parallèlement à cette manifestation, un festival de courts métrages canadiens a été organisé sous le titre "Les meilleurs courts métrages canadiens". Ce festival a été organisé par l'Institut canadien du film et le Théâtre national du film en collaboration avec le Centre de distribution des cinéastes canadiens et avec l'appui du Conseil des Arts du Canada. Ces courts métrages seront présentés au cinéma Towne, samedi prochain, de midi à 17h.

La sélection internationale s'est abreuver principalement au dernier festival de Cannes. Neuf films seront présentés en première nord-américaine et au moins deux autres en première mondiale.

Les principaux films que présentera Filmexpo seront: "A Bigger Splash" (G.B.) de Jack Hazan; "Italy: Year One" (Italie) de Roberto Rossellini; "Cockfighter" (USA) de Monte Hellman; "Hester Street" (USA) de Joan Micklin Silver; "Land of Promise" (Pologne) d'Andrzej Wajda; "Pirosmani" (URSS) de Georgi Shengelaya; "Sunday Too Far Away" (Australie) de Ken Hannam; "Lancelot du Lac" (France) de Robert Bresson; "A Safe Place" (USA) de Henry Jaglom; "The Rocky Horror Picture Show" (Grande Bretagne) de Jim Sharman.

Au total donc, Filmexpo présentera du 8 au 15 août quinze films représentant dix pays. Le festival de cette année a été préparé par S. Wayne Clarkson et c'est une initiative de l'Institut canadien du film.



Une scène de "Bar Salon" d'André Forcier. "Beau comme un blasphème". Un blasphème québécois, bien sûr.

Les réalisateurs du Québec s'opposent au quota volontaire

(Par J.-P. T.) — L'Association des réalisateurs de film du Québec, (ARFQ) s'oppose fermement au projet de quota volontaire proposé par les deux chaînes de cinéma Famous Players et Odeon, et officiellement annoncé par le Secrétariat d'Etat. Dans un télégramme adressé, mardi au secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, l'ARFQ considère "comme un abandon de responsabilité

de la part du gouvernement canadien" l'acceptation du projet de quota volontaire "qui permettrait finalement aux exploitants de salles de dicter exclusivement les règles du jeu".

L'ARFQ juge d'autre part dangeureusement ambiguë la définition du film canadien du secrétariat d'Etat. "Basée uniquement sur un critère de quantité, cette définition, note l'ARFQ, laisse ouver-

te la position de son réalisateur et d'autres postes essentiels à la définition d'un authentique cinéma national". On sait en effet que pourrait être considéré comme film canadien un film dont l'auteur du scénario et le réalisateur ne seraient pas Canadiens.

Pour ces raisons, l'ARFQ "s'oppose fortement à la formulation et à l'application de ces deux principes".

Bonne nouvelle! Rosa quitte l'écran

La direction des programmes de Radio-Canada vient d'annoncer qu'elle retirera bientôt de l'affiche, après une série de 13 émissions, le téléroman intitulé "Rosa". Les spec-

tateurs pourront donc voir la dernière représentation le lundi 25 août de 21h00 à 21h30 heures à la télévision française de Radio-Canada. Ouf!

LES MEFAITS DE L'ACIDE c.j. magnier
LE SERUM QUI TUE m.r. de cotret

DU 16 JUILLET AU 23 AOÛT MISE EN SCÈNE GILBERT LEPAGE
MERCREDI AU VENDREDI 20H30 SAMEDI 20H ET 22H30

théâtre du horla, st-bruno 653-0501

V.O. Sous titre Française 14 ANS

A L'AFFICHE

ingmar bergman

"une passion"

le DAUPHIN Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
Lun. à vend.: 7.30 - 9.30
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Une explosion de chansons et d'amour! **POUR TOUS**

MICHEL FUGAIN ET LE BIG BAZAR

dans **UN TROU**

un film de **PIERRE SISSER**
Scénario, adaptation et dialogues de MICHEL FUGAIN, ELIE CHOUQUAI, PIERRE SISSER
avec CHARLES GERARD - NATHALIE BAYE - DIDIER KAMINKA
MICHEL BEAUNE et GEORGES STAGNET

Réalisateur: ELIE CHOUQUAI Musique: MICHEL FUGAIN Lyrics: PIERRE DELANGE Chorégraphie: PIERRE FUGER

AUSSI 21 FILM DANS CHAQUE CINEMA

ST-DENIS 1101 ST DENIS MONTRÉAL 498-4711

LES GALERIES D'ANJOU 1101 ST DENIS MONTRÉAL 498-4711

OMEGA 2 1001 ST DENIS MONTRÉAL 498-4711

SALABERRY VALLEYFIELD

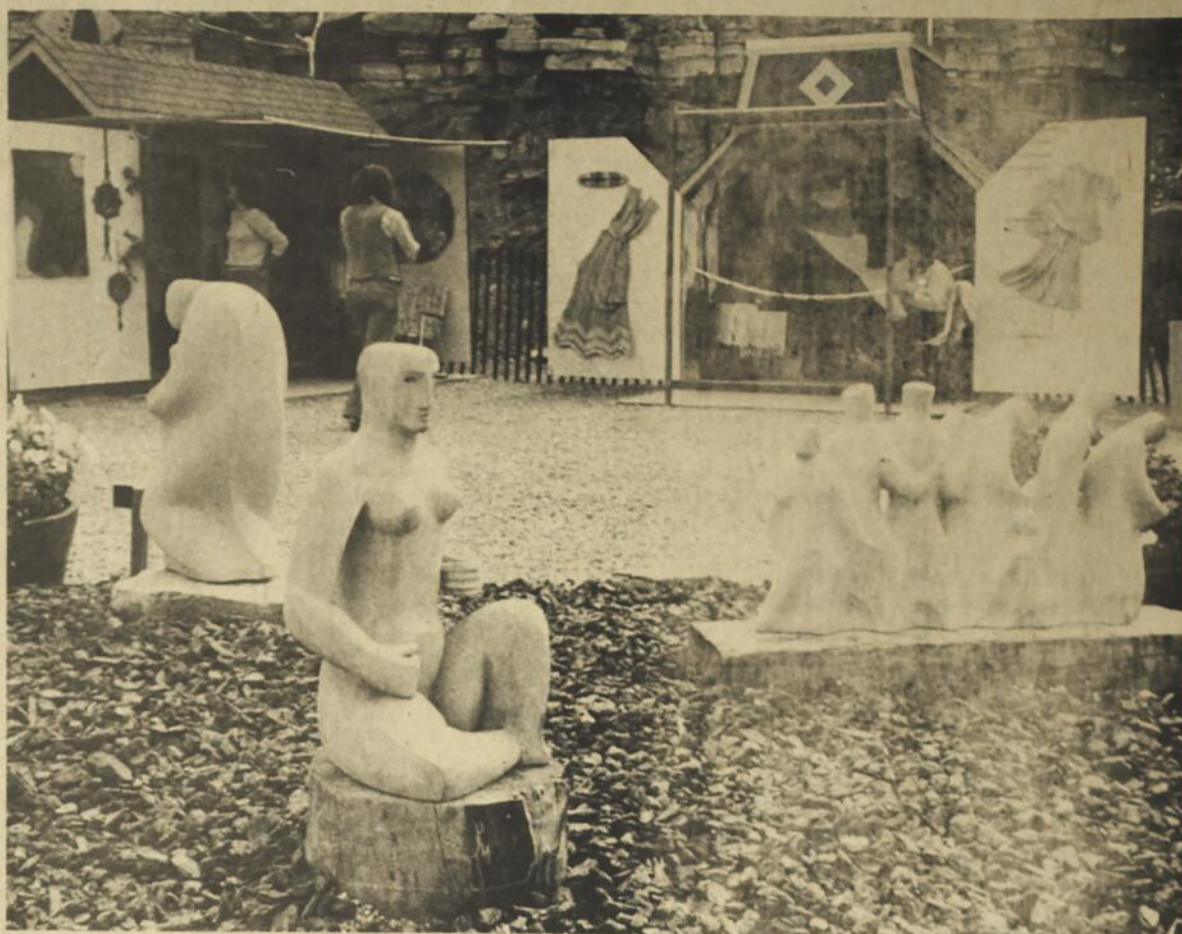


Photo LE JOUR, Claire Beaugrand Champagne

Le village des artisans de Laval est ouvert

Depuis hier, les artisans de Laval font connaître leur production au village aménagé dans le cadre des "dix jours des dix ans de Laval". Le village comprend une vingtaine de kiosques où autant d'artisans travaillent et exposent leurs produits. Au centre du village, un jardin de la sculpture a été prévu. On peut y retrouver deux sculpteurs de Laval: Armand Filion et Gaétan Therrien. Parmi les métiers d'art présents au village, mentionnons: l'ébénisterie, l'émail, le tissage, la tapisserie, la poterie, la sculpture sur bois, le batik, la sérigraphie, le travail du cuir, etc.

La presse européenne sera à la Chant'août

La "Chant'août" sera couverte par la presse européenne. C'est ce qu'annonce un communiqué du ministère des Affaires culturelles.

Seront donc présents aux grandes assises de la chanson québécoise: Lucien Rioux du Nouvel

observateur, Monique Lemarcry de Radio-Luxembourg, Claude Brunet et Marie-France Brière d'Europe no 1, Danielle Heymann de L'Express (qui a récemment consacré un article élogieux au groupe Beau Dompage), Robert Menctoli de Show

Magazine, J.-P. Kabache de l'ORTF, Edgar Shneider de Jour de France, Jacques Ourevitch d'Europe no 1 et Jacques Scott de Radio-Inter.

Cette importante délégation sera à Québec du 13 au 18 août.

BIENTÔT
Dès le 2 sept. au TNM

Mademoiselle Marguerite
Renseignements: 861-0563

ENCORE EN '75

ÉCOUTEZ LES BALOUETTES À CKVL

DECOUPEZ & GARDEZ

Juillet/July	Mer/Wed 23	Montreal	a/at	Hamilton
	Mar/Tue 29	Saskatch	a/at	Montreal
Août/August	Mar/Tue 5	Hamilton	a/at	Montreal
	Mar/Tue 12	Montreal	a/at	Ottawa
	Mar/Tue 19	Montreal	a/at	Hamilton
	Mer/Wed 27	Toronto	a/at	Montreal
Septembre/September	Mer/Wed 3	Ottawa	a/at	Montreal
	Dim/Sun 7	Montreal	a/at	Toronto
	Sam/Sat 13	Ottawa	a/at	Montreal
	Sam/Sat 20	Montreal	a/at	B.C.
	Mar/Tue 23	Montreal	a/at	Edmonton
Octobre/October	Dim/Sun 5	Winnipeg	a/at	Montreal
	Lun/Mon 13	Montreal	a/at	Toronto
	Dim/Sun 19	Toronto	a/at	Montreal
	Dim/Sun 26	Calgary	a/at	Montreal
Novembre/November	Dim/Sun 2	Montreal	a/at	Ottawa

PRESENTÉ PAR Sport A O'Keefe

85 CKVL

les capsules

de
Christian
Nobert

Alan Eagleson, le célèbre directeur administratif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey, le bras droit de Marc Lalonde (en ce qui concerne la question de hockey au parlement), et l'agent d'affaires du grand "Big Bad Bruin" Bobby Orr, a déclaré hier que le club de Boston devra déboursier au moins (!) \$10 millions s'il veut conserver les services de son défenseur étoile à la fin de la prochaine saison... Orr pourrait signer un contrat de deux ans au coût de \$5 millions par année... ou de cinq ans à raison de \$2 millions par saison... ou de 40 ans à \$250,000 par an... En fait, ce qui est important pour Orr, c'est "de s'assurer des revenus substantiels (?!) pour le reste de ses jours". D'autre part, Eagleson a annoncé que Mike Murphy avait signé un contrat avec les King, ainsi que Tim Ecclestone avec les Flames.

Dans le domaine de l'extraordinaire encore... Le club anglais de football Sheffield Wednesday a fait appel hier à un "mage" pour conjurer le mauvais sort... Le mage, Simon Alexander, se précipitant à l'endroit même de la malchance, le terrain, a trouvé le "bobo"... un "porte-malheur" se promènerait sur la pelouse du stade, ce qui engendrerait des vibrations maléfiques. Le super-devin compte se rendre à nouveau sur la pelouse ces jours-ci pour bénir le sol et essayer de le débarrasser de "l'atmosphère de défaite et de désespoir qui plane sur le terrain comme un nuage noir." Alexander a même ajouté, sûr de lui: "J'espère qu'après mon intervention toute la malchance disparaîtra et que Sheffield Wednesday gagnera..." Selon moi, la pelouse de l'Autostade...

Soyons plus ordinaire maintenant et annonçons que la compagnie Gulf Canada sera l'un des commanditaires officiels des Jeux olympiques de 1976. Cette société défrayera le coût des services que dispensera les ambulances. St-Jean durant la période des

Jeux. La contribution de Gulf Canada s'élève à \$100,000.

La Ligue nationale de baseball a, pour la première fois en dix ans, décerné le titre de lanceur du mois (de juillet) à l'unanimité. Le titre unanimement gagné va au lanceur de relève Al Hrabosky des Cards de St-Louis qui a obtenu une moyenne de .0943 durant le mois en question... n'accordant qu'un seul point mérité en neuf matches.

Lundi prochain, ce sera la fête à Toronto pour les mordus du tennis... car l'omnium canadien débutera. Hélas, Arthur Ashe, Jimmy Connors et John Newcombe seront absents. Toutefois, des noms tels qu'Ilie Nastase, Guillermo Vilas (le favori), Bjorn Borg, Rod Laver... comblent le vide. Chez les dames, Margaret Court a été proclamée favorite devant Julie Heldman. La Canadienne Jane O'Hara participera au tournoi, ainsi que Susan Stone, mais on doute qu'O'Hara ne survive longtemps puisqu'elle sera opposée en première ronde à la favorite... Réjean Genois et Dale Power seront sur les courts pour les simples masculins.

Les champions du monde 1975 de flying dutchman ont été connus hier, ils se nomment Yves et Marc Pajot et ils sont Bretons. Les frères Pajot, médaille d'argent aux J.O. de 1972, ont terminé le championnat mondial qui se tenait à Buffalo, en récoltant leur troisième victoire.

En parlant de victoire, le riche-jockey Hervé Filion n'est plus qu'à huit triomphes du record de l'Allemand Hans Fromming pour une carrière à dos de cheval, soit 5,296 depuis 1926.

D'autre part, le commissaire de la Ligue nationale de crosse, Gerry Paterson, a imposé hier des amendes de \$500 au pilote Morley Kells, de Long Island, et de \$250 à celui du Philadelphie, Jim Hinkson... Le premier pour avoir permis à un joueur suspendu de prendre place sur le banc des joueurs et le deuxième pour avoir engeulé un arbitre sur le terrain.



Du fléau de gadgets de promotion publicitaire qui s'abat sur les amateurs de sport depuis quelques années, celui-ci mérite sans aucun doute l'Oscar de la bêtise et du crétinisme... L'organisation des Caribous de Québec a éparpillé \$5,000 en petites coupures et a "lâché" pendant 30 secondes un heureux spectateur sur le plancher de crosse... En bourrant ses culottes de dollars, notre Caribou doit être très fier de lui.

le sport

Victoire des Mets... 7-0!

Les Expos: par où ils ont péché

(LE JOUR) — Les Expos ont été punis par où ils ont péché... Après avoir blanchi à deux reprises et au même score de 7-0 les Mets de New York en début de semaine, les hommes de Gene Mauch ont essuyé hier un revers de... 7-0 aux mains de ces mêmes Mets.

Le lanceur gagnant Tom Seaver a ainsi porté sa fiche pour la saison à 15 victoires contre sept défaites lorsqu'il a limité les Montréalais à un total de trois coups sûrs, soit ceux de Larry Parrish, Larry Bitner et Pete MacKinnan.

Par ailleurs, Parrish et Gary Carter ont chacun été débités d'une erreur. Les deux équipes ont laissé chacune sept coureurs sur les sentiers.

Si Seaver s'est comporté avec brio au monticule, et a tenu les neuf manches sans flancher, ce ne fut pas le cas des lanceurs des Expos. Le partant Steve Rogers (8-8) a tenu quatre manches, a accordé sept coups sûrs, cinq buts sur balles et cinq des sept points des Mets ont été sa responsabilité lorsque ceuc-ci ont éclaté à la première manche de jeu.

Fred Sherman est venu en relève pour deux manches et accordé quatre coups sûrs. Dale Murray et Don De Mola lui ont succédé sans plus de succès.

Les Expos se sont ensuite envolés vers Cincinnati où ils affronteront aujourd'hui et tout le week-end les puissants Reds.

Sommaire

Montréal 000 000 000-0-3-2
New York 500 011 000-7-12-0
Rogers 8-8, Sherman 5, Murray 7, Demola 8 et Carter; Seaver 15-7 et Grote.

Le Canada coupe les ponts avec l'Afrique du Sud!

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a décidé de cesser toute subvention à toute compétition sportive à laquelle l'Afrique du Sud est invitée.

Un assistant du ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, a déclaré mardi que l'Association canadienne de piste et pelouse avait été avertie, par télégramme, de cette politique la semaine dernière.

"Nous ne soutiendrons, ni moralement ni financièrement l'apartheid", a dit l'assistant du ministre.

Conséquence à cette décision, l'invitation faite aux athlètes de ce pays aux compétitions mondiales d'athlétisme qui doivent débuter à Toronto, lundi, a été annulée.

Un porte-parole de l'ambassade sud-africaine a laissé entendre que la décision du gouvernement canadien ne lui était pas connue et que toute réaction officielle viendrait de l'ambassadeur lui-même. Ce dernier n'est pas disponible pour l'instant.

Les Nordiques sont à Québec pour y rester

QUEBEC (PC) — Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a annoncé hier qu'une entente avait été conclue avec les dirigeants du club de hockey "Les Nordiques de Québec" visant à leur apporter une aide destinée à aplanir leurs difficultés financières.

Cette entente met ainsi fin aux rumeurs voulant que les Nordiques jouent leur dernière saison à Québec et tentent de déménager dans une ville américaine l'an prochain.

En vertu du nouveau contrat, la charge de service sera abolie, évitant ainsi un déboursé de l'ordre de \$40,000 aux Nordiques.

— le loyer comprendra la location de différents locaux que les Nordiques de-

vaient payer en surplus jusqu'ici, de même que l'usage de la glace pour les pratiques, etc., ce qui rapportera des économies additionnelles de \$11,000 environ au club de hockey;

— la ville partagera avec les Nordiques les profits nets réalisés lors des parties de hockey de ces derniers, dans l'ordre de 50 pour cent, ce qui pourrait, dans des conditions similaires à l'an dernier, augmenter les revenus du club de quelque \$100,000 et ceci, à l'exclusion de la clause relative aux éliminatoires qui pourrait donner \$100,00 de plus que l'an dernier.

Le maire Gilles Lamontagne a déclaré que ceci n'excluait pas que durant les semaines et l'année à

venir, la ville pouvait rechercher, avec les Nordiques et peut-être les gouvernements supérieurs, des modalités en vue d'accroître l'aide dont ils pourraient avoir besoin et, s'il y avait lieu, faire préciser certains pouvoirs que possède la ville et la Commission de l'expo pour participer à titre de co-promoteurs à certains événements sportifs.

Le Québécois et la nature

Le bouleau ou le merisier

Il existe environ cinquante espèces de taille variable. Au Canada on trouve dix espèces, au Québec trois, dont le bouleau jaune, le bouleau à papier et le bouleau gris. Seul l'aire du bouleau à papier s'étend à presque tout le Canada. L'aire du bouleau jaune (merisier) s'étend aux plaines du St-Laurent, la zone acadienne et une partie de Terre-Neuve. Cet arbre est un élément important des forêts de feuillus. Il est associé à l'érable à sucre, le hêtre, la pruche, le sapin baumier, le pin blanc et le thuja.

C'est un arbre qui aime la lumière et les versants exposés à l'est lui sont particulièrement favorables. C'est le plus fort de nos bouleaux, il peut atteindre la hauteur de 30 mètres et un diamètre d'un mètre. Il a le tronç à peine décroissant, les branches sont fortes.

Son écorce est mince, de teinte variable, du rougâtre au jaunâtre; jeune, l'écorce est luisante. Chez les vieux sujets, l'écorce se divise en larges plaques, déchaquetées qui se détachent facilement.

Le bouleau jaune est d'une très grande valeur économique, mais devient de plus en plus rare. Les vieux arbres perdent beaucoup de leur valeur marchande car ils sont souvent creux et ne peuvent servir que pour faire du bois de chauffage, c'est un excellent combustible.

Le bouleau jaune sert en ébénisterie, dans la fabrication des boiseries intérieures, le contre-plaqué. Ce bois accepte bien la teinture ou le vernis et prend un très beau fini de brun rougâtre au brun doré. Son grain est fin et cette essence est difficile à travailler avec des outils manuels. Ce bois avant d'être travaillé nécessite un bon séchage, au minimum un an.

Le bouleau jaune (merisier) une essence importante de nos forêts. Deux livres indispensables lire notre forêt

- Petite flore forestière du Québec (Editeur officiel du Québec)

- Arbres indigènes du Canada par R.C. Hosie (Service canadien des forêts).

François Pruel (collaboration spéciale)



Le bouleau jaune... "betula alleghaniensis". (photo: François Pruel)

les statistiques

baseball

Ligue nationale

Section est

G P Moy. Diff.
Pittsburgh 66 45 595 -
Philadelphie 62 49 559 4
New York 57 53 518 8
St-Louis 57 54 514 9
Chicago 51 61 455 15
Montréal 47 61 435 17

Section ouest

G P Moy. Diff.
Cincinnati 74 38 661 -
Los Angeles 58 55 513 16
San Francisco 55 57 491 19
San Diego 53 59 473 21
Atlanta 49 62 441 24
Houston 40 75 348 35

Meneurs

G P Moy. Diff.
Madlock, Chicago 97 389 54 136 350
Simmons, St. Louis 108 387 55 131 339
Watson, Houston 105 398 55 132 332
Sanguillen, Pitts. 93 343 41 112 327
Parker, Pittsburgh 100 374 55 122 326
Bowa, Philadel. 85 369 50 120 32
Rose, Cincinnati 112 470 73 152 323
Brook, St. Louis 88 325 56 108 322
Morgan, Cincinnati 103 354 74 114 322
Garvey, Los Ang. 113 470 61 151 321
Circuits: Luzinski, Phi-

Lanceurs probables

Philadelphia, 27, Kingman, New York, 24.

Points produits: Luzinski, 90; Bench, Cincinnati, 87.

Lanceurs (10 décisions): Hrabosky, St. Louis, Gullett, Cincinnati, 9-3, 750; Jones, San Diego, 15-6, 714.

Lanceurs probables

Chicago Dettore 4-3 et Burris 8-9 à Atlanta Morton 12-12 et Easterly 1-4 2, 6:05 p.m.

Montréal Warthen 5-4 à Cincinnati Carroll 4-18:05 p.m.

Los Angeles Rau 9-9 à New York Matlack 13-8:05 p.m.

San Francisco Falcone 8-7 à Philadelphie Underwood 11-8 8:05 p.m.

San Diego Spillner 4-9 à St. Louis Forsch 10-8 8:30 p.m.

Pittsburgh Ellis 7-7 à Houston Niekro 3-4 8:35 p.m.

Ligue américaine

Section est

G P Moy. Diff.
Boston 67 44 604 -
Baltimore 59 50 541 7
New York 57 53 518 9
Milwauk. 53 59 473 14
Cleveland 50 58 463 15
Détroit 21

Section ouest

G P Moy. Diff.
Oakland 68 43 613 -
Kansas City 61 49 555 6
Chicago 54 57 486 14
Texas 53 59 473 15
Californie 49 64 434 20
Minnesota 49 64 434 20

Lanceurs probables

Kansas City Pattin 8-6 à Cleveland Harrison 4-3 8 p.m.

Minnesota Butler 1-3 à Detroit Coleman 8-13 8 p.m.

Texas Hargan 7-6 à Milwaukee Travers 4-6 8:30 p.m.

Baltimore Alexander 4-7 ou Mitchell 10 à Chicago Wood 12-13

New York Gura 3-4 à Californie Hockenberry 0-1 10:30 p.m.

Boston Cleveland 9-7 à Oakland Holtzman 13-9 11 p.m.

football

Ligue canadienne

Conférence de l'est

G P N Bp Bc Pts
Ottawa 2 10 63 41 4
Montréal 1 20 61 62 2
Toronto 1 20 44 46 2
Hamilton 1 20 47 72 2

Conférence de l'ouest

G P N Bp Bc Pts
Saskat. 3 00 58 34 6
Winnipeg 2 10 56 53 4
Calgary 2 10 60 61 4
Edmonton 1 10 44 39 2
C.-B. 0 30 50 75 0

crosse

Ligue nationale

G P N Bp Bc Pts
Long. Is. 23 15 0 626 554 46
Mt. 21 19 0 552 543 42
Phil. 18 17 2 537 539 33
Boston 17 21 2 618 618 36
Québec 16 19 2 548 546 34
Maryl. 17 21 0 539 620 34

Station service Aigle d'Or

Prop. Michel Bouthillier
NE PAS OUBLIER
le jeudi seulement
GASOLINE: de 7hPM à 10hPM
\$0.05 de rabais

Tél: 354-9870

6800 Louis Hyppolite Lafontaine

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE
GROS & DÉTAIL
DISTRIBUTEUR C.D.M. - C.C.M. - PEUGEOT

BICYCLETTE 10 VITESSES

- Style de course
- Repos-mains en caoutchouc
- Dérailleur français (Huret)
- Pédales en métal
- Pneus ambres
- Fabrication Européenne
- Garantie 1 an

Reg. \$125. SPÉCIAL \$8995

Avant d'acheter une bicyclette, consultez le livre "SANTÉ ET JOIE DE VIVRE" par la BICYCLETTE en vente chez Cycle Dumoulin et dans toutes les bonnes librairies. (SEULEMENT *25)

651, VILLERAY — 274-0125

Hola California!

Lundi, le 11 août, la Californie envahit Jarry. Et ça va durer dix jours! Les Giants de San Francisco engagent le combat, suivis des Dodgers de Los Angeles et des Padres de San Diego. Les balles (de baseball) vont siffler. Les Expos, attention!

Giants Dodgers San Diego Padres

LES GIANTS DE SAN FRANCISCO:
Le lundi, 11 août, à 20h05
Le mardi, 12 août, à 20h05
Journée des Habitants. Avant la joute, des joueurs des deux équipes rivaliseront pour traire les vaches, lancer des oeufs et conduire des brouettes. C'est le retour à la ferme, style Jarry.
Le mercredi, 13 août, à 20h05
Le jeudi, 14 août, à 20h05
Journée des Bannières. La meilleure bannière remporte le grand prix, une semaine pour deux à Nassau offerte par les Expos et Treasure Tours International. Pour la 2e à la 5e place, le prix sera un weekend de baseball pour deux, toutes dépenses payées, à Pittsburgh, par Nordair.

LES DODGERS DE LOS ANGELES:
Le vendredi, 15 août, à 20h05
Le samedi, 16 août, à 20h05
Le dimanche, 17 août, à 14h15
Partie Père et Fils. Avant la partie, à 13 heures, les joueurs des Expos et leurs fils se feront face dans une partie de baseball pour le "fun".
Le mardi, 19 août, à 20h05
Le mercredi, 20 août, à 20h05

LES PADRES DE SAN DIEGO:
Le lundi, 18 août, à 18h05
(programme double)
Journée de la Parade de mode.
Entre les deux parties de ce programme double, les épouses des joueurs des Expos présenteront, pour la Baie, les toutes dernières créations de la mode d'automne ainsi que des fourrures.
Le mardi, 19 août, à 20h05
Le mercredi, 20 août, à 20h05

expos

Les billets sont en vente à Jarry et à tout comptoir TRS. Pour renseignements, composez 273-0433.



POUR TERRE DES HOMMES
TON MÉTRO, TON AUTOBUS,
C'EST LÀ POUR ÇA!

Plus de cours obligatoires au collégial

mais une "formation sur mesure"

par Paule Beaugrand-Champagne

Une plus grande accessibilité au collége, la reconnaissance du fait que l'étudiant du niveau collégial est un adulte responsable, l'instauration de la "formation sur mesure" et d'une sorte de tutorat dans l'enseignement, telles sont les recommandations les plus positives que fait le Conseil supérieur de l'éducation au gouvernement pour améliorer le système d'enseignement au niveau collégial.

Ce ne sont que quelques éléments d'un ensemble de recommandations (48 au total) qui, somme toute, proposent de repenser le système d'enseignement en deux grands cycles: l'élémentaire et le secondaire (période de scolarité obligatoire) d'une part, les études post-secondaires (comprenant le collégial, l'universitaire et l'éducation permanente) d'autre part. Cette proposition est faite dans l'étude du CSE intitulée "Le collége - Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial", remise au ministre de l'Éducation le 21 juillet dernier et rendue publique hier à Québec.

Un tel système permettrait, selon le Conseil supérieur (CSE), d'éviter que le secondaire soit pris dans le cadre des programmes du collégial, ou d'éviter qu'il soit orienté en fonction de pré-requis fixés par le collégial. Il éviterait également au col-

légial de n'être à son tour qu'un dispensateur de pré-requis pour l'université. Le collégial pourrait alors offrir des programmes complets en eux-mêmes de durées variables: cours menant à un métier, moyens menant au contrôle d'une technique et longs, en commun et en continuité avec l'université.

Pas de tronc commun

Le CSE propose donc qu'on définit le enseignement collégial comme étant "professionnel", en ce sens qu'il dépasse la formation de base qui doit être acquise et complétée au secondaire, et qu'il doit offrir à l'étudiant ce dont il a besoin pour s'insérer dans la société et y tenir une fonction.

Établissant par ailleurs qu'au sortir du secondaire, l'étudiant est un adulte, notamment au sens de la société (droit de vote, majorité à 18 ans, etc.), le CSE propose qu'on le traite comme tel, c'est-à-dire qu'on lui offre une formation du type de celle qu'offre déjà l'éducation permanente: une "formation sur mesure". Ce genre de formation lui permet de choisir ses activités, ses cours, leur durée et leur rythme en fonction de ses besoins personnels.

Mais un tel système, dans la proposition du CSE, fait disparaître ce qui était à la base même du niveau collégial pensé par le rapport Parent: le

tronc commun de cours entre les étudiants du "général" et ceux du "professionnel" et les cours obligatoires. Il se pourrait donc, en théorie, que les étudiants du collégial ne reçoivent pas de cours de philosophie et de français, s'ils ne les ont pas choisis dans le cadre du programme qu'ils se seront fabriqués.

A cela, le CSE répond que les agents d'éducation, notamment les professeurs, auraient alors mal fait leur travail. Une des propositions du CSE est en effet de réorganiser les collèges selon le principe qui prévaut actuellement dans les constituantes de l'université du Québec: par modules. Ces modules seraient les unités de base administrant les programmes; y seraient regroupés: les étudiants, les professeurs, les représentants du milieu socio-économique, les services éducatifs et administratifs (ceux-ci à titre consultatif). C'est donc au niveau du module que les étudiants déterminent leur programme particulier et que les professeurs pourront y jouer un certain rôle de tuteurs, et d'orienteurs.

Retour en arrière?

Le rapport déposé par le Conseil propose aussi une décentralisation de l'administration des collèges, de la certification des études au niveau de chaque institution, et de la coordination des programmes avec l'université. Les collèges en obtiendraient une plus grande autonomie au niveau de l'application des programmes et même du financement.

Le CSE propose en effet de permettre aux collèges de se financer par des sources extérieures à celles de l'État afin d'améliorer leurs services, comme les fondations, les organismes privés, etc., un peu comme au temps des collèges privés. Certains y voient un danger de retour en arrière, avant l'instauration du service public qui devait permettre à toutes les régions du Québec d'offrir un enseignement collégial de qualité équivalente.

Le système proposé par le CSE devra être implanté par étapes, dit le rapport. Mais surtout il devra être longuement discuté par les personnes concernées, car s'il est assez développé au plan de la théorie, il manque de précision quant à l'application qu'il sera possible d'en faire.

L'indépendance du Québec dans quelques années...

"Il y aura encore bien des troubles au Canada, et je vois la séparation du Québec, devant un Etat indépendant, avec son propre gouvernement. Cependant, un super-gouvernement, qui ne s'égnera ni à Ottawa ni à Montréal, présidera aux destinées des deux Canada. Mais naturellement, ces événements ne se produiront que dans quelques années."

L'auteur de cette prophétie, qui semble avoir bien lu le programme péquiste de la souveraineté-association, avait prédit en même temps — en 1970 — non seulement la séparation du Québec, mais aussi l'avènement au Portugal d'une république "à l'avant-garde d'une politique absolument nouvelle" en Europe. Il avait

aussi prédit que la Turquie (l'invasion de Chypre) se trouverait au premier plan d'une tension internationale fondée sur "une histoire de chantage" pouvant conduire à une guerre mondiale. Il avait enfin prédit la fin des combats au Vietnam, l'arrivée au pouvoir en France d'un gouvernement "centriste-libéral", le bombardement de Beyrouth, l'accroissement de la coopération américano-soviétique, la révolution en Ethiopie, etc.

Ce qui fait dire à un lecteur du JOUR qu'il a une envie folle de croire à la prophétie de Mario De Sabato concernant le Québec et le Canada. Cette prophétie est contenue dans "Confidences d'un voyant", ouvrage paru chez Hachette.

Kevin Drummond a des intérêts dans l'agence McGregor Travel

par Jacques Guay

QUEBEC — Le nouveau ministre de l'Agriculture, M. Kevin Drummond, a des intérêts dans la compagnie McGregor Travel dont le nom est sorti lors d'une enquête menée sur certains agissements d'Air-Canada.

Lors de l'enquête un document d'Air-Canada déposé faisait état de certaines "influences" qu'avait M. McGregor à Québec. Le gouvernement québécois se préparait alors à légiférer sur les agences de voyage.

ces de voyage.

Par ailleurs les photocopies des déclarations semblent démontrer que les ministres québécois sont plutôt démunis. Neuf d'entre eux affirment ne rien posséder dans des compagnies ou dans des immeubles non résidentiels tandis que deux, MM. Saint-Pierre et Denis Hardy déclarent avoir des dettes personnelles de plus de \$2,000, le premier envers son beau-père, M. Marcel Garneau, le second envers sa mère et son frère.

Deux ont des fermes, MM. Drummond et Cloutier, trois des boisés, MM. Giasson, Toupin et Vaillancourt

ing and Salvage (12.5 et aucune) Sorel Industries (1959) Ltée (6.66 et 6.67) Beloit Sorel, Walmisley Ltée (2.67 et aucune) les textile Acocelle Ltée (16.6 et aucune). Ces intérêts sont confiés à un fiduciaire "aveugle" La Société Nationale de Fiducie mais MM. Simard et Bourassa ont exigé d'être informés des transactions faites par le mandataire pour, affirmant-ils, pouvoir tenir à jour la liste qu'ils rendent publique.

M. Kevin Drummond: des intérêts dans McGregor Travel Co. une ferme de 500 acres dans Havelock (comté de Huntingdon). M. Julien Giasson: 99.9% des actions de Julien Giasson Inc. 10% de la meunerie Agricole Régionale et 55% de la scierie Lord, des actions en fiducie, divers terrains boisés, une douzaine, dans trois municipalités. Denis Hardy des intérêts dans J. Ubald Caron et deux dettes de plus de \$2,000 dont les créanciers sont Mme Jeanne Hardy ménagère et M. Claude Hardy, cultivateur.

les cantons de Suffolk et Addington dans le comté d'Argenteuil. M. Tetley dans une déclaration rédigée en anglais écrit à chaque question "none at all" sauf en ce qui concerne les immeubles, un édifice à Westmount et des terrains au Mont-Tremblant. M. Georges Vaillancourt, ministre d'Etat à l'Agriculture: 50% de Valfei Peat Moss, 50% de Société immobilière de Coaticook, des actions confiées à une fiducie dans Bombardier, Valmar, Visa-Bella et Neonex, une terre dans le canton de Barnston, une autre à Ayer's Cliff.

Mme Bourassa et M. Simard possèdent également des immeubles à bureaux au 68 et au 70 de la rue du Roi à Sorel et des lots à Sorel et Tracy.

Voici les avoirs déclarés par les autres ministres. Mme Lise Bacon: une action à \$100 dans Tricofil. M. Paul Berthiaume, des actions de compagnies publiques en fiducie et des lots du Canton Sutton dans le comté de Brême. M. Jérôme Choquette: des actions en fiducie au Trust Général du Canada. M. François Cloutier: un porte-feuille chez Brault, Guy, O'Brien, une ferme à Sainte-Justine de Newton (Vaudreuil) et un terrain à Rivière-des-Prairies.

La possession par M. Drummond d'intérêts dans McGregor Travel a été révélée dans la déclaration qu'il a lui-même signée conformément à la directive sur les conflits d'intérêts émise par M. Bourassa en juin 1974. Photocopies des déclarations ont été remises aux journalistes hier mais M. Bourassa a déclaré aux courriéristes parlementaires que lui-même n'en avait pas pris connaissance.

Il a donc refusé de répondre aux questions concernant M. Drummond et le rôle qu'il aurait pu jouer lors d'étude par le cabinet de la législation sur les agen-

La liste la plus impressionnante est celle fournie par M. Claude Simard. C'est la même d'ailleurs qui est dévoilée par M. Bourassa au nom de son épouse: Branch Lines Ltée (3.63% des actions ordinaires: 0.21 des actions privilégiées) Engineering Products of Canada Ltée (22.22 et 25), Marine Industries (1.78 et aucune) J.P. Porter (4.45 et aucune), Reynolds Aluminium of Canada Ltée (5.1 et aucune), Royal Mount Construction (6 et 6) Sorel Steel Foundries Ltée (15.3 et 9), United Tow-

M. Fernand Lalonde n'a rien mais sa famille possède des parties de lots. M. Gérard D. Lévesque: 90% de Lévesque Automobile limitée de Paspébiac et 99% par Lévesque Automobile dans Carleton Automobile limitée, des fonds mutuels, un terrain vacant à New-Carlisle et un autre à Bonaventure. M. Raymond Mailloux des lots dans la paroisse de la Rivière du Gouffre dont l'un a fait l'objet d'une expropriation par la Voirie en 1980. L'affaire, souligne-t-il, est en suspens à sa demande.

M. Vaillancourt ajoute qu'il possède une entreprise d'arbres de Noël susceptible de faire des marchés avec l'Etat et un lot faisant l'objet d'un avis d'expropriation. M. Raymond Garneau répond "ne s'applique pas" à la question concernant les intérêts dans des compagnies privées susceptibles de faire des marchés avec l'Etat. M. Toupin possède cependant deux terrains boisés à Mont-Carmel.

Enfin les ministres suivants n'ont rien: M. Bienvenue, Cournoyer, Forget, Goldbloom, Harvey, Lachapelle, L'Allier, Quenneville et Saint-Pierre. Ce dernier doit plus de \$2,000 à son beau-père.

Pour le défendre contre la CSN Les Métallos mettent un de leurs syndicats en tutelle

par Gisèle Tremblay

Le directeur québécois des Métallos (FTQ), M. Jean Gérin-Lajoie, a demandé au président américain du syndicat de mettre en tutelle la section locale (no 6859) de Canadian Steel Foundries, à Montréal, dont plusieurs dirigeants viennent de faire campagne pour la CSN.

C'est M. Gérin-Lajoie lui-même qui a annoncé cette décision hier, au cours d'une conférence de presse, et présenté le tuteur désigné, M. Emile Boudreau, un limitant de longue date.

Le malaise qui agite le syndicat de Canadian Steel Foundries avait pris depuis deux ans la forme de diverses contestations contre les Métallos, auxquels il est affilié. Ce malaise a abouti, pendant la période légale de changement d'allégeance syndicale le mois dernier, à une campagne de maraudage de la CSN, qu'appuient de l'intérieur le président et le secrétaire du syndicat ainsi que les responsables de divers comités d'usine.

La CSN, qui dispute aux Métallos le droit de représenter les 950 travailleurs, a porté le litige devant le commissaire-enquêteur qui tranche. Selon les Métallos, la CSN, n'a recueilli que 363

adhésions, soit environ le tiers des effectifs quand il lui faudrait la majorité. La tutelle, si elle est agréée, entraînera la destitution des dirigeants élus, en attendant de nouvelles élections. C'est précisément pour éviter que la minorité dissidente continue à représenter à la direction du syndicat la majorité fidèle aux Métallos, au moment même où celle-ci doit défendre ses positions devant le commissaire-enquêteur, que M. Gérin-Lajoie s'est résigné, explique-t-il, à demander la tutelle.

La pratique du double-jeu

M. Gérin-Lajoie ne conteste pas le droit démocratique des dissidents à faire campagne pour la centrale de leur choix. Mais il s'indigne que ce faisant, les dirigeants favorables à la CSN n'aient pas jugé bon de démissionner de leurs fonctions syndicales, quand ils exigeaient pourtant de leurs partisans qu'ils démissionnent du syndicat pour adhérer à la CSN.

M. Gérin-Lajoie affirme que c'est là une pratique courante de recruteurs de la CSN, qui auraient mené de cette façon mais sans succès une dizaine de campagnes de maraudage contre les Mé-

tallos récemment à Chibougamau, à Matagami, à Sept-Iles, à Murdochville et ailleurs. La CSN a elle-même fait face déjà à pareils procédés quand plusieurs de ses syndicats ont glissé vers la CSD.

Le directeur des Métallos qualifie ce "double-jeu" de contraire à l'éthique syndicale. Dix membres loyalistes ont d'ailleurs signé à ce sujet, cette semaine à Canadian Steel Foundries, une mise en accusation où ils exigent que leurs élus pro-CSN soient désormais exclus des fonctions syndicales à l'usine.

En vertu des statuts du syndicat, les accusés restent en fonction pendant l'enquête syndicale, jusqu'au moment où l'assemblée des membres, entend le rapport d'enquête et décide de leur sort. Aussi, cette procédure excluant toute destination rapide, M. Gérin-Lajoie a-t-il recouru en sus

à la tutelle que plus de 400 membres ont approuvé par pétition depuis 24 heures. C'est le tuteur qui formera le Comité d'enquête.

Le fond du problème

Car M. Gérin-Lajoie estime la situation urgente: la convention collective expire le 27 août et il faut, pour négocier la nouvelle, présenter un front uni à l'employeur.

Il souligne à ce propos que les déchéirements actuels ont déjà troublé considérablement le vie normale du syndicat: deux assemblées convoquées le 2 juillet pour soumettre aux membres le projet de convention collective n'ont attiré que 13 travailleurs.

Mais toutes les mesures administratives d'urgence ne règlent pas le fond du problème: le tiers des syndicats sont suffisamment mécontents pour chercher secours à la CSN. Là-dessus, M. Gérin-Lajoie s'est refusé à "relancer le débat" et

s'est déclaré inhabile à expliquer la position des dissidents.

Le tuteur désigné, M. Boudreau, a reconnu toutefois que le maraudage de la CSN n'est que l'aboutissement du malaise. Il attribue ce malaise à l'activisme d'un certain groupe de syndiqués reliés à des éléments du Centre de formation populaire, et dont l'idéologie consisterait à rejeter les structures syndicales pour leur préférer des "comités de travailleurs".

Mais dans un tract distribué à l'usine, les dissidents invoquent d'autres motivations. Ils reprochent aux Métallos de décider à la place des travailleurs, d'envoyer les cotisations aux Etats-Unis sans offrir les services en retour, de négocier des contrats de travail contre les membres, de ne pas appuyer les membres jusqu'au bout comme la CSN, de s'arranger avec les patrons, etc...

Nouvelle augmentation

Le gouvernement du Québec a décidé de décaler de nouveau les délais prévus aux conventions collectives et aux décrets en vigueur pour verser à ses employés une nouvel-

le augmentation des salaires en rapport avec l'augmentation du coût de la vie. Les fonctionnaires ont déjà reçu deux avances de 6 p. 100 dont une en décembre 1974 et l'autre au

début de juillet 1975. Ils recevront, sur leur paie du 11 septembre, le pourcentage résiduel de 5.13 p. 100 de leur traitement au 30 juin dernier.



UNE INFORMATION LIBRE, DES ANALYSES SÉRIEUSES, DES CHOIX PRÉCIS... C'EST ÇA, LA DIFFÉRENCE!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de \$18.00 pour 3 mois
de \$32.00 pour 6 mois
de \$60.00 pour 12 mois
Édition du samedi seulement \$15.00 pour 12 mois

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TEL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS COMPOSEZ - 331-8961 IMPORTANT: Aucun abonnement n'est remboursable.

LE JOUR, 387 Boui. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT